THIES 2012

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Thiès

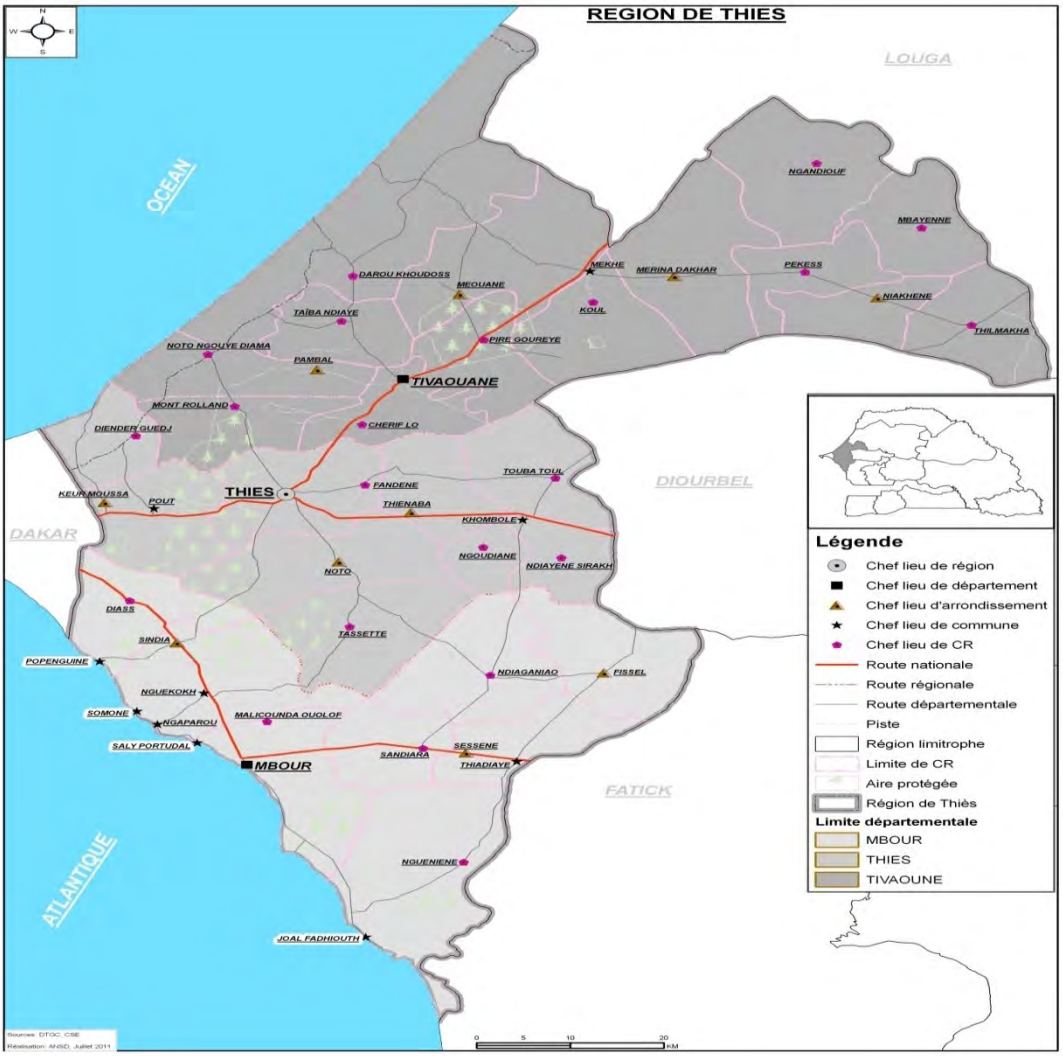

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2012

Août 2015

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	Oumy LAYE
Expert	Issa DIOP
Chargé d'études	Ndiassé WADE

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann-Bel Air _Cerf Volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers
Service Régional de la Statistique et de la Démographie de THIES
BP : 173-A - TEL 33 951 16 18

Table des matières

AVANT PROPOS 14
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA REGION 24
I.1. DONNEES PHYSIQUES 24
I.2. DONNEES CLIMATOLOGIQUES 25
I.3. ORGANISATION ADMINISTRATIVE 25
I.4) POTENTIALITES ECONOMIQUES DE LA REGION DE THIES 26
CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE 29
INTRODUCTION : 29
II.1). CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE 29
II.1.1) Evolution de la population 29
II.1. 2) Répartition spatiale de la population 30
II.1.3) Densité de la population 31
II.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DE LA POPULATION 32
II.2.1) Répartition de la population suivant le sexe 32
II.2.2) Analyse de la pyramide des âges 32
II .2.3) Ratio de dépendance démographique 33
CONCLUSION : 33
CHAPITRE III : AGRICULTURE 35
INTRODUCTION : 35
III.1. PLUVIOMETRIE ..... 35_Toc417912634
III.2) CULTURES PLUVIALES ET MARAICHERES 36
III.2.1) Mise en place et vente des semences pour la campagne 2012-2013 36
III.2.2) Résultats agricoles de la campagne 2012-2013 37
III.3. CONTRAINTES 39
III.4. PERSPECTIVES 39
CONCLUSION : 40
CHAPITRE IV : ELEVAGE 41
INTRODUCTION 41
IV.1. SITUATION ET ACTIVITES DU SECTEUR 41
IV.2. SANTE ANIMALE 42
IV.2.1) l'immunisation des animaux 42
IV.2.2 Le déparasitage 42
IV.3. PRODUCTION DE VIANDE ET DE LAIT 43
IV.3.1 Abattages contrôlés 43
IV.3.2 Production laitière 44
IV.4) MOUVEMENT DU BETAIL 45
IV.5) INSEMINATION ARTIFICIELLE 46
CONCLUSION : 47
CHAPITRE V : PECHE 48
INTRODUCTION : 48
V.1. MISE A TERRE 48
V.2.VENTILATION 50
V.3. LES CONTRAINTES DU SECTEUR 51
V.4. PERSPECTIVES 52
CONCLUSION : 53
CHAPITRE VI : RESSOURCES FORESTIERES 54
INTRODUCTION : 54
VI.1.LE DOMAINE FORESTIER 54
VI.2.LES ACTIVITES DE REBOISEMENT ET DE CONSERVATION DES SOLS 55
VI.2.1) Production de plants 55

VI.2.2) Les réalisations physiques 57
VI.3PRODUCTION ET EXPLOITATION FORESTIERE 59
VI.3.1) Les importations de bois 59
VI.3.2) Les importations de produits non ligneux 60
VI.3.3) La circulation du charbon 61
VI.4) GESTION DE LA FAUNE 62
VI.5.) LES CONTRAINTES DU SECTEUR 62
VI.6) LES PERSPECTIVES 63
CONCLUSION : 63
CHAPITRE VII : INDUSTRIES ET MINES 64
INTRODUCTION : 64
VII.1.SITUATION DES TITRES MINIERS ET DES AUTORISATIONS 64
D'EXPLOITATION DES CARRIERES 64
VII.1.1) Les concessions minières 64
VII.1.2) Les carrières 64
VII.2. VOLUME DE PRODUCTION DES MINES ET DES CARRIERES 65
VII.3) CONTRAINTES ET PERSPECTIVES DU SECTEUR 67
CONCLUSION : 68
CHAPITRE VIII : ARTISANAT 69
INTRODUCTION : 69
VIII.1. SITUATION DES ARTISANS 69
VIII.2. LES VILLAGES ARTISANAUX 70
VIII.3. LES CONTRAINTES ET PERSPECTIVES 71
CONCLUSION : 71
CHAPITRE IX : COMMERCE 73
IX.1. LES ACTIVITES DE SURVEILLANCE DU MARCHE 73
IX.2. SUIVI DE L'IODATION DU SEL 74
IX.3. CAMPAGNE DE VERIFICATION PERIODIQUE DES INSTRUMENTS DE MESURE 75
IX.4. CONTRÔLE DE L'APPLICATION DE LA LEGISLATION ET DE LA REGLEMENTATION ECONOMIQUES 75
IX.5. CONTRAINTES 75
CONCLUSION : 76
CHAPITRE X : TRANSPORT 77
X.1. TANSPORT ROUTIER 77
X.2. TRANSPORT FERROVIER 78
X.2.1 HISTORIQUE DE LA CREATION DE TRANSRAIL 79
X.2.2 TRAFIC DE MARCHANDISES ET RECETTES 79
X.3. CONTRAINTES 81
X.4. PERSPECTIVES 81
CONCLUSION : 81
CHAPITRE XI : EDUCATION 83
INTRODUCTION 83
XI.1) LA PETITE ENFANCE 83
XI.1.1) Les structures et les groupes pédagogiques 83
XI.1.2) Les effectifs 84
XI.1.3) Le personnel 87
XI.2. L'ELEMENTAIRE 87
XI.2.1) Les structures et groupes pédagogiques 87
XI.2.2) Les effectifs 89
XI.2. 3) Le personnel enseignant 91
XI.3. ENSEIGNEMENT MOYEN/SECONDAIRE 92
XI.3. 1) Structures et groupes pédagogiques 93
XI.3.2) Les effectifs 94
XI.3.3) Le personnel enseignant 96
XI.4) ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 98

XI.4.1) Les structures de l'université 98
XI.4.2) Les effectifs d'étudiants 98
XI.4.3) Le personnel Enseignant, Administrative, de Recherche et de Service 99
XI.4.4) Autres Ecoles ou Instituts de Formation Professionnelle 99
CONCLUSION : 100
CHAPITRE XII : SANTE 101
INTRODUCTION : 101
XII .1.) CADRE SOCIO-SANITAIRE 101
XII .1.1) Structures sanitaires et partenaires 101
XII .1.2) Personnel 102
XII.2) BILAN ACTIVITES MENEES ET DES RESULTATS OBTENUS 103
XII.2.1 La tuberculose 104
XII.2.2 VIH / SIDA 105
XII.2.3 Sante maternelle et infantile 105
XII.2.4 Autres types de maladies 106
XII.3. PROBLEMES/DIFFICULTES 107
XII.4. PERSPECTIVES 107
CONCLUSION : 108
CHAPITRE XIII: HYGIENE 109
INTRODUCTION : 109
XIII.1. LES RESSOURCES DISPONIBLES 109
XIII.1.1) Les ressources humaines 109
XIII.1.2) Moyens matériels, techniques et logistiques 110
XIII.2.ACTIVITES MENEES 110
XIII.2.1) Visites des lieux 110
CONCLUSION : 115
CHAPITRE XIV: HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT 116
INTRODUCTION : 116
XIV.1. L'HYDRAULIQUE RURALE 116
XIV.1.1) Situation des forages en milieu rurale 116
XIV.1.2) Situation de l'accès à l'eau en milieu rural 117
XIV.1.3) Programmes en cours 118
XIV.1.4 Recommandations 119
XIV.2.) L'HYDRAULIQUE EN MILIEU URBAIN 120
XIV.2.1) Evolution du nombre d'abonnés 120
XIV.2.2) Les branchements sociaux 121
XIV.2.3) Situation de la production d'eau 122
XIV.2.4) Volumes d'eau vendus 122
XIV.2.5) Programmes et Projets en vues 123
XIV.2.6) Les difficultés rencontrées et solutions envisagées dans le secteur de l'hydraulique en milieu urbain 124
XIV.3.) ASSAINISSEMENT 124
XIV.3.1) Situation de l'assainissement dans le département de Thiès 124
XIV.3.2) Contraintes 125
XIV.3.3) Perspectives 126
CONCLUSION : 126
CHAPITRE XV : ASSISTANCE SOCIALE 127
INTRODUCTION : 127
XV.1) LES STRUCTURES REGIONALES DE L'ACTION SOCIALE 127
XV.1.1) Structures d'exécution de base 127
XV.1.2 Structures Rattachées à caractère social 128
XV.2.GESTION DES FONDS DE DOTATION 129
XV.3) ACTIVITES MENEES 130
XV.3.1 Activités au niveau régional 130

XV.3 .2) Activités au niveau des Services Départementaux de l'Action Sociale 131
XV.4. CONTRAINTES 131
XV.5) PERSPECTIVES 132
CONCLUSION : 133
CHAPITRE XVI : JEUNESSE 134
INTRODUCTION : 134
XVI.1. LES STAGES DE FORMATIONS INITIALES ET DE RECYCLAGES 134
XVI.2. LES COLLECTIVITES EDUCATIVES 135
XVI.3.) LES CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE 136
XVI.4.) QUELQUES RECOMMANDATIONS 136
CONCLUSION : 137
CHAPITRE XVII : SPORT 138
INTRODUCTION : 138
XVII.1.) LES STRUCTURES 138
XVII.1.1) Les ligues, comités, disciplines et écoles sportifs 138
XVII.1.2) Les infrastructures 139
XVII.1.3) Les encadreurs techniques 140
XVII.2.) SITUATION DES LICENCIES 141
CONCLUSION : 142
ANNEXE AGRICULTURE 143
ANNEXE ELEVAGE 144
ANNEXE PECHE : 145
ANNEXE INDUSTRIES ET MINES: 146
ANNEXE SANTE 146
ANNEXE HYGIENNE : 147
ANNEXE SPORT 148

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Organisation administrative *26*
Tableau 2: Matrice des filières à faire valoir dans la région de Thiès *28*
Tableau 3: Répartition des effectifs, superficies et densités suivant les départements en 2012 ..... *31*
Tableau 4: Répartition de la population résidente selon le sexe et le département *32*
Tableau 5 : Situation de la pluviométrie dans les trois départements en 2011 et 2012 ..... *35*
Tableau 6: Mise en place et vente de semences d'arachides *36*
Tableau 7: Résultats de la campagne agricole 2012-2013 : Production de céréales *37*
Tableau 8 : Répartition de l'aliment de bétail et des commissions selon le département *41*
Tableau 9 : Répartition des vaccins effectués selon le département *42*
Tableau 10 : Situation de la production de viande contrôlée *44*
Tableau 11: répartition de la quantité de lait produite selon les espèces et le département en *44*
Tableau 12 : Répartition des entrées selon les départements et les espèces *45*
Tableau 13: Répartition des sorties selon les départements et les espèces *45*
Tableau 14: Situation des entrées par trimestre *46*
Tableau 15: Situation des sorties par trimestre *46*
Tableau 16 : Situation du Programme Spécial d'Insémination Artificielle dans la région *47*
Tableau 17 : Valeur commerciale estimée des variétés *50*
Tableau 18: Répartition des forêts classées en 2012 selon le département *54*
Tableau 19: Situation de la production de plants *55*
Tableau 20: Situation des plantations massives *57*
Tableau 21: Situation des plantations linéaires *58*
Tableau 22: Situation des plantations conservatoires et de restauration *58*
Tableau 23: Répartition des produits non ligneux importés selon le pays d'origine *60*
Tableau 24 : Répartition des produits non ligneux importés selon le pays d'origine *60*
Tableau 25 : Situation de la production des mines *66*
Tableau 26 : Répartition des artisans suivant la section *69*
Tableau 27:Répartition des artisans inscrits à la chambre des métiers selon la section, le département et le sexe *70*
Tableau 28: Liste des produits retirés des circuits de distribution *73*
Tableau 29: Test d'iodation du sel *74*
Tableau 30: Evolution du nombre de véhicules immatriculés entre selon la catégorie *78*
Tableau 31: Evolution des accidents *78*
Tableau 32 : Résultats du trafic de marchandises (en tonnes) *79*
Tableau 33 : Recettes du trafic de marchandises *80*
Tableau 34 : Répartition Des Structures Selon Le Statut *83*
Tableau 35: Répartition des groupes pédagogiques par section selon le département *84*
Tableau 36: Répartition des effectifs selon le département, le sexe et le statut de l'établissement *84*
Tableau 37: Répartition des effectifs par âge *85*
Tableau 38: Répartition des effectifs par section selon le département *86*
Tableau 39: Répartition Du Personnel Selon Le Statut et le département *87*
Tableau 40: Répartition des structures selon le statut et le département *88*
Tableau 41: répartition des groupes pédagogiques selon le type et le département *88*
Tableau 42: Répartition des effectifs selon le sexe et le département *89*
Tableau 43: Répartition des effectifs du primaire par niveau et par département *89*
Tableau 44: Répartition des redoublants par nivaux et par département *90*
Tableau 45: Répartition des enseignants selon le sexe et le statut par département *91*

Tableau 46: Répartition des établissements selon le statut et les cycles *93*
Tableau 47:Répartition des groupes pédagogiques par niveau dans le moyen *93*
Tableau 48:Répartition des groupes pédagogiques par niveau dans le secondaire *94*
Tableau 49: Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement Moyen *94*
Tableau 50: Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement secondaire *95*
Tableau 51: Répartition des redoublants du secondaire selon la série, le département et le sexe *96*
Tableau 52: Répartition des enseignants du Public dans le Moyen/Secondaire par département et Statut *97*
Tableau 53: Répartition des étudiants suivant les établissements, le sexe, et la nationalité *99*
Tableau 54: Répartition du PER et du PATS suivant les établissements *99*
Tableau 55: Couverture sanitaire des populations de la région de Thiès *102*
Tableau 56 : Répartition du personnel de soins de la région en fonction des Catégories et des infrastructures *103*
Tableau 57: Notification des cas de tuberculose *104*
Tableau 58: Résultats de l'analyse de cohorte par centre de traitement *105*
Tableau 59 : Situation des personnes mises sous ARV *105*
Tableau 60 : Synthèse des résultats de PEC de la malnutrition dans les UREN et CREN *106*
Tableau 61 : Quelques indicateurs de santé maternelle *106*
Tableau 62: répartition du personnel selon la structure et le département *110*
Tableau 63: Situation des moyens matériels et techniques *110*
Tableau 64: Situation de l'approvisionnement en eau potable *111*
Tableau 65: Situation de l'évacuation des excrétons *112*
Tableau 66: Répartition des différents ERP visitées selon les Sous Brigades d'Hygiène en 2012 ..... *113*
Tableau 67: Répartition des différents ERP visitées selon les Sous Brigades d'Hygiène en 2012 (suite) *113*
Tableau 68: Répartition des forages maintenus *117*
Tableau 69: Répartition des branchements sociaux selon la localité entre 2009 et 2012 ..... *121*
Tableau 70 : Répartition des volumes d'eau vendus selon les localités entre 2009 et 2012 ..... *123*
Tableau 71: Difficultés rencontrées et solutions envisagées *124*
Tableau 72: Evolution et répartition de structures étatiques de l'Action Sociale de 2000 à 2012 ..... *128*
Tableau 73: Evolution et répartition des structures non étatiques et communautés encadrées par l'Action Sociale en 2000 et en 2012 ..... *128*
Tableau 74: Montants affectés aux différentes catégories de demandes *130*
Tableau 75: Répartitions des collectivités éducatives installées et le montant dépensé suivant le département *135*
Tableau 76: Répartition des structures sportives par disciplines *138*
Tableau 77: Répartition des encadreurs techniques selon les disciplines *140*
Tableau Annexe 78 : Résultats de la campagne agricole 2012-2013 : Production d'arachide et espèces diverses *143*
Tableau annexe 79: Résultats de la campagne agricole 2012-2013 : Production d'espèces diverse (suite) *143*
Tableau annexe 80: Mise en place et vente de semences de céréales et niébé *143*
Tableau 81 (annexe): Evolution des sorties *144*
Tableau 82 (annexe): Evolution des entrées *144*
Tableau 83 (annexe): Valeur commerciale mensuelle estimée *145*
Tableau 84 (annexe) : Les secteurs de la pêche dans la région de Thiès *145*
Tableau 85 (annexe): Evolution des entreprises minières de 2007 à 2012 ..... *146*
Tableau 86 (annexe): Perspectives d'atteinte des OMD 4 et 5 ..... *146*
Tableau 87 (annexe) : Synthèse des résultats de PEC de la malnutrition dans les UREN et CREN *146*
Tableau 88 (annexe) : Bilan de la surveillance intégrée des maladies *146*
Tableau 89 (annexe) : Infractions constatées lors des prospections domiciliaires *147*
Tableau 90 (annexe): Situation des licenciés *148*
Tableau 91 (annexe): Répartition des infrastructures sportives selon les départements *148*

LISTE DES GEAPHIQUES

Figure 1: Répartition des superficies cultivables selon les principaux types de sols *24*
Figure 2: Evolution de la population résidente de la région de Thiès et du Sénégal entre 2008 et 20012 ..... *29*
Figure 3: Répartition de la population suivant les départements *30*
Figure 4 : Evolution de la population de Thiès entre 2008 et 2012 en fonction du milieu de résidence *31*
Figure 5: Pyramide des âges de la population de la région de Thiès en 2012 ..... *33*
Figure 6: Evolution des rendements entre les campagnes 2011-2012 et 2012-2013 ..... *37*
Figure 7: production (en tonnes) pour les campagnes 2011-2012 et 2012-2013 ..... *38*
Figure 8 : Répartition des espèces déparasitées en interne selon le département *43*
Figure 9: Répartition des espèces déparasitées de manière externe selon le département *43*
Figure 10: Evolution des débarquements de 1998 à 2012 ..... *48*
Figure 11: Evolution mensuelle des débarquements *49*
Figure 12: Répartition des débarquements selon l'utilisation *50*
Figure 13: Répartition des différents types d'espèces selon la finalité *51*
Figure 14: Répartition de la production de plants par structure *56*
Figure 15: Proportion des plants produits selon la catégorie d'espèce *56*
Figure 16: Evolution de la quantité de bois artisanal et de bois de chauffe suivant les mois *59*
Figure 17: Evolution de la production des carrières entre 2007 et 2012 ..... *66*
Figure 18 : Evolution de la production des substances utilisées dans la cimenterie *67*
Figure 19 : Répartition des artisans selon le département *70*
Figure 20: évolution du nombre de véhicules immatriculés *77*
Figure 21 : Répartition des effectifs selon le statut de l'établissement *85*
Figure 22: Evolution des effectifs par âge entre 2011 et 2012 ..... *86*
Figure 23: Répartition des effectifs du primaire par niveau en 2011 et 2012 ..... *89*
Figure 24: Répartition des effectifs de l'élémentaire selon la tranche d'âge *90*
Figure 25: Répartition des enseignants du Public selon le diplôme professionnel en 2012 ..... *92*
Figure 26: Répartition des redoublants par niveau et sexe en 2011 et 2012 dans l'enseignement Moyen *95*
Figure 27 : Répartition des enseignants du moyen secondaire public selon le diplôme professionnel *97*
Figure 28 : Répartition des cas de maladies dans la région *106*
Figure 29: Répartition du nombre de concessions visitées selon les Sous Brigades *111*
Figure 30: Répartition des infractions relevées dans les ERP *114*
Figure 31: Evolution des taux d'accès à l'eau potable entre 2004 et 2012 suivant les départements *117*
Figure 32: Evolution du nombre d'abonnés selon le département entre 2009 et 2012 ..... *121*
Figure 33: Evolution de la production d'eau (en m3) selon le département *122*
Figure 34: Répartition du nombre de stages théoriques des moniteurs suivant le département *134*
Figure 35: Répartition des infrastructures sportives selon le département *140*
Figure 36: Situation des licenciés suivant le sexe et la discipline *141*
Figure 37 (annexe): Evolution du cheptel entre 1987 et 2012 ..... *144*

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADAPT Association des Artistes Dynamiques Plasticiens de Thiès

ADEPA Association pour la Défense des droits des Enfants et des Personnes Agées

AEP Approvisionnement en Eau Potable

AMS Association des Métiers de la Musique

ANOCI Agence Nationale de l'Organisation de la Conférence Islamique

ANSD Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

ARCOT Association des Artistes Comédiens de Thiès

ARV Anti-Rétroviraux

AS Agent Sanitaire

ASC Association Sportive et Culturelle

ASUFOR Associations des Usagers de Forages

BAC Baccalauréat

BFEM Brevet de Fin d'Etudes Moyens

BIT Bureau International du Travail

BRH Brigade Régionale d'Hygiéne

BTP Bâtiment et Travaux Publics

CAECEM Certificat d'Aptitude à l'Enseignement dans les Collèges d'Enseignement Moyen

CAEM Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Moyen

CAES Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire

CAP Certificat d'Aptitude Pédagogique

CAPES Certificat d'Aptitude Pédagogique à l'Enseignement Secondaire

CEAP Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique

CEM Collége d'Enseignement Moyen

CCRT Centre Culturel Régional de Thiès

CDEPS Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive

CFEE Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires

CHRT Centre Hospitalier Régional de Thiès

CI Cours d'Initiation

CM Cours Moyen

CMT Chambre de Métier de Thiés

CNEPS Centre National d'Education Populaire et Sportive

CPN Consultation Pré Natale

CPRS Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale

CS Centre de Santé

DASP Direction d'Appui au Secteur Privé

DEM Direction de l'Entretien et de la Maintenance

DNC Dermatose Nodulaire Contagieuse

DP WORLD Dubaï Port World

DRDR Direction Régionale du Développement Rural

DRH Division Régionale de l'Hydraulique

DS District Sanitaire

DSDS Direction des Statistiques Démographiques et Sociales

ENSA Ecole Nationale Supérieur d'Agriculture

EPT Ecole Polytechnique de Thiès

ERP Etablissement Recevant du Public

ESPS Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal

ESSTE Ecole Supérieure des Sciences de la Terre et de l'Environnement

FAO Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FC Forêt Classée

FENAS Fédération Nationale des Artisans du Sénégal

FNR Fonds National de Retraite

GIE Groupement d'Intérêt Economique

GOANA Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance

IB Infirmier Breveté

IA Inspection d'Académie

ICS Industrie Chimique du Sénégal

IDE Infirmier Diplômé d'Etat

IEC Information Education Communication

IREF Inspection Régionale des Eaux et Forêts

IRSV Inspection Régionale des Services Vétérinaires

IRT Inspection Régionale du Travail

ISFAR Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale

JED Jeunesse Enfance en Difficulté

MED Mises en Défense

MEF Ministère de l'Economie et des Finances

MSPM Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale

OCB Organisation Communautaire de Base

OCDE Organisation de Coopération et de Développement Economique

OEV Orphelins et Enfants Vulnérables

OMD Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS Organisation Mondiale de la Santé

ONG Organisation Non Gouvernementale

ONAS Office Nationale de l'Assainissement

OSB Opération de Sauvetage du Bétail

PARFOB Projet Autonome de Reboisement de la Forêt de Bandia

PEPAM Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire

PER Personnel Enseignant et de Recherche

PEV Programme Elargi de Vaccination

PELT Projet Eau à Long Terme

PGIES Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal

PLD Plan Local de Développement

PPR Peste Contre les Petits Ruminants

PS Poste de Santé

PSE Projet Sectoriel Eau

RGPH Recensement Général de la Population et de l'Habitat

RN Route Nationale

RNA Régénération Naturelle Assistée

RNC Réserves Naturelles Communautaires

RNUAS Recensement National des Unités Artisanales du Sénégal

RR Route Régionale

SDE Société Des Eaux

SNIS Service National de l'Information Sanitaire

SOCOCIM Industries de Cimenteries au Sénégal

SOGAS Société de Gestion des Abattoirs du Sénégal

SRAS Service Régionale de l'Action Sociale

SRAT Service Régional de l'Aménagement du Territoire

SRSD Service Régional de la Statistique et de la Démographie

SSPT Société Sénégalaise des Phosphates de Thiès

TAP Taux d'Achèvement au Primaire

TBPS Taux Brut de Préscolarisation

TBS Taux Brut de Scolarisation

TPM Tuberculose Pulmonaire à Microscopie

UFR SADR Unité de Formation et de Recherche en Sciences Agronomiques et Développement Rural

UFR SES Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et Sociales

UFR SET Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Technologie

UFR SS Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé

UNICEF Fond des Nations Unies pour l'Enfance

USPA Unité de suivi des programmes d'Alphabétisation

VAR Vaccin Anti-Rougeoleux

VAT Vaccin Anti-Tétanique

VRS Village de Reclassement Social

ZAC Zone d'Aménagement Concertée

AVANT PROPOS

Dans la réalisation de ses missions de coordination technique des activités du système statistique national et de production et diffusion des données statistiques, l'ANSD réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2012, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2012 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

RESUME

La région de Thiès est l'une des 14 régions administratives du Sénégal, située à 70 Km de la capitale (Dakar). Elle se trouve dans l'ouest du pays en couronne autour de la presqu'ile du Cap-Vert. Elle s'étend sur une superficie de 6.601 Km², soit 3,4% du territoire national. Elle est découpée en 03 départements : Mbour, Thiès et Tivaouane. La ville de Thiès est le chef lieu de la région et du département du même nom. Avec un potentiel économique important, combiné à sa rente de position par rapport à la capital sénégalaise, la région occupe la deuxième, sur le plan économique, après Dakar du fait du dynamisme des secteurs de l'agriculture, de la pèche, du tourisme, de l'industrie, des mines, de l'artisanat et du commerce. Elle occupe la première place en matière de pêche artisanale (plus 40% de la production nationale) et de l'horticulture (avec un tiers de la production nationale). Ce qui est une performance exceptionnelle vue la superficie régionale. Les différents secteurs de l'économie de la région ont connu un dynamisme entre 2011 et 2012 dont nous allons essayer de résumer dans les lignes qui suivent.

DEMOGRAPHIE :

Les projections démographiques faites à partir des données issues du RGPH de 2002, ont permis d'estimer la population résidente de la région de Thiès à 1.743.707 habitants en 2012. L'effectif des hommes est quasi égal à celui des femmes avec un rapport de masculinité de 99,9 hommes pour 100 femmes. Nonobstant, cette population est inégalement répartie dans les trois départements d'une part et entre le milieu urbain et le milieu rurale d'autre part. Les départements de Thiès et Mbour concentre respectivement 36,4% et 35,6% de la population régionale alors que le département de Tivaouane avec prés de la moitié (47,2%) de la superficie régionale se retrouve avec 28% de la population. Malgré l'urbanisation galopante remarquée ces dernières années avec un exode rural de plus en plus poussé, plus de la moitié (55,8 %) de la population vivent en milieu rurale. La population est plutôt jeune ; en effet, l'âge de la majorité (55%) n'excède pas 20 ans. Le ratio de dépendance démographique (0,89) est relativement élevé par rapport aux pays de l'OCDE où ce dit rapport tourne autour de 0,35.

AGRICULTURE :

L'agriculture occupe une place de choix dans la vie économique et sociale de la région de Thiès qui regorge d'énormes potentialités agricoles. On y retrouve principalement trois zones à vocation agricole. Ainsi on a la zone côtière des Niayes (à vocation maraîchère et fruitière) ; la zone centre (à vocation arachidière, arboricole et aussi de manioc) et la zone sud (à vocation maraîchère et vivrière). La campagne agricole 2012-2013 a été surtout marquée par les mesures prises les autorités locales, notamment à travers la satisfaction en

semences d'arachides, de céréales, de niébé et des intrants, pour inciter davantage les agricultures à produire plus. Ainsi, la production totale de la région a connu une nette amélioration passant de 217.322 tonnes en 2011 à 334.807 tonnes en 2012, correspondant à une hausse de 54%. La production céréalière est passée de 52.024 tonnes en 2011 à 83.846 tonnes en 2012 (soit une hausse de 61,16%). Malgré une diminution de 6% de la superficie emblavée, la production d'arachide, qui est de l'ordre de 75.917 tonnes en 2012, a connu une hausse de 66% par rapport à celle de la campagne précédente.

ELEVAGE :

Même si elle n'est pas considérée comme une région à vocation d'élevage, Thiès dispose d'importants atouts qui peuvent lui permettre d'amorcer ce secteur. En effet , les conditions climatiques sont favorables à l'intensification de certaines espèces , il y a aussi l'existence de forêts classées qui constituent un potentiel fourrager important , de grands marchés de bétail ruraux(Touba Toul, Pékesse, Sandiara) , d'organisations et de GIE d'éleveurs et la proximité de centre urbains pour l'écoulement des produits de l'élevage. L'année 2012 a été marquée par une opération de sauvetage du bétail (OSB), d'une ampleur jamais égalée, suites au mauvais hivernage de 2011. Du point de vue sanitaire, 172.493 espèces ont été immunisés et 28.582 déparasités. La production de viande contrôlée en 2012 dans la région de Thiès est estimée 4.029,8 tonnes, obtenue avec 67.324 têtes de bétail. Quant à la production laitière, tirée sur 642.840 femelles en âge de reproduire, elle est estimée à 8.207.537 litres en 2012, soit 5% de la production nationale. Par ailleurs, dans le cadre de la campagne d'insémination artificielle, 2.459 vaches ont été sélectionnées au niveau régional et 2.367 ont pu être inséminées (contre 2.391 en 2011) pour en contrôler par la suite 1.068 dont 484 sont gestantes (soit un taux de gestation de 45,3%).

PECHE :

La région de Thiès occupe la première place en matière de production et d'exploitation des produits halieutiques au Sénégal. Le département de Mbour assure à lui seul 90% des mises à terre de la région et 40% de la production nationale. De surcroît, la région assure plus de 70% du mareyage et 58% de la valeur commerciale estimée du Sénégal. Le volume des débarquements est estimé, en 2012, à 209.794 tonnes. Cependant, il convient de signaler que le volume total débarqué est en baisse depuis 2007. Cette situation est imputable à la raréfaction de certaines ressources halieutiques liée à la surexploitation et à la dégradation de l'environnement marin notée ces dernières années. La valeur commerciale, toute variété comprise, est estimée à 45.007.545.969 FCFA. Concernant la ventilation, 42% des tonnes de produits débarqués sont consacrés à la transformation industrielle, 34% au mareyage et 9% seulement sont destinés à la consommation locale.

RESSOURCES FORESTIERES :

Avec ses 13 forêts classées occupant une superficie de 94.473,5 ha, la région dispose d'un important domaine forestier avec une diversité biologique et des fonctions écologiques de régulation importantes. Au courant de l'année 2012, d'importantes activités de reboisement et de conservations des sols ont été mises en œuvre pour lutter contre la dégradation de l'environnement forestier. En effet, 1.801.207 plants (dont 69% dans le secteur de Tivaouane), répartis dans 788 pépinières, ont été produits dans la région alors qu'il en été prévu 2.904.000 plants pour un total de 712 pépinières. Ces plants sont constitués en majorité d'espèces fruitières (64,8%). La mise en place des activités de reboisement s'est manifestée à travers les plantations massives (avec 156.457 plants répartis sur 835,6 ha), les plantations linéaires (avec 62.691 plants répartis sur une distance 90,3 Km) et les plantations conservatoires (410,5 ha pour 19.853 plants). Par ailleurs, les importations en bois de chauffe et en bois artisanal s'élève respectivement à 2.630 stères et 2.100 stères en 2012. Les produits non ligneux (28 types) sont en provenance du Mali (« Madd », « Dankh », karité etc.), de la Guinée (« Ditakh », balais) et dans une moindre mesure à l'intérieur du pays (Kaolack, Richard Toll, Kolda, Dakar etc.). La quantité de charbon importée s'élève à 51.085 quintaux contre 37.140 quintaux en 2011 (soit évolution relative 37,5%) et proviennent des régions de Tambacounda et de Kolda. Toutefois, il faut signaler qu'aujourd'hui, le potentiel forestier de la région est fortement menacé par une surexploitation intense. Ceci est imputable aux déclassements de certaines zones classées pour l'implantation d'entreprises minières, à l'urbanisation galopante et une recrudescence des feux de brousses.

INDUSTRIES ET MINES

Thiès est l'une des régions les plus actives au Sénégal en matière de production et d'exploitation des mines et carrières de par sa géologie et sa proximité des grands centres de consommation. Elle dispose de 80 titres miniers et autorisations d'exploitation de carrière en vigueur. Au total, neuf (9) concessions ont été cédées, en 2012, à différentes sociétés pour l'exploitation de l'attapulgite, des phosphates de chauds, du calcaire, de l'argile et des minéraux lourds. Le volume de la production des carrières (sable, calcaire, latérite et basalte) est estimé à 2.080.718 m3. Le sable a connu une baisse considérable du volume de sa production qui fait une chute libre entre 2007 (300.556 m3) et 2008 (40.800 m3). La production des mines qui s'élève à 1.661.686 tonnes en 2012 et est remporté par les phosphates marchands, utilisés pour la production d'acide phosphorique, qui occupe 84,3% de la production (soit 1.400.000 tonnes). En ce qui concerne les substances utilisées dans la cimenterie, la production totale (calcaire, argile, latérite) s'élève à 4.265.099 tonnes en 2012 contre 4.236.787,7 tonnes en 2011 (soit une légère hausse de 28.311,32 tonnes).

ARTISANAT :

La région bénéficie d'un secteur artisanal très dynamique, répartit en trois sections à savoir l'art, la production et le service. En 2012, le nombre d'artisans inscrits à la chambre des métiers de Thiès (CMT) s'élève à 4.823 et est composé en majorité de chefs d'entreprise (77,3%, correspondant à 3.727 acteurs). La majorité de ces artisans (49,9%) évoluent dans l'artisanat de production. Le département de Thiès concentre plus de la moitié (52,5%) du nombre d'artisans inscrits à la CMT. La répartition suivant le sexe reste en faveur des hommes (54,8%). La CMT gère trois villages artisanaux dont ceux de Thiès, Mbour et Saly Portudal. Celui de Thiès est composé de 55 cantines réparties dans 14 corps de métiers, dont la Maroquinerie qui absorbe un peu plus de quatre (4) cantines sur neuf (9), soit 45,4%.

COMMERCE :

Le commerce fait partie des activités importantes menées dans la région de Thiès qui dispose d'une vingtaine marchés permanents, plus de dix marchés hebdomadaires mais aussi quelques magasins à grande surface (supermarchés et magasins de référence). En 2012, la surveillance du marché s'est accentué principalement sur la lutte contre l'inflation et une activité quotidienne de suivi de l'évolution des prix et des stocks des produits de grande consommation (riz, sucre, l'huile, lait, oignon, pomme de terre, gaz butane ciment, fer à béton). Le niveau de la production du sel a diminué en 2012, il varie entre 100 à 150 tonnes de sel traité par mois et entièrement commercialisé. La quasi-totalité du sel iodé commercialisé provient des régions de Kaolack et Fatick. Ainsi, 6.279 tonnes de sel ont été testé à l'iodation et il en est ressorti que 4.669 tonnes étaient iodés contre 1.610 tonnes de sel non iodés, soit un taux d'iodation d'environ 75%. Il ressort de la campagne de vérification des instruments de mesures que sur 5.134 instruments vérifiés, 942 ont fait l'objet d'un bulletin de refus et 113 défectueux ont été définitivement retirés des circuits commerciaux.

TRANSPORT :

Thiès, encore appelée la capitale du rail, occupe une place importante dans le domaine du transport ferroviaire et terrestre du Sénégal du fait de sa position stratégique (70 Km de la capitale sénégalaise), de la présence de nombreux chemins de fer qui le relie à capitale sénégalaise et malienne et d'un réseau routier long de plus de 1.394 km. Ceci sera renforcé davantage avec la construction de l'Aéroport International Blaise DIAGNE (AIBD) situé à DIASS. En 2012, on note une évolution du nombre de véhicules immatriculés qui se chiffre à 2.881 unités et est composé en majorité de véhicules d'occasion (77%). Ceci n'est pas sans conséquence sur l'environnement dans la mesure où ces véhicules d'occasion peuvent participer de manière considérable à la pollution atmosphérique. Concernant les accidents de la route, le nombre a considérablement augmenté entre 2011 et 2012. Les accidents corporels (480 cas) et matériels (562 cas) ont connu des hausses relatives respectives de 19,4% et 24%.

En ce qui concerne le transport ferroviaire, on peut dire qu'en 2012, le tonnage du trafic de marchandises effectué par Transrail s'élève à 243.653 tonnes sur 496.951 tonnes qui était prévu, soit un taux de réalisation de 49%. Ce taux relativement faible peut s'expliquer par la crise qui sévissait au Mali et qui a ralenti le déroulement normal des transactions. Ceci s'est répercuté dans les recettes mobilisées dont le rapport entre ce qui était prévu et ce qui est obtenu finalement tourne autour de 66% dans l'ensemble, soit 9.592.850.408 de francs CFA sur 14.563.364.834 francs CFA.

EDUCATION :

Thiès, à l'instar des autres régions du Sénégal, a connu de fortes perturbations au niveau de son système éducatif au cours de l'année 2012, liées aux mouvements des syndicats d'enseignants. La situation de l'éducation peut être analysée à travers le préscolaire, l'élémentaire, le moyen/secondaire et l'enseignement supérieur. Concernant le préscolaire, les structures d'accueil ont connu une évolution entre 2011 et 2012 passant ainsi de 311 à 325 structures, de même que les effectifs qui ont connu une évolution de 4,3% entre 2011(21.859 enfants) et 2012 (22.799 enfants). L'effectif du personnel en charge de la petite enfance dans la région est de 1.430 en 2012 contre 893 en 2011(soit une hausse de 60,1%). L'enseignement élémentaire est caractérisé par un réseau scolaire très dynamique. Le nombre de structures scolaires dans la région de Thiès a évolué de 3,5% entre 2011 (892 structures) et 2012 (923 structures) et dont la majorité des structures (92%) sont publiques (contre 91,1% en 2011). L'effectif des élèves au primaire dans la région de Thiès en 2012 est de 262.728 élèves contre 253.570 élèves en 2011, soit une variation relative 3,6%. L'effectif des redoublants dans l'élémentaire s'élève à 13.460 élèves, soit 5,1% de l'effectif des inscrits, contre 8.122 élèves en 2011(soit 3,2% des inscrits).Cette hausse du nombre de redoublant est imputable aux perturbations de l'année scolaire 2011/2012. En une année, l'effectif des enseignants exerçant dans l'élémentaire de la région de Thiès a évolué de 8,6% passant ainsi de 6.868 en 2011 à 7.461 en 2012 avec 89,2% qui s'exercent dans le public. Pour ce qui est de l'enseignement Moyen et Secondaire, la région dispose de 216 structures contre 185 en 2011 (soit une évolution de 16,7%). L'effectif des élèves dans le Moyen (respectivement dans Secondaire) est passé de 91.248 (respectivement 27.926) en 2011 à 100.572 (respectivement 32.539) en 2012, soit un accroissement annuel de 10,2% (respectivement 16,5%). Le taux de redoublement dans l'enseignement moyen est passé de 14,78% (13.495 élèves) en 2011 à 18,7%(18.859 élèves) en 2012. Le nombre d'enseignant du Moyen/ Secondaire a connu une forte évolution, passant de 2.799 en 2011 à 3.408 en 2012, soit une hausse 21,7%. Cette effectif, rapporté au nombre d'élèves du moyen/Secondaire donne un taux d'encadrement moyen de 39 élèves par enseignant dans la région. Il convient de signaler que l'indice de parité fille/garçon reste supérieur à un (1) dans l'enseignement préscolaire, élémentaire et moyen même si il est inférieur à un (1) dans l'enseignement secondaire, ce qui laisse entendre que la politique de scolarisation des filles

est bien suivie dans la région. Aussi, il faut dire que les départements de Thiès et Mbour sont mieux dotés que le département de Tivaouane en infrastructures et en personnel.

SANTE :

La région de Thiès dispose d'un système sanitaire relativement pourvue en matière d'infrastructures (elle se situe juste après Dakar). On note une certaine évolution des infrastructures depuis 2001 due aux constructions effectuées par l'Etat et ses partenaires notamment la Banque Mondiale et l'OMS. Néanmoins, la situation reste déficitaire dans tous les niveaux sanitaires par rapport aux normes imposées par l'OMS. Mieux, là où l'OMS exige 10.000 hbts par poste de santé, la région est à 15.296 pour un poste de santé (soit un écart 5.296 hbts). Le nombre d'habitant par centre de santé (1/193.745) est plus que le triple de celui imposé par l'OMS qui est d'un centre de santé pour 50.000 hbts. Concernant les activités, la région avec l'appui de ses partenaires en a mené un paquet conformément à l'objectif stratégique du PNDS 2009-2018. Ainsi, 1.825 cas de tuberculose ont été enregistrés dans la région (environ 1 personne sur 1.000 était atteinte de la maladie) dont 1.224 cas (67%) sont nouveaux (NC TPM+) sur un total 1.918 cas de TPM+ attendus (soit un taux de détection de 64%). Le taux global de guérison est plus ou moins satisfaisant si on se réfère à l'analyse de la cohorte de suivi au niveau de chaque DS. En effet seulement les DS Joal, Méckhé, Pout et Tivaouane n'ont pas atteint l'objectif national de 85% taux de guérison. Concernant les autres types de maladies, on observe une recrudescence des cas de typhoïde à Thiès (215 cas), de méningite, surtout à Mbour (51,2% des cas), mais aussi une épidémie de rougeole (12% des cas).

HYGIENNE :

L'année 2012 est marquée par une hausse des activités menées par la Brigade Régionale d'Hygiène de Thiès grâce à l'appui en carburant apporté par l'UNICEF. En effet, dans le cadre des prospections domiciliaires, 18.970 concessions ont été visitées contre 12.206 en 2011. Sur le plan des constations techniques, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement autonome demeurent encore des préoccupations dans certaines localités de la région surtout en zone rurale et dans les quartiers périphériques des villes. Cependant, il faut signaler que le nombre d'infractions relevées rapporté au nombre de visites réalisées a baissé de 0.35 à 0.27 entre 2011 et 2012. Les inspections faites au niveau des ERP ont permis de réaliser 10.608 prospections contre 9.258 en 2011.Par conséquent on observe une augmentation des infractions relevées qui passent de 7.504 en 2011 à 8.053 infractions en 2012. La BRH peut aller plus loin dans ses performances si des moyens matériels et logistiques sont mis à sa disposition. Le ratio actuel d'un agent d'hygiène pour 35.000 hbts est loin de pouvoir assurer une bonne couverture préventive sanitaire dans la région.

HYDRAULIQUE

L'hydraulique est gérée dans la région de Thiès par deux grands structures, notamment la DRH qui s'occupe de l'hydraulique en milieu rurale et la SDE qui prend en charge l'hydraulique en milieu urbain. Concernant l'hydraulique en milieu rurale, on note qu'il y a une forte évolution du nombre de forage qui passe de 85 unités en 2004 à 146 unités en 2012 et sont localisés en majorité dans le département de Tivaouane (69 unités). Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rurale à fortement évolué en huit ans. Mieux, de 54,3% en 2004, il est passé à 93,8% en 2012 dépassant même l'objectif qui était fixé pour 2015(à savoir 82%). Cependant, Le défi majeur aujourd'hui est d'atteindre la couverture universelle en milieu rural par la création de points d'eau dans les poches où il n'y a pas encore d'adduction mais également d'améliorer la desserte dans celles mal desservies. L'hydraulique en milieu urbain est marqué par une intensification de la production et de la consommation d'eau dans la région, imputable, d'une part, à une augmentation du nombre d'abonnés qui passent de 71.267 abonnés en 2009 à 82.891 abonnés en 2012 (soit un taux d'accroissement annuel moyen 3,8%) et d'autre part à une augmentation considérable des branchements sociaux qui passent de 1.611 en 2009 à 3.967 en 2012. Cette production d'eau a connu taux d'accroissement annuel moyen de 3,9% entre 2009 (17.486.590 m3) et 2012 (20 351 149 m3). Les volumes d'eau vendus ont enregistré une hausse de 20,7% en une année passant ainsi de 14.038.759 m3 en 2011 à 16.947.464 m3 en 2012. La confrontation entre les volumes produits et vendus permet de mettre en exergue que 83,3% du volume total produit dans la région en zone urbaine par la SDE, en 2012, sont vendus contre 73,7% en 2011 (soit une progression de 9,6% du volume total vendu).

ASSAINISSEMENT :

Du côté de l'assainissement, les projets sont en cours de réalisation dans les départements de Mbour et Tivaouane. Concernant le département de Thiès, il dispose d'un réseau d'assainissement de type séparatif qui assure un taux de couverture communal de 17,3% réparti entre deux bassins à savoir Thiès Nord et Thiès Sud. Le bassin Thiès Nord avec ses 2.215 branchements assure 40 Km de réseau et est caractérisé comme une station d'épuration. Quant au bassin de Thiès Sud, étant une station de relèvement, assure 35 Km de réseau avec 2.815 branchements. Les projets d'assainissement dans la région de Thiès sont suivis par le PEPAM (Programme de l'Eau Potable et de l'Assainissement pour le Millénaire) qui s'est fixé comme objectif que 1.730.000 personnes supplémentaires au plan national aient accès à l'assainissement à l'horizon 2015 pour que le taux d'accès à l'assainissement qui était de 17,3% en 2002 atteigne 78% en 2015.

ASSISTANCE SOCIALE:

Le domaine social est géré par la Direction Nationale de l'Action Sociale, dans la région de Thiès, qui assure la coordination du SRAS (Service Régionale de l'Action Sociale), des services de base qui sont les services départementaux de l'Action Sociale(SDAS) et les organisations régionales rattachées à l'action sociale. Dans le cadre de la gestion du fonds de secours aux indigents et d'assistance aux sinistrés, le conseil régional a dégagé une l'enveloppe financière de SEPT millions de francs (7.000 000) et de deux millions (2.000.000) pour les sinistres dans la gestion 2012, destinée aux groupes vulnérables. Les services départementaux de la région regroupent les structures étatiques de proximité qui assurent la coordination de plusieurs structures privées œuvrant dans le domaine de l'action sociale. C'est dans cette optique qu'au niveau du département de Mbour, à la suite des inondations, 472 familles sinistrées soit 3.189 personnes ont bénéficié de soutient en denrées alimentaires et produits d'entretien. De même dans celui de Thiès, 3tonnes de riz ; 150 litres huile ; 150kgs de sucre ; 30 pots de tomates ; 90 sachets d'effets vestimentaires et beaucoup d'autres produits ont été distribués aux sinistrés, sans parler de l'aide du Lion's club accordé à Nguinth. Dans le département de Tivaouane, pour une gestion de proximité de la demande sociale ; le conseil régional en collaboration avec le service de l'action sociale, a distribué une enveloppe financière de 1.220.000 à plus de 100 bénéficiaires.

JEUNESSE :

Les activités liées à la jeunesse se sont plus orientées en 2012 vers une campagne des collectivités éducatives rythmée par le thème « lutte contre la maltraitance des enfants ». Au total, 43 activités ont été organisées dans la région en 2012 dont la majorité (86,1%), soit 37 activités, dans le département de Mbour. Trente-quatre (34) collectivités éducatives ont été organisées dans la région de Thiès, composées essentiellement de colonies de vacances qui sont au nombre de vingt-six (26), avec un montant de 512.003.692 FCFA grâce aux appuis de la SONATEL, WORLD VISION, la SENELEC, DP WORLD, le MEF etc. On note une évolution d'environ 10% dans l'organisation des collectivités éducatives et de 20% en ce qui concerne la formation. Nonobstant, avec la pléthore d'effectif, certaines colonies dites traditionnelles ont connu quelques difficultés dans ce domaine, notamment un encombrement dans les chambres souvent transformés en dortoirs ou en magasin de stockage. Aussi, la collaboration dans la gestion administrative des dossiers avec le conseil régional a posé de réelles difficultés notamment en ce qui concerne la délivrance des autorisations.

ASPECTS PHYSIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA REGION

Située à 70 km de Dakar, la région de Thiès est l'une des 14 régions administratives du Sénégal. Elle se trouve à l'ouest du pays et en couronne sur de la presqu'île du Cap-Vert. Elle couvre une superficie de 6. 601 km2, soit 3,4% du territoire national et est limitée au Nord par la région de Louga, au Sud par la région de Fatick, à l'Est par celles de Diourbel et Fatick et à l'Ouest par la région de Dakar et l'Océan Atlantique.

I.1. DONNEES PHYSIQUES

La région est possède un relief relativement plat excepté le plateau de Thiès qui culmine à 105 m d'altitude, le massif de Diass qui s'élève à 90 m d'altitude et la cuvette de Thiès qui couvre 65 km² pour 128 m d'altitude. Ces formes géologiques sont très riches en ressources minières tels que le calcaire, le basalte, la phosphate attapulgite, etc.

Les principaux types de sols rencontrés dans la région sont :

- les sols ferrugineux tropicaux lessivés à texture sableuse appelés « sols dior » qui constituent 70% des superficies cultivables ;
- les sols ferrugineux tropicaux à texture argilo-sableux plus connus sous le nom « deck dior » qui représentent 15% des superficies cultivables;
- les sols ferrugineux tropicaux lessivés à texture argilo-humifère dits « deck » représentant 10% des superficies cultivables;
- et les sols hydro morphes à texture humifère appelés sols de bas-fonds avec juste 5% des superficies cultivables.

Figure 1: Répartition des superficies cultivables selon les principaux types de sols

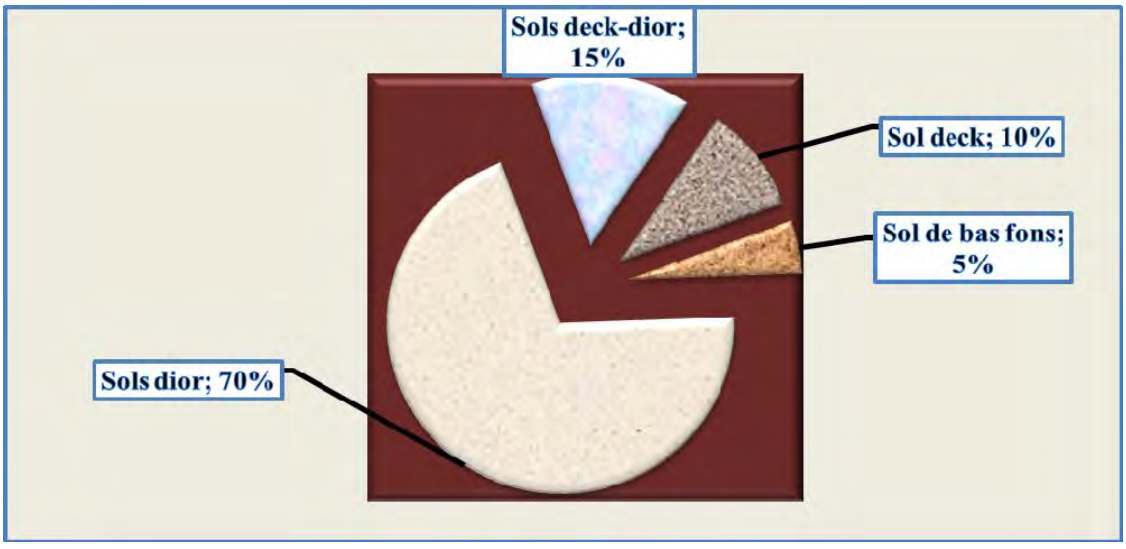

Source : IREF/Thiès

Thiès bénéficie aussi d'une végétation diversifiée composée de :

- savane arbustive dégradée parsemée de peuplement monospéfiques d'Acacia seyal, de baobabs, d'un parc à Kad et de rôniers ;
- la bande de filao dans les Niayes et les plantations du PARFOB dans la forêt classée de Bandia (Eucalyptus et Prosopis juliflora) ;
- treize (13) forêts classées d'une superficie de 94.473,5 ha soit un taux de classement de 14,3%.
- la faune, quant à elle, peut être regroupée en deux classes ;
- la faune à poils constituée de petits ruminants et de rongeurs ;
- la faune aviaire représentée par des oiseaux migrateurs paléarctiques aux abords des points d'eau.

La région possède d'importantes nappes souterraines (nappe du continental terminal, nappe du Paléocène, nappe de l'éocène, le maestrichtien, la nappe des sables du littoral) et des eaux superficielles (le lac Tanma, la lagune de la Somone et deux bassins de rétention). L'eau des puits est relativement de bonne qualité (salinité inférieure à 0,3 g / l) mais contient à certains endroits un excès de fer et de fluor (zone de Fissel et celle de Ndiaganiao).

I.2. DONNEES CLIMATOLOGIQUES

Le climat de la région est influencé par plusieurs courants marins. En effet, la région se situe dans une zone de transition soumise à l'influence des alizés maritimes et de l'harmattan. Elle présente un climat de type soudano sahélien : Sud, Sud-est, et plus sahélien au Nord et Nord-est. La zone Ouest, quant à elle, présente un climat Sub-canarien. Les précipitations moyennes annuelles sont de l'ordre de 400 à 600 mm par an.

I.3. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La région est divisée[1] en 03 départements : Mbour, Thiès et Tivaouane. La ville de Thiès est le chef lieu de la région et du département du même nom. La région comprend dix (10) arrondissements et compte cinquante et une (51) Collectivités Locales réparties comme suit: une (01) région, une (01) ville, quatorze (14) Communes, trois (3) Communes d'Arrondissement[2] et trente et une (31) Communautés rurales. En 2008 il y a eu la création de trois communes d'arrondissement (Thiès-nord, Thiès-est et Thiès-ouest), qui composent la ville de Thiès, et de quatre nouvelles communes dans le département de Mbour (Ngaparou,

[1] Décret n°2002-166 du 21 février 2002 fixant le territoire et le chef lieu des régions et des départements
[2] Décret n°2008-1344 du 20 novembre 2008 portant création de communes d'arrondissement dans la ville de Thiès

Popenguine, Saly portudal et Somone). En outre la région de Thiès compte 1.474 villages. Le plus grand nombre de villages est répertorié au niveau du département de Tivaouane avec 908 villages suivi de celui de Thiès (385 villages) et enfin celui de Mbour qui en compte 181[3].

Tableau 1 : Organisation administrative

DEPARTEMENT	COMMUNES ou COMMUNES D'ARRONDISSEMENT	ARRONDISSEMENT	COMMUNAUTE RURALE
MBOUR			
	C. JOAL FADIOUTH		
	C. M'BOUR		
	C. N'GUEKOKH		
	C. NGAPARU		
	C. POPENGUINE		
	C. SALY PORTUDAL		
	C. SOMONE		
	C. THIADIAYE		
		FISSEL	FISSEL
			NDIAGANIAO
		SESSENE	NGUENIENE
			SANDIARA
			SESSENE
		SINDIA	DIASS
			MALICOUNDA
			SINDIA
THIES			
	C. KAYAR		
	C. KHOMBOLE		
	C. POUT		
	VILLE DE THIES		
	CA. THIES EST		
	CA. THIES OUEST		
	CA. THIES NORD		
		KEUR MOUSSA	DIENDER
			FANDENE
			KEUR MOUSSA
		NOTTO	NOTTO
			TASSETTE
		THIENABA	NDIAYENE SIRAH
			NGOUDIANE
			THIENABA
			TOUBA-TOUL
TIVAOUANE			
	M'BORO		
	MEKHE		
	TIVAOUANE		
		MEOUANE	DAROU KH.
			MEOUANE
			TAIBA NDIAYE
		MERINA DAKHAR	KOUL
			MERINA-DAKHAR
			PEKESSE
		NIAKHENE	MBAYENE
			NGANDIOUF
			NIAKHENE
			THILMAKHA
		PAMBAL	CHERIF LO
			PAMBAL
			MONT ROLLAND
			NOTTO GOUYED
			PIRE GOUREYE

Source : ANSD

I.4) POTENTIALITES ECONOMIQUES DE LA REGION DE THIES

La région de Thiès dispose d'un énorme potentiel économique. L'économie de la région occupe la deuxième après celle de Dakar. Son dynamisme est dû principalement à

[3] Source : Enquête village de 2009, ANSD

l'importance des secteurs tels que l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du tourisme, de l'artisanat, du commerce et des mines.

La région, suivant le secteur agricole peut être subdivisée en trois zones spécifiques que sont :

- la zone côtière des Niayes à vocation maraîchère et fruitière ;
- la zone centre à vocation arachidière, arboricole et aussi de culture de manioc ;
- et la zone sud où prédominent les cultures maraîchère et vivrière.

La région dispose aussi d'atouts non négligeables dans le domaine fruitier dû principalement à :

- l'existence de conditions pédologiques et climatiques favorables à l'arboriculture ;
- l'existence de projets forestiers et de pépinières de production de plants ;
- la présence d'un centre de formation et de recyclage dans le domaine forestier.

La région de Thiès occupe la première place, au niveau national, en matière de pêche artisanale.

Ses performances découlent d'une activité de pêche quasi-permanente en raison des atouts dont dispose la région :

- 200 km de côtes, comprenant deux (2) façades maritimes : celle du Nord, longue de 120 km environ, de Cayar à Diogo et une celle du Sud, communément appelée Petite Côte longue de 75 km (de Ndayane à Joal).
- la largeur de son plateau continental qui lui confère une surabondance et une diversité des espèces pélagiques côtières ;
- des conditions hydrologiques favorables avec l' « upwelling », phénomène de remontée des eaux profondes riches en éléments nutritifs pour les poissons.

L'artisanat régional est caractérisé par son dynamisme et la créativité des artisans locaux, notamment dans la zone de Mékhé où il bénéficie de la proximité d'un important marché touristique et d'une promotion de plus en plus grande de l'utilisation de produits locaux. L'acquisition d'une certaine technicité et, surtout, le développement de la créativité locale sont des atouts réels de l'artisanat régional.

Le sous-sol offre une grande diversité de substances minérales comprenant, des minéraux industriels (phosphates, calcaires industriels, barytine etc.) des minéraux lourds (zircon, titane), des pierres ornementales et matériaux de construction (cimenteries etc.)

Tableau 2: Matrice des filières à faire valoir dans la région de Thiès

Région	Potentiel sectoriel global	Potentiel stratégique produit / zone (Activités à initier)
THIES	**Arboriculture fruitière et Maraîchage traditionnel**	• Arboriculture, manioc (culture de rente potentielle mais pas d'avantage comparatif significatif), mil et sorgho • Produits locaux (fruits et céréales pour transformation)
	Cultures maraîchères d'exportation *et tropicales	• Intensification des cultures à haute valeur ajoutée en raison des limitations en terre et eau ; • Potentiel de production en régie et contractualisation avec petits producteurs (ex haricot vert)
	Elevage, arachide, mil, sorgho: Cultures vivrières traditionnelles	• Maintien des cultures traditionnelles mais potentiel de croissance pour des cultures à haute valeur ajoutée très limitée • Produits locaux (lait et céréales pour transformation) • Potentiel de développement de cultures comme le bissap, le sésame et le jatropha • Disponibilité en lait à transformer
	Produits halieutiques	• Matières premières importantes (même si parfois compétition entre vente aux mareyeurs et transformateurs), qualité produits
	Activités minières	• Sites de production minière déjà identifiés ; • Potentiels d'industrialisation très développés pour extraction minière ; • Potentiels de développement des infrastructures

Source : DASP

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION :

Selon les données issues des projections démographiques, faites à partir du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2002, la population résidente de la région Thiès est estimée à 1.743.707 en 2012 (soit 13,2% de la population sénégalaise).

L'analyse des différentes informations portera sur l'évolution de la population dans son ensemble, sa répartition spatiale et sa structure par âge et par sexe.

II.1). CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE

La population de la région de Thiès, à l'instar de celle de la plupart des autres régions du Sénégal, croit à un taux annuel de plus de 2%. De 1.570.150 habitants en 2008, elle est estimée à 1.743.707 habitants en 2012 (soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,1%). L'effectif de la population masculine est quasiment égal à celui des femmes, avec un rapport de masculinité de 99,9 hommes pour cent (100) femmes.

II.1.1) Evolution de la population

Figure 2: Evolution de la population résidente de la région de Thiès et du Sénégal entre 2008 et 20012

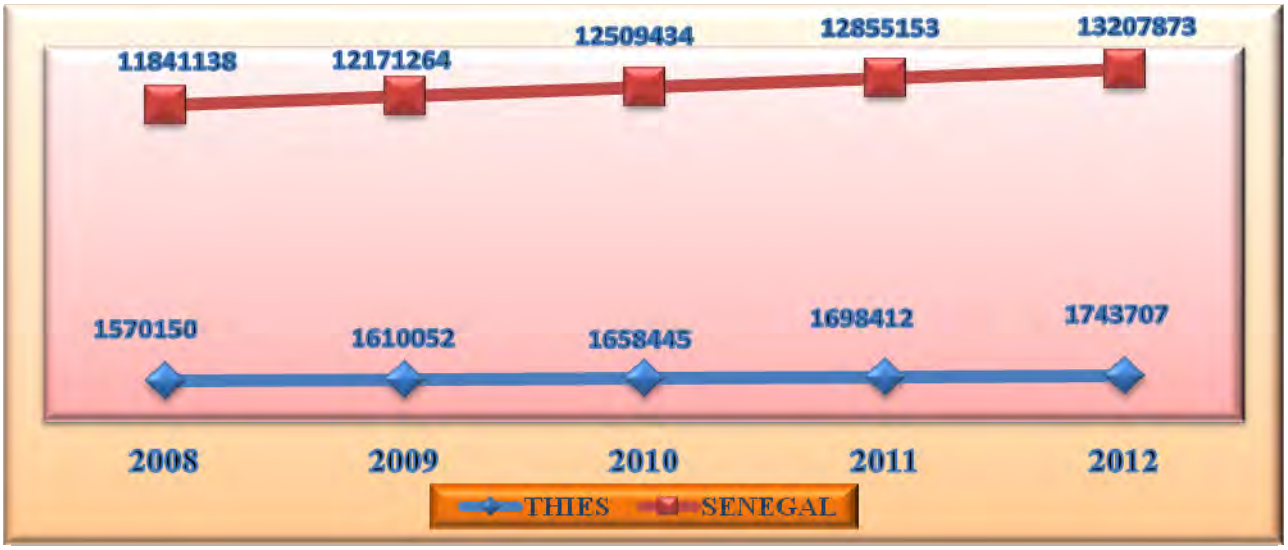

Source : DSDS (projections de la population, 2008)

Il ressort de l'analyse du graphique ci-dessus que la population résidente de la région de Thiès évolue plus ou moins au même rythme que celle du Sénégal entre 2008 et 2012. D'abord

avec 1.570.150 habitants en 2008 (soit 13,3% de la population du Sénégal), elle passe à 1.610.052 habitants en 2009 (soit une hausse relative de 2,5%) pour atteindre par la suite un taux d'accroissement de 3% en 2010 (soit 1.658.445 hbts). Le taux d'accroissement annuel est de 2,4% entre 2010 et 2011, correspondant à 1.698.412 habitants (soit 13,2% de la population sénégalaise) avant d'atteindre 1.743.707 hbts en 2012, soit un accroissement de 2,66% entre 2011 et 2012.

II.1. 2) Répartition spatiale de la population

La population de Thiès est inégalement répartie d'une part entre les trois départements et d'autre part entre le milieu rural et le milieu urbain.

Figure 3: Répartition de la population suivant les départements

Source : projetions de la population (ANSD, 2008)

Plus du tiers de la population régionale (36,4%), correspondant 634.927 habitants, réside dans le département de Thiès. Il est suivi de près par le département de Mbour avec 35,6% de la population résidente, soit 621.491 habitants. Le département de Tivaouane se contente du reste (27,9%), soit 487.289 habitants. Cette inégale répartition en faveur de Thiès et Mbour peut s'expliquer par le fait que ces derniers sont des pôles d'attraction tant sur le plan économique que social (commerce, tourisme, artisanat etc…).

Par ailleurs, cette population est aussi inégalement répartie entre la zone urbaine et celle rurale.

Figure 4 : Evolution de la population de Thiès entre 2008 et 2012 en fonction du milieu de résidence

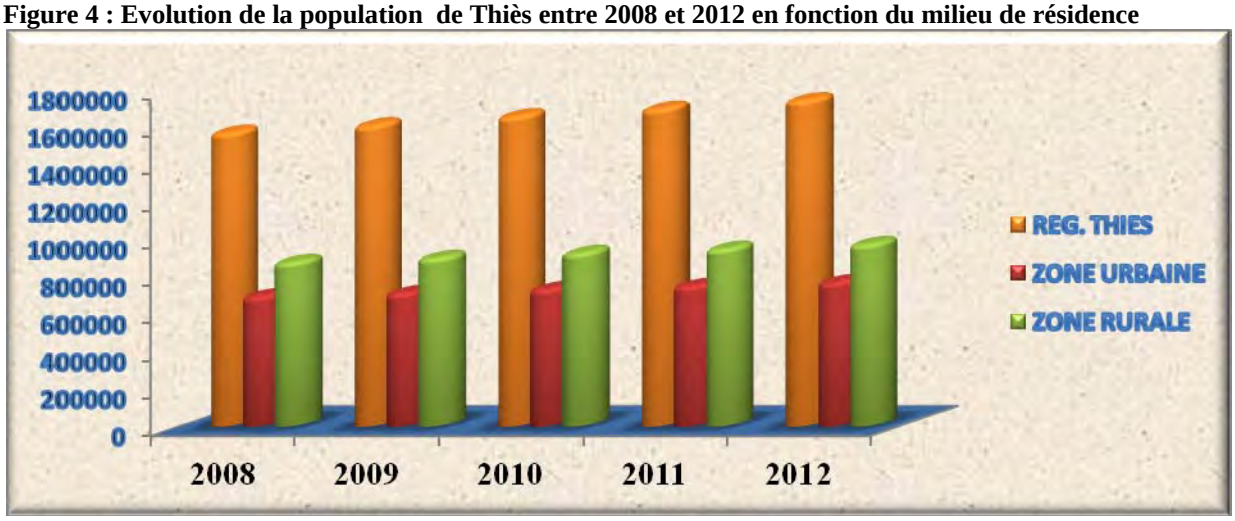

Source : projection de la population (ANSD, 2008)

De 2008 à 2012, la répartition de la population reste pratiquement constante entre le milieu rural et urbain contrairement entre 2002 et 2008 où il y avait une forte urbanisation avec le rattachement de certains villages à des villes et la création de nouvelles communes (42,7% de la population vivaient en zone urbaine en 2002).

En 2012, la population résidente en milieu rurale est estimée à 973.404 habitants, soit 55,8% de la population résidente régionale. Le milieu urbain compte 770.303 habitants, correspondant à 44,2% de la population résidente.

II.1.3) Densité de la population

La région de Thiès est densément peuplée. En effet, avec une superficie de 6.601 Km² et une population résidente estimée à 1.743.707 habitants, elle présente une densité moyenne de l'ordre de 264 habitants au Km² en 2012 contre 257 habitants au Km² en 2011. Cette densité, même si elle a connu une baisse entre 2011 et 2012, se situe au-dessus de la moyenne nationale (68,9 hbts/Km²).

Tableau 3: Répartition des effectifs, superficies et densités suivant les départements en 2012

DEPARTEMENT	EFFECTIF (HBTS)	SUPERFICIE (Km²)	DENSITE (hbts/Km²)
MBOUR	621491	1607	387
THIES	634927	1873	339
TIVAOUANE	487289	3121	156
REGION	**1.743.707**	**6.601**	**264**

Source : projection de la population (ANSD, 2008)

Cette densité varie d'un département à un autre. Les départements de Mbour et Thiès sont plus peuplés de la région. Avec respectivement des superficies respectives de 1.607 Km² et 1.873 km², elles présentent des densités respectives de l'ordre de 387 habitants au Km² et 339 habitants au km² en 2012 contre respectivement 377 habitants au km² et 330 habitants au km² en 2011. Quant au département de Tivaouane, le moins peuplé de la région, il s'étend sur une superficie de 3.121 km², soit 47,2% de la superficie régionale. Cette superficie, rapportée à la population donne une densité de 156 habitants au km² (contre 152 habitants au km² en 2011. Il découle de ce qui précède que l'accroissement de la population de la région de Thiès est plus important dans les départements de Mbour et Thiès que dans celui de Tivaouane.

II.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DE LA POPULATION

II.2.1) Répartition de la population suivant le sexe

La population résidente de la région de Thiès connait une répartition quasi équitable de son effectif entre les hommes et les femmes. En effet, elle est composée de 50,1% de femmes et 49,9% d'hommes (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 4: Répartition de la population résidente selon le sexe et le département

Département	Homme	Femme	Total
Mbour	315684	305807	621491
Thiès	312219	322708	634927
Tivaouane	243922	243367	487289
Total	**871.825**	**871.882**	**1.743.707**

Source : projection de la population (ANSD, 2008)

Cette répartition de la population suivant le sexe cache des disparités entre les départements. En effet, On note une prédominance des hommes d'une part dans le département de Mbour (50,8% de la population départementale) avec un rapport de masculinité de supérieur à 1 (1,03) et d'autre part dans le département de Tivaouane (rapport de masculinité égal 1,002). Nonobstant, les femmes occupent 50,8% de la population du département de Thiès avec un rapport de masculinité égal à 0,96.

II.2.2) Analyse de la pyramide des âges

La pyramide des âges de la région possède une base élargie et un sommet rétréci. Il ressort de l'examen de ce graphique que la population est composée en majorité de jeunes. En effet, plus de la moitié de la population (55%) ont moins de 20 ans. Ceci pourrait s'expliquer par une forte fécondité et une faible mortalité infantile. Ladite pyramide se rétrécit au sommet au fur et à mesures que l'âge augmente (2,8% de la population ont plus de 70 ans). La tranche d'âge de vingt (20) à soixante-neuf (69) ans représente 42,1% de la population régionale. Le rapport de masculinité est supérieur à 1 dans la tranche d'âge allant de zéro (0) à dix-neuf (19) ans mais il reste inférieur à 1 dans celle allant de vingt (20 à quarante-quatre (44) ans. Cela serait imputable à la forte migration des hommes âgés de plus de 20 ans et moins de 45 ans pour la recherche d'un travail ou bien pour des raisons scolaires.

Figure 5: Pyramide des âges de la population de la région de Thiès en 2012

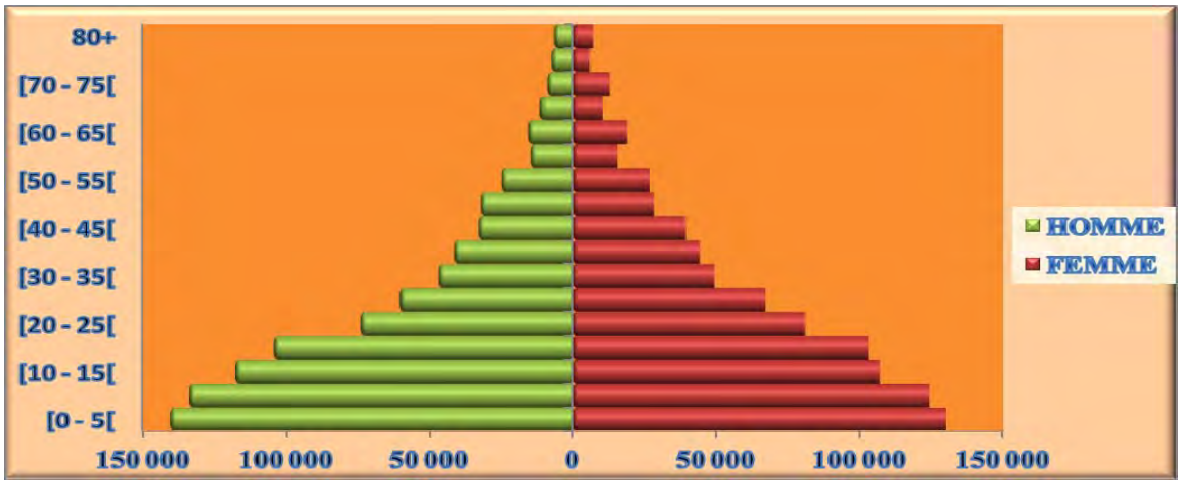

Source : projection de la population (ANSD, 2008)

II .2.3) Ratio de dépendance démographique

Le ratio de dépendance démographique est le ratio des personnes inactives de moins de 15 ans et de plus de 64 ans par rapport à la population en âge de travailler, les personnes âgées de 15 à 64 ans. Les sont interprétées comme la proportion des personnes inactives par rapport à 100 personnes en âge de travailler. Ce ratio est calculé en rapportant le nombre d'individus âgées de moins de 15 ans et de 65 ans et plus à celui de la tranche d'âge 15-64 ans. Ce ratio est de 0,89 dans la région de Thiès en 2012. Autrement dit, 89 personnes sont prises en charge pour 100 potentiels travailleurs dans la région. Il reste relativement plus faible que la moyenne nationale, 0,87. Le taux de dépendance des moins de 15 ans est de 81,8% et celui des plus de 65 ans de 7,7%.

CONCLUSION :

La population de la région de Thiès croit de manière rapide. En effet, de 1.570.150 habitants en 2008, elle passe à 1.743.707 habitants en 2012 (soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,1%). La répartition est quasi équitable entre les hommes et les femmes (rapport de masculinité égal à 99,9). Le milieu rural concentre plus de la moitié (55,8%) de la population résidente. Les départements de Thiès et Mbour regroupent plus de personnes du fait qu'ils sont des pôles d'attraction (services, tourisme, transport, pêche etc.). Ce qui se traduit par des densités élevées (387 habitants au km² à Mbour et 339 habitants au km² à Thiès).

SECTEURS PRODUCTIFS :

CHAPITRE III : AGRICULTURE

INTRODUCTION :

L'agriculture occupe une place importante dans la vie économique et sociale de la région de Thiès. Elle occupe la majorité de la population régionale et constitue la principale activité menée en milieu rural. La région regorge d'énormes potentialités agricoles, elle dispose entre autres de producteurs qui ont une bonne connaissance et la maitrise des techniques et procédés en matière de production agricole. Du point de vue de la production, elle occupe la première place pour l'horticulture (avec un tiers de la production nationale, ce qui est une performance exceptionnelle eu égard à la superficie régionale), la première place aussi pour la production de manioc et la deuxième place dans le domaine de l'arboriculture. Elle occupe une place importante dans le bassin arachidier. Elle Comporte principalement trois zones à vocation agricole. Ainsi, on a la zone côtière des Niayes (à vocation maraîchère et fruitière) ; la zone centre (à vocation arachidière, arboricole et aussi de manioc) et la zone sud (à vocation maraîchère et vivrière).

Dans ce chapitre, il sera question d'aborder la pluviométrie, l'évolution des cultures pluviales (surfaces emblavées, productions et rendements) et de celle des autres types de cultures.

III.1. PLUVIOMETRIE

Les données obtenues sur la pluviométrie sont recueillies à travers 17 postes d'observation contrôlés par la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) dont six (6) dans le département de Mbour, six (6) autres dans celui de Tivaouane et cinq (5) dans celui de Thiès. Selon les relevés, la pluviométrie enregistrée dans la région en 2012 (514 mm en moyenne) a été meilleure que celle obtenue en 2011 (477,9 mm en moyenne).

Tableau 5 : Situation de la pluviométrie dans les trois départements en 2011 et 2012

Départements	Pluviométrie moyenne en 2012 (mm)	Moyenne des en 2012 jours (j)	Pluviométrie moyenne en 2011 (mm)	Moyenne des en 2011 jours (j)
Mbour	668,6	40	470,9	28
Thiès	414	26	578,3	29
Tivaouane	460	28	384,6	28

Source : DRDR, Thiès (2012)

Une analyse suivant le département montre la pluviométrie a été plus importante à Mbour qui a enregistré en moyenne, en 28 jours, 668,6 mm de pluie contre les 470,9 mm en 2011 obtenus sur une durée moyenne de 40 jours.

III.2) CULTURES PLUVIALES ET MARAICHERES

III.2.1) Mise en place et vente des semences pour la campagne 2012-2013

Durant la campagne 2012-2013, certaines mesures ont été prises par les autorités locales pour inciter les producteurs agricoles notamment à travers satisfaction de la demande en semences d'arachides, de céréales et niébé.

Tableau 6: Mise en place et vente de semences d'arachides

Départements	Quantités prévus (tonnes)	Quantités reçues (tonnes)	Quantités vendues (tonnes)	Reliquat (tonnes)
Mbour	650	488,75	488,75	0
Thiès	515	537,5	537,5	0
Tivaouane	1286	1286	1286	0
TOTAL REGION	**2451**	**2312,25**	**2312,25**	**0**

Source DRDR/Thiès : Campagne agricole 2012-2013

Les semences d'arachides ont été entièrement vendues dans chaque département de la région. Sur les 2.451 tonnes d'arachides qui étaient prévues pour la campagne (2012-2013), 2.312,3 tonnes ont été reçues (soit un taux de satisfaction de 94%). Dans le département de Mbour, sur 488,7 tonnes d'arachide reçues et vendues, 48,7 tonnes ont été fournies par la FAO. A Tivaouane, une dotation de la FAO de 36 tonnes et une rallonge de l'Etat de 18 tonnes en semences d'arachide ont été reçues et vendues au prix subventionné de 280 f /kg. Quant au département de Thiès, sur les 537,5 tonnes d'arachide reçues, 15 tonnes ont été fournies par la FAO et 7,5 tonnes par l'Etat sous forme de rallonge.

Concernant les céréales et le niébé (Tableau en annexe), la quasi-totalité des semences reçues ont été vendues (on note un reliquat de 2,5 tonnes seulement concernant le sorgho). La totalité des tonnes de niébé qui étaient prévues pour la région (233 tonnes) ont été reçues et vendues. Le maïs connait un surplus de 10,9 tonnes (104 tonnes étaient prévues et 114,9 tonnes ont été reçues et vendues).

III.2.2) Résultats agricoles de la campagne 2012-2013

En 2012, la production totale de la région est estimée à 334.807 tonnes contre 217.322 tonnes en 2011, soit une différence nette de 117.485 tonnes correspondant à une hausse relative de 54%. Cette production s'obtient à partir des cultures pluviales et maraichères.

Tableau 7: Résultats de la campagne agricole 2012-2013 : Production de céréales

	MIL			SORGHO			MAIS			RIZ			TOTAL CEREALES	
	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD	SUP	PROD
	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)	(Ha)	(T)
MBOUR	33657	801	26 955	8045	905	7 278	71	500	36			0	41 773	34 269
THIES	30020	705	21 155	869	593	516	164	600	98				31 053	21 769
TIVAOUANE	39312	683	26 831	547	707	386	908	650	590				40 767	27 808
REGION (1)	102 989	728	74 941	9 461	865	8 180	1 144	633	724	0		0	113 593	83 846
RESULT 2011/2012 (2)	79 320	553	43 852	8 774	887	7 782	819	463	379	9	1 200	11	88 921	52 024
ECART(1) &(2) en%	30	32	71	8	-3	5	40	37	91	-100		-100	28	61

Source DRDR/Thiès

Figure 6: Evolution des rendements entre les campagnes 2011-2012 et 2012-2013

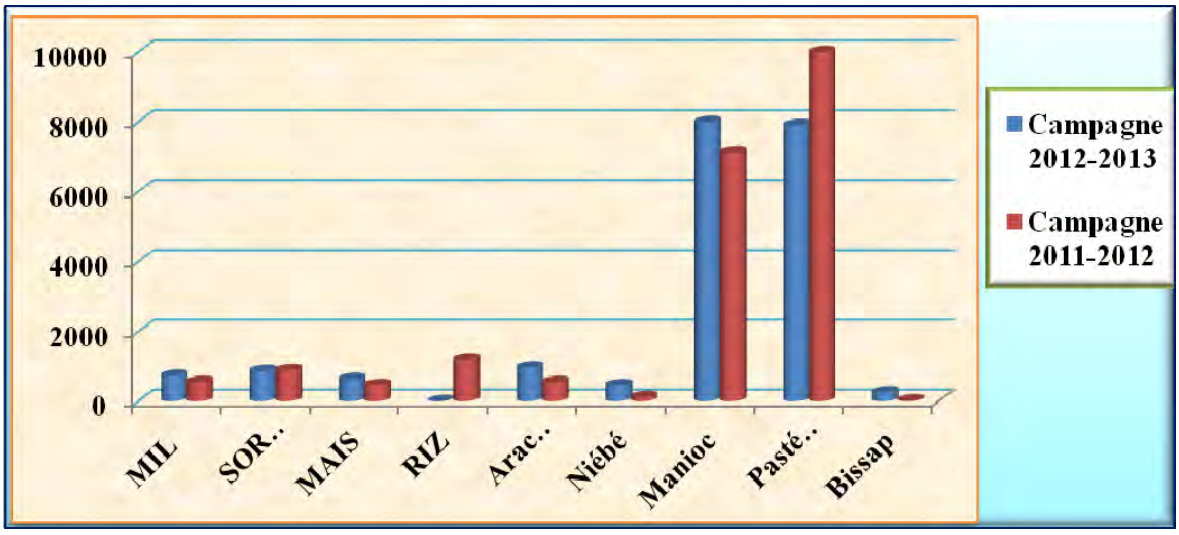

Source DRDR/Thiès

De l'analyse du tableau et du graphique ci-dessus, il ressort que durant la campagne agricole (2012-2013), 113.593 Ha étaient utilisés pour produire 83.846 tonnes de céréales dans la région de Thiès. Le mil vient en tête, tant pour les superficies cultivées (102 989 Ha) que pour la production (74 941 tonnes), soit un rendement de 728 Kg/Ha qui est en hausse par rapport à la campagne précédente (553 Kg/Ha). Ensuite vient le sorgho (9461 Ha pour

produire 8180 tonnes), soit un rendement de 865 Kg/Ha contre 865 Kg/Ha en 2011-2012. Et en troisième position vient le maïs (1144 Ha emblavées pour la production de 724 tonnes), soit un rendement de 633 Kg/Ha (correspondant une hausse de 36,7%). Le rendement du manioc est spectaculaire avec 7994 Kg/Ha (soit une hausse de 10,75%). Par ailleurs, il faut noter que même si le rendement de la pastèque est important (7902 Kg/Ha), il a connu une baisse relative de 26,5%.Le riz n'a pas été produit pour la campagne 2012-2013.

Concernant les départements, celui de Mbour détient les 37% de la superficie emblavée pour la culture des céréales et 41% de la production. Ensuite vient le département de Tivaouane (36% de la superficie pour 33% de la production totale céréalière). Le département de Thiès se contente seulement de 27% de superficie emblavée pour assurer 26% de la production.

Figure 7: production (en tonnes) pour les campagnes 2011-2012 et 2012-2013

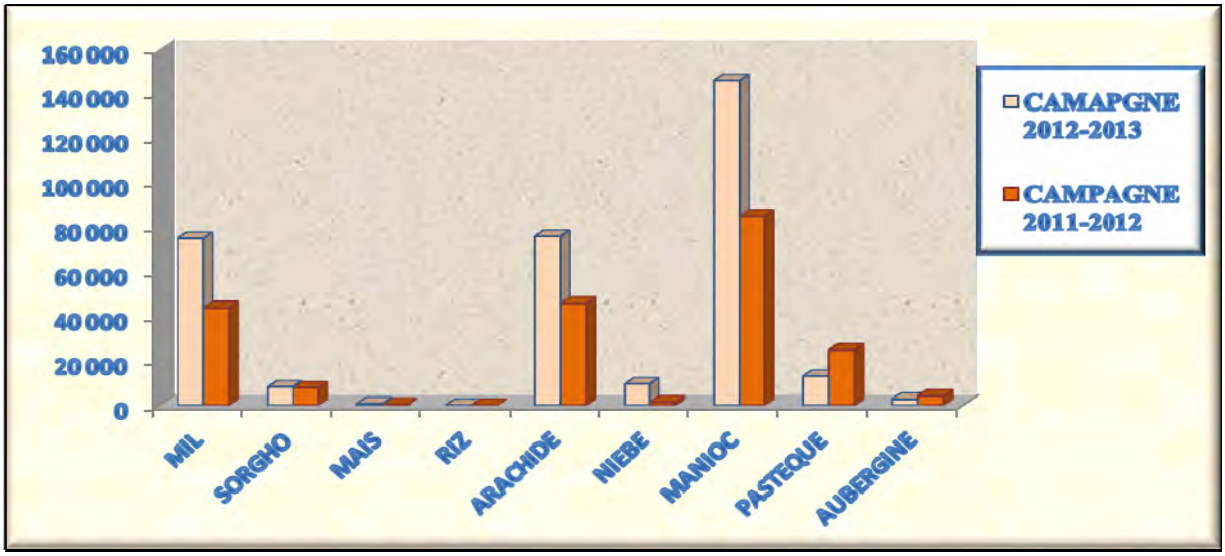

Source DRDR/Thiès

La production céréalière a connu une forte évolution entre les deux campagnes (2011-2012 et 2012-2013) passant ainsi de 52.024 tonnes en 2011 à 83.846 tonnes en 2012 (soit une hausse de 61,16%). En effet, à l'exception du riz qui n'était pas produit en 2012-2013, les quantités produites des autres types de céréales ont connu des hausses considérables. La quantité produite de mil est passée de 43.852 tonnes en 2011-2012 à 74.941 tonnes en 2012-2013 (soit une hausse relative de 71%). Il en est de même pour le sorgho, 7.782 tonnes en 2011-2012 contre 8180 tonnes en 2012-2013, soit une augmentation de 5%. Quant à la production de maïs, elle a connu un écart de 91% par rapport à la campagne de 2011-2012 passant ainsi de 379 tonnes en 2011-2012 à 724 tonnes en 2012-2013.

La production d'arachide (Tableau en annexe) a connu une évolution relative de 66% par rapport à la campagne précédente (75.917 tonnes contre 45802 tonnes en 2011-2012) malgré une diminution relative de 6% de la superficie emblavée. Ceci peut s'expliquer par la qualité des intrants et engrais mis à la disposition des agriculteurs et les fortes pluies enregistrées dans l'étendue du territoire nationale.

Les autres variétés produites telles que le niébé, la pastèque, le manioc, le bissap, le gombo, la tomate, l'aubergine etc. ont connu aussi d'importantes variations entre les deux campagnes. La production de niébé a connu une hausse spectaculaire passant ainsi de 1.389 tonnes en 2011-2012 à 9553 tonnes en 2012-2013(soit une variation relative de 588%), de même que le manioc (une variation relative de 72%). Cependant les productions de pastèque, de bissap et de gombo ont connu des baisses relatives respectives de 47%, 3% et 63%.

III.3. CONTRAINTES

Les principales contraintes du secteur agricole sont entre autres :

- ✓ l'insuffisance et la difficulté d'accès aux intrants agricoles de qualité ;
- ✓ le parasitisme des cultures (non disponibilité à temps des insecticides) ;
- ✓ la vétusté et la difficulté de renouvellement du matériel agricole ;
- ✓ les difficultés d'accès au crédit agricole ;
- ✓ les problèmes d'organisation des circuits d'approvisionnement, de distribution et de commercialisation des produits agricoles ;
- ✓ la perte de terres agricoles dues à l'exploitation des carrières ;

III.4. PERSPECTIVES

Il convient de noter que pour améliorer la situation agricole dans la région de Thiès, un certain nombre de mesures s'imposent à savoir :

- ➢ L'intensification, la diversification et la modernisation de l'agriculture pluviale et Irriguée ;
- ➢ la mise en place d'un système de crédit adapté permettant l'approvisionnement en intrants de qualité et l'équipement en matériel agricole des producteurs ;
- ➢ la mise en place d'unités de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles ;
- ➢ la réhabilitation des milieux favorables à l'agriculture (bassins versants, allées mortes, mares asséchées) et la restauration des zones fragilisées par l'industrie extractive (zones de Taïba, Mboro, Pambal, Mont-Rolland, Notto, Fandène) ;

- la mise à disposition d'insecticides pour lutter efficacement contre le parasitisme des cultures;
- la mise en place de variétés agricoles adaptées aux conditions bioclimatiques ;

CONCLUSION :

La région de Thiès est une région agricole qui dispose d'énormes potentialités sur le plan physique et humain. Diverses cultures pluviales, maraichères et d'horticultures y sont produites, raison pour laquelle elle occupe la première place pour l'horticulture (avec un tiers de la production nationale) et la deuxième place pour l'arboriculture. La campagne 2012-2013 a connu une évolution relative importante par rapport à celle de 2011-2012 notamment avec une augmentation considérable des quantités produites même si certaines cultures maraichères telles la pastèque, l'aubergine et le gombo ont connu des baisses relatives par rapport à la campagne précédente.

CHAPITRE IV : ELEVAGE

INTRODUCTION

L'élevage constitue l'une des principales activités créatrices de revenues et servant de base alimentaire pour la population. Il a connu un fort dynamisme au Sénégal ces dernières années avec des performances appréciables en matière de création de valeur ajoutée, ce qui renforce davantage la contribution des filières locales dans la production nationale.

La région de Thiès dispose d'énormes potentialités aussi bien sur le plan physique, technique et humain qui lui permettant d'amorcer le secteur de l'élevage. En effet , les conditions climatiques sont favorables à l'intensification de certaines espèces , il y a aussi l'existence de forêts classées qui constituent un potentiel fourrager important , de grands marchés de bétail ruraux(Touba Toul, Pékesse, Sandiara) , d'organisations et de GIE d'éleveurs et la proximité de centre urbains pour l'écoulement des produits de l'élevage.

Il sera question d'aborder dans ce chapitre le cheptel, son effectif, sa répartition spatiale, ses mouvements, sa situation sanitaire ainsi que les contraintes et les perspectives du secteur.

IV.1. SITUATION ET ACTIVITES DU SECTEUR

L'année 2012 a été marquée par une OSB (Opération de Sauvetage du Bétail) d'une ampleur jamais égalée, suite à un mauvais hivernage 2011, les pluies ont été insuffisantes et mal reparties, tant et si bien que les pâturages n'étaient pas des meilleurs. A cela, se sont ajoutées en 2012 des pluies hors saison.

Tableau 8 : Répartition de l'aliment de bétail et des commissions selon le département

Départements	Quotas prévus	Tonnage reçu au 02Nov 2012	Tonnage restant	Eleveurs bénéficiaires	Coût de l'aliment vendu (en FCFA)	Somme prélevée par la commission au 02 Nov. 2012	Somme versée dans le compte au 02 Nov. 012
Mbour	17 500	17 495	0	8992	65 606 250	3 575 420	54 414 030
Thiès	10 000	9 850	150	6 858	36 562 500	975 000	35 587 500
Tivaouane	10000	10000	9563	5325	35 861 250	956 300	34 904 950
Région	37 500	37 345	9 713	21 175	130 030 000	5 506 720	132 523 280

Source : Gouvernance de Thiès (2012)

Les autorités locales de la région de Thiès, pour venir en aide aux éleveurs ont mis à leur disposition 1.500 Tonnes d'aliments de bétail cédées à moitié prix. Des comités ont été mis en place, en épousant le découpage administratif, sous la responsabilité des autorités administratives. Ainsi, sur les 37.500 tonnes d'aliment de bétail qui étaient prévues, la quasi-

totalité a été reçue (37.345 tonnes) dont 9.713 tonnes seulement n'ont pas été vendues, ce qui a couté, aux 21.175 éleveurs bénéficiaires, une somme de 130.030.000 FCFA. Le département de Mbour qui concentre plus du tiers des éleveurs bénéficiaires (8.992) a bénéficié à lui seul Près de la moitié du tonnage (17.495 tonnes).

IV.2. SANTE ANIMALE

Le suivi de la santé des animaux se fait à travers les opérations de vaccination du cheptel et de déparasitage (interne et externe).

IV.2.1) l'immunisation des animaux

Au total, 172.493 espèces ont été vaccinées dans la région. Le département de Mbour détient un peu plus des deux tiers des espèces vaccinées (68,67%) et la majorité dans tous les types de vaccins. Les vaccins contre les maladies de DNC (Dermatose Nodulaire Contagieuse) occupent le premier rang (46% des vaccins). Ils sont suivis par les vaccins contre la PPR (Peste contre les Petits Ruminants) avec 22% et les autres maladies (bolutisme, peste aviaire, tétanos, clavelée, varile etc.…) qui se contentent de 15% des vaccins.

Tableau 9 : Répartition des vaccins effectués selon le département

Dept	DNC	PPR	Peste Equine	Pasteurellose	Peste aviaire	Charbon symptomatique	Rage	AUTRES
Thiès	20013	3245	348	10165	0	242	1	128
Mbour	59298	28887	6278	828	677	2882	67	19535
Tivaouane	745	6600	1750	3101	0	870	0	6833
Total	**80056**	**38732**	**8376**	**14094**	**677**	**3994**	**68**	**26496**

Source : inspection régionale des services vétérinaires de Thiès (2012)

IV.2.2 Le déparasitage

Le déparasitage interne ou externe constitue une action importante pour la santé des animaux. A cet effet, 28.782 animaux ont été déparasités, en 2012, dans la région dont 19.652 concernent le déparasitage interne et 9.130 pour le déparasitage externe.

Plus de la moitié des animaux déparasités en interne (59,43%) sont des bovins et dont la quasi-totalité (91,43%) se trouvent dans le département de Tivaouane. Les ovins et les caprins qui représentent respectivement 29,53% et 5,57% des espèces déparasités sont aussi plus présents dans le département de Tivaouane (respectivement 64,93% et 70,56%).

Figure 8 : Répartition des espèces déparasitées en interne selon le département

Source : inspection régionale des services vétérinaires de Thiès (2012)

Contrairement à ce qui s'est passé dans le déparasitage interne, la répartition des espèces déparasitées en externe reste en faveur du département de Thiès qui occupe la majorité des espèces déparasitées (64%). Trois espèces sur cinq déparasités de manière externe sont des ovins (60%) et se concentrent plus dans le département de Thiès (64,9%), valable aussi pour les équins déparasités dont plus de trois quart (80,5%) sont localisés dans ce même département. Quant aux asins déparasités, ils se trouvent en majorité dans le département de Tivaouane (83,3%).

Figure 9: Répartition des espèces déparasitées de manière externe selon le département

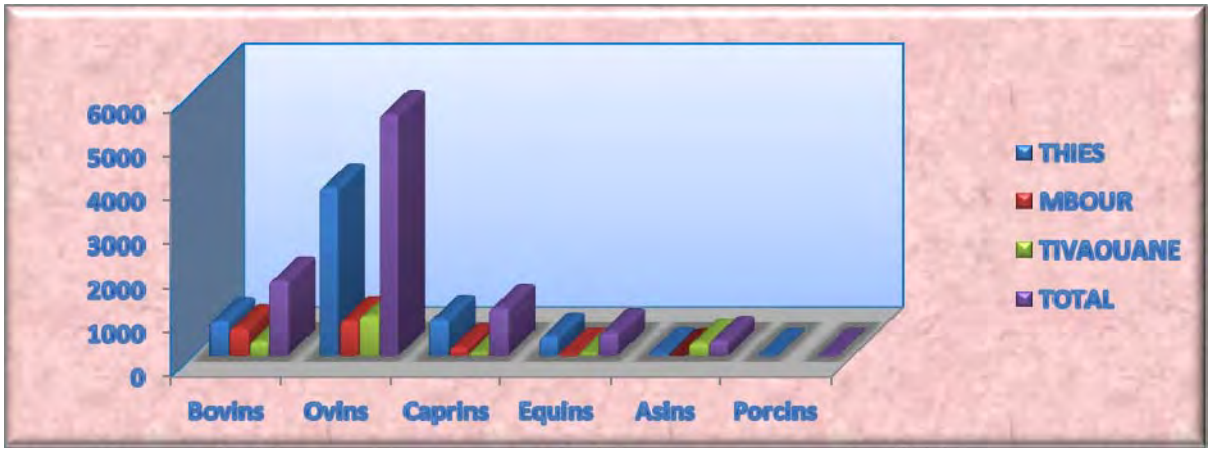

Source : inspection régionale des services vétérinaires de Thiès (2012)

IV.3. PRODUCTION DE VIANDE ET DE LAIT

IV.3.1 Abattages contrôlés

La production de viande contrôlée en 2012 dans la région de Thiès est estimée 4.029,7 tonnes pour 67.324 têtes de bétail.

Un peu plus du tiers (38%) de cette production, correspondant à 1526,11 tonnes, s'obtient avec la Société de Gestion des Abattoirs du Sénégal (SOGAS) grâce à 46% (30.668 têtes) de l'effectif du bétail. Vient en seconde position le département de Mbour qui avec 16539 têtes assure près du tiers (32%) de la production de viande dans la région. Quant à Tivaouane et Thiès ils assurent respectivement 17% et 14% de la production avec respectivement 11.515 et 8.602 têtes de bétail.

Une analyse de la production suivant les espèces permet de mettre en exergue qu'un peu moins de la moitié (43%) des abattages contrôlées sont assurées par les taureaux qui sont au nombre de 10.638 têtes (soit 15,8% de l'effectif abattu). Ils sont suivis par les vaches, qui sont au nombre de 9047 têtes et occupent 28% de la production, et dans une moindre mesure les bœufs (11% de la production). Cependant il faut noter que, malgré que les caprins occupent un peu plus du quart de l'effectif abattu (27%), ils assurent seulement 5% de la production.

Tableau 10 : Situation de la production de viande contrôlée

DEPT		THIES	MBOUR	TIVAOUANE	SOGAS	REGION
Taureaux	**Nb**	1441	2729	1545	4923	**10638**
	Poids (kg)	235917	434885	272626	789756	**1733184**
Bœufs	**Nb**	471	400	692	968	**2531**
	Poids (kg)	78840	82861	136146	149505	**447352**
Vaches	**Nb**	849	4919	742	2537	**9047**
	Poids (kg)	122625	628931	92216	303351	**1147123**
Veaux/ Velles	**Nb**	287	893	291	611	**2082**
	Poids (kg)	26270	54958	26378	46284	**153890**
Ovins	**Nb**	2720	4128	4477	13251	**24576**
	Poids (kg)	41015,5	51355	92409	167607	**352386,5**
Caprins	**Nb**	2834	3470	3768	8378	**18450**
	Poids (kg)	43762	36329	46119	69609	**195819**

Source : inspection régionale des services vétérinaires de Thiès (2012)

IV.3.2 Production laitière

La production de lait est assurée par les bovins, les ovins et les caprins.

Tableau 11: répartition de la quantité de lait produite selon les espèces et le département en

Dept	Bovins		Ovins		Caprins		Total lait (L)
	Effectifs	Quantité de lait(L)	Effectifs	Quantité de lait(L)	Effectifs	Quantité de lait(L)	
Thiès	50600	1885902	74000	179820	62940	183805	**2249527**
Mbour	41300	1539284	61980	150611	52500	153317	**1843212**
Tivaouane	95870	3573152	108250	263048	95400	278599	**4114798**
Total	**187770**	**6998338**	**244230**	**593479**	**210840**	**615720**	**8207537**

Source : inspection régionale des services vétérinaires de Thiès (2012)

Avec 642.840 femelles en âge de reproduire, la production laitière régionale est estimée à 8.207.537 litres en 2012, soit 5% de la production nationale. Les bovins qui représentent 29% de l'effectif total (187.770 têtes) assurent à eux seuls 85% de la production laitière régionale, correspondant à 6.998.338 litres. Les ovins (38% de l'effectif) et les caprins (33%) assurent respectivement 7% et 8% de la production régionale. Du point de vue départemental, Tivaouane qui détient un peu plus de la moitié des bovins (51%) assurent 50% de la production régionale. Les départements de Thiès (50600 têtes de bovins) et Mbour (41.300 têtes de bovins) occupent respectivement 27% et 23 % de la production.

IV.4) MOUVEMENT DU BETAIL

Les données obtenues sur le mouvement du bétail traduisent un certain dynamisme des échanges entre la région de Thiès et ses voisins. En effet, les entrées de bétail dans la région sont estimées, en 2012, à 395.066 têtes au moment où les sorties se totalisent 220.315 têtes (soit près de la moitié des entrées), ce qui fait un solde de 174.715 têtes dont a bénéficié la région dans ses échanges. Cette prédominance des entrées sur les sorties de bétail peut s'expliquer par le fait que Thiès n'est pas une région à vocation d'élevage et par conséquent elle affiche une dépendance vis-à-vis des zones pourvoyeuses de bétail.

Tableau 12 : Répartition des entrées selon les départements et les espèces

	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volailles
Thiès	23111	35794	14517	3175	1656	0
Mbour	18375	43539	15204	4965	2111	0
Tivaouane	39022	70443	34261	2571	1853	84469
Total	**80508**	**149776**	**63982**	**10711**	**5620**	**84469**

Source : inspection régionale des services vétérinaires de Thiès (2012)

Tableau 13: Répartition des sorties selon les départements et les espèces

	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins	Volailles
Thiès	14488	23282	10373	1885	768	0	
Mbour	5234	7508	6564	485	280	74	
Tivaouane	19337	34800	26153	1213	856	0	67010
Total	**39059**	**65590**	**43090**	**3583**	**1904**	**74**	**67015**

Source : inspection régionale des services vétérinaires de Thiès (2012)

Une analyse de la répartition faite au niveau des espèces révèle que plus du tiers des entrées (38%) et 30% des sorties sont constitués d'ovins. Ils sont suivis dans une moindre mesure par les bovins (20% des entrées et 18% des sorties) et les volailles (21% des entrées et 30% des sorties). Les asins ne représentent qu'une infime partie des entrées (1%) et des Sorties (1%).

Concernant les départements, Tivaouane concentre plus de la moitié des espèces aussi bien au niveau des entrées (59%) qu'au niveau des sorties (68%). Cette situation est imputable au caractère religieux de la ville notamment avec l'organisation des cérémonies religieuses.

L'analyse des flux de bétails dans la région nous permet de dire que le premier, le deuxième et le quatrième trimestre ont connu des entrées de bétail quasiment dans les mêmes proportions (23,6% pour le premier, 24,4% pour le deuxième et 23,5% pour le quatrième trimestre) avec une prédominance des ovins.

Tableau 14: Situation des entrées par trimestre

Période	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volailles	Total espèces
1er Trimestre	22882	31022	11881	2058	768	24509	**93120**
2eme Trimestre	20683	31028	13070	3069	2114	26650	**96614**
3eme Trimestre	20818	48997	24278	3735	1583	13000	**112411**
4eme Trimestre	16125	38729	14753	1849	1155	20310	**92921**
Année 2012	**80508**	**149776**	**63982**	**10711**	**5620**	**84469**	**395066**

Source : inspection régionale des services vétérinaires de Thiès (2012)

Les entrés de bétail sont plus intense au troisième trimestre (28,4%), dont plus du tiers (43,6%) est constitué d'ovins. Cette situation est due aux festivités marquant les fêtes de Tabaski

On observe quasiment la même situation au niveau des sorties de bétails avec le troisième trimestre qui occupe les 29% mais cette fois ci avec une prédominance des volailles (31,1%).

Tableau 15: Situation des sorties par trimestre

Période	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volailles	Total espèces
1er Trimestre	9509	15246	8917	848	316	16601	**51437**
2eme Trimestre	10631	17167	11309	1109	674	17872	**58762**
3eme Trimestre	10071	18410	14231	1036	586	20042	**64376**
4eme Trimestre	8848	14767	8633	590	328	12500	**45666**
Année 2012	**39059**	**65590**	**43090**	**3583**	**1904**	**67015**	**220241**

Source : inspection régionale des services vétérinaires de Thiès (2012)

IV.5) INSEMINATION ARTIFICIELLE

Dans le cadre de l'OSB, une campagne régionale d'Insémination Artificielle a été menée en 2012. Au total, 2.459 vaches ont été sélectionnées au niveau régional et 2.367 étaient inséminées (contre 2.391 en 2011) pour en contrôler 1068 dont 484 sont gestantes (soit un taux de gestation de 45,3%). Les taux de gestation des départements de Mbour (48 ,7%) et de Thiès (47,4%) sont au-dessus de la moyenne régionale contrairement au département de

Tivaouane (42,7%) malgré qu'il détienne près de la moitié des vaches sélectionnées(1.093), inséminées(1.064) et contrôlées(541).

Tableau 16 : Situation du Programme Spécial d'Insémination Artificielle dans la région

Région	Départ	sélectionnées	synchronisées	inséminées	Contrôlées	Gestantes	Taux de gestation
Thiès	Thiès	605	604	604	287	136	47,39%
	Mbour	761	704	699	240	117	48,75%
	Tivaouane	1093	1093	1064	541	231	42,70%
	Total	2459	2401	2367	1068	484	45,32%

Source : Gouvernance de Thiès (2012)

CONCLUSION :

Thiès, même si elle n'est pas considérée comme étant une région à vocation d'élevage, joue un rôle important dans ce secteur (elle assure 5% de la production laitière nationale). La santé des animaux est bonne dans l'ensemble grâce aux opérations. Les mouvements du bétail sont marqués par des entrées (395.066 têtes) qui sont largement supérieurs aux sorties (220.315 têtes). La campagne d'insémination artificielle s'est bien déroulée avec au total 2.367 vaches inséminées pour obtenir un taux de gestation de 45,3%. Toutefois, le secteur de l'élevage rencontre quelques difficultés au niveau de la région que les autorités doivent essayer de remédier.

CHAPITRE V : PECHE

INTRODUCTION :

La pêche occupe une place primordiale dans le développement économique et sociale de la région qui occupe la première place en matière de production et d'exploitation de produits halieutiques. Le département de Mbour assure à lui seul 90% des mises à terre de la région et 40%[4] de la production nationale. Cette situation de leader de la région de Thiès dans le secteur de la pêche est lié au fait qu'elle dispose d'énormes atouts. D'une part, elle bénéficie d'une bonne protection des côtes par l'implantation de 04 stations de surveillance, côtière. D'autre part, les conditions hydrologiques de la région sont favorables avec le phénomène de la montée des eaux profondes riches en élément nécessaires au développement du phytoplancton et du zooplancton indispensables à la survie de la ressource. Il faut noter aussi que la largeur de son plateau continental lui confère une surabondance et une diversité des espèces pélagiques côtières sans oublier que la région dispose aussi 200 km de côtes et plus d'une dizaine de sites de pêches réparties entre Joal et Fass Boye.

V.1. MISE A TERRE

Tout au long de cette dernière décennie, les quantités de débarquement de la région avoisinaient les 200 tonnes. Ce qui fait que Thiès, avec ses principaux sites de pêche (Mbour, Cayar et Mboro), assure environ les deux tiers des mises à terre du pays, plus de 70% du mareyage et 58% de la valeur commerciale estimée du Sénégal. En outre, elle est aussi leader en matière de transformation artisanale des produits halieutiques (elle assure environ 70% des produits transformés). Par ailleurs, la quasi-totalité des pirogues utilisées sont motorisées, ce qui encourage le développement de la pêche artisanale dans la région.

Figure 10: Evolution des débarquements de 1998 à 2012

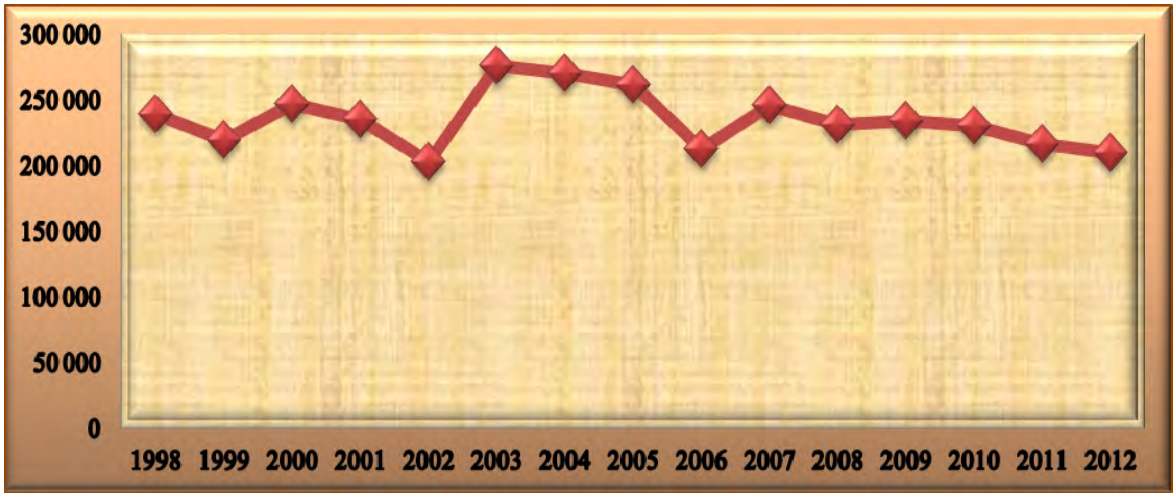

Source : Service Régional des Pêches Maritimes (2012)

[4] Selon le rapport du SRPM

Le volume des débarquements de la région de Thiès a connu une évolution en dents de Cie entre 1998 et 2012. De 238.950 tonnes en 1998, il passe à 220.119 tonnes en 1999 (soit une baisse relative de 7,9%). Puis il enregistre une évolution de 12% passant ainsi de 220.119 tonnes à 246.775 tonnes en 2000 pour redescendre à 202.965 tonnes en 2002. En 2003, il atteint sa valeur maximale qui est de 276.199 tonnes (soit une hausse de 36% par rapport à celui de 2002) pour retomber ensuite à 213.200 tonnes en 2006. Il connait à nouveau en 2007 une hausse relative de 15,5%. A partir de 2007, on note une décroissance constante du volume des débarquements qui atterrit à 209.794 tonnes en 2012. On peut imputer cette baisse à la raréfaction de certaines ressources halieutiques liée à la surexploitation et à la dégradation de l'environnement marin notée ces dernières années.

Figure 11: Evolution mensuelle des débarquements

Source : Service Régional des Pêches Maritimes (2012)

L'évolution mensuelle du volume des débarquements de la région a connu d'importantes fluctuations si on se réfère au graphique ci-dessus. Contrairement à ce qui se passait généralement dans les années précédentes (2007, 2008 et 2009), en 2012 le mois de janvier détient la valeur maximale des débarquements (avec 23.494,2 tonnes, soit 11% de la valeur annuelle). On note par la suite une décroissance des quantités recueillies jusqu'au mois de Mars où on se retrouve avec 19.412,2 tonnes (soit 9% du volume annuel). De mars à mai, une croissance des débarquements survient à nouveau avec la valeur de 20916,41 tonnes en Mai (soit 10% du volume annuelle). En fin Mai, avec le début de l'hivernage, les tonnages connaissent une nouvelle chute et retombe à 12405,48 tonnes au mois d'octobre (6% du volume global) même si entre temps en Aout il y a eu une légère hausse du volume. La croissance reprend à partir du mois d'octobre pour que les quantités débarquées passent à

18.147,5 tonnes en Novembre (environ 8% du volume total). Nonobstant, on remarque une différence d'environ 400 tonnes entre Novembre et décembre. Cette situation peut s'expliquer par la fin de l'hivernage qui entraîne un retour à une salinité normale de l'eau de mer (35g/l), ensuite le souffle des vents frais qui refroidissent l'eau de mer propice à de meilleures conditions de vie et de reproduction des espèces.

Tableau 17 : Valeur commerciale estimée des variétés

VARIETES	VALEUR ESTIMEE(EN MILLIARD DE FCFA)
POISSONS	35 533 046 466
CRUSTACES	236 390 172
MOLLUSQUES	9 238 109 330
TOTAL	**45 007 545 969**

Source : Service Régional des Pêches Maritimes (2012)

La valeur commerciale en 2012, toute variété comprise, est estimée à 45.007.545.969 FCFA. Les poissons remportent la mise avec plus 75% de la somme estimée (35.533.046.466 FCFA). Ensuite vient les mollusques (9.238.109.330 FCFA) et les crustacés (236.390.172 FCFA).

V.2.VENTILATION

La ventilation concerne ici l'utilisation qui sera faite des produits halieutiques obtenus en 2012.

Figure 12: Répartition des débarquements selon l'utilisation

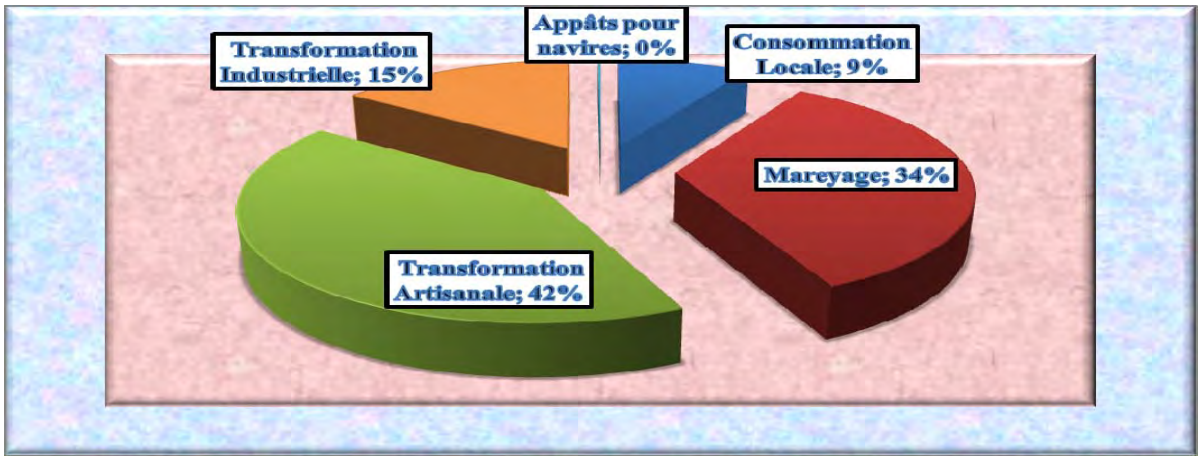

Source : Service Régional des Pêches Maritimes (2012)

Sur les 209.794,3 tonnes de produits débarqués en 2012, la plus grande partie (42% soit 87223,9 tonnes) est consacré à la transformation industrielle. Un peu plus du tiers (34%) est

consacré au mareyage. Le tonnage restant est départagé entre la transformation industrielle (15%, soit 31.821,7 tonnes) et la consommation locale (9%, soit 18.019,8 tonnes).

La consommation locale est assurée environ à 100% par les poissons, au moment où la transformation industrielle les utilise environ à 75%, le mareyage (à 99,6%), et transformation artisanale (environ à 99,2%). Néanmoins, les crustacés sont utilisés aussi pour la transformation industrielle (environ à 25%) et les mollusques en transformation artisanale (environ 1%). Il fait noter que les crustacés et les mollusques sont utilisés en quantité très faible par rapport à celle des poissons dans la plupart des ventilations.

Figure 13: Répartition des différents types d'espèces selon la finalité

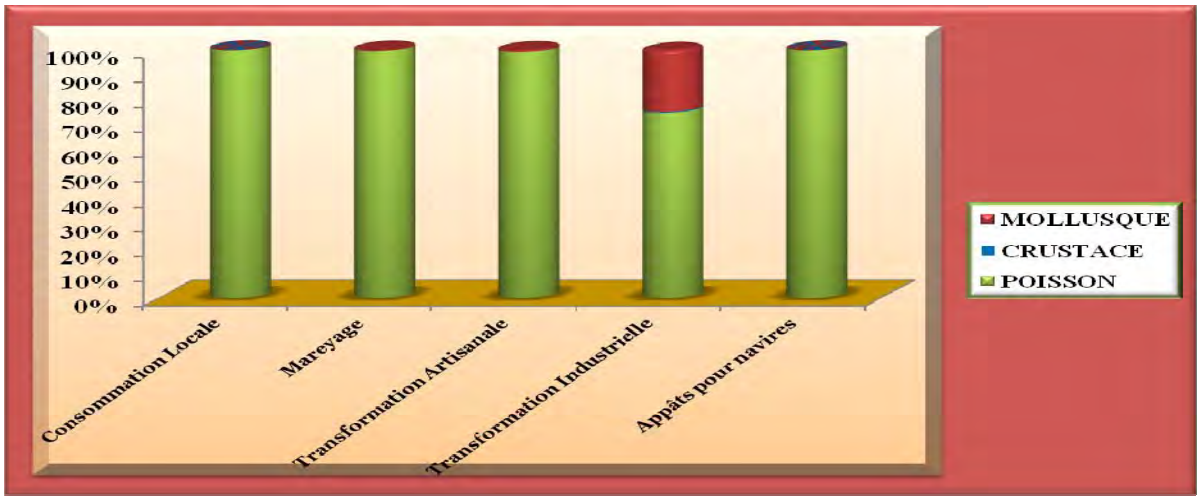

Source : Service Régional des Pêches Maritimes (2012)

V.3. LES CONTRAINTES DU SECTEUR

Le secteur de la pêche rencontre d'énormes difficultés dont on peut citer entre :

- ❖ La surexploitation des ressources halieutiques qui peut conduire à l'extinction de certaines espèces ;
- ❖ les difficultés d'acquisition de camions frigorifiques pour le transport et la conservation des produits ;
- ❖ la dégradation des routes, rendant l'accès difficile dans certaines localités ;
- ❖ l'insalubrité de certains sites de débarquement non encore aménagés et l'obsolescence du matériel utilisé pour le mareyage ;
- ❖ le coût élevé du matériel ;
- ❖ les difficultés liées à l'équipement et à l'acquisition du matériel de pêche ;

- ❖ l'insécurité des pêcheurs en mer (nombreux cas d'accidents dus au manque de professionnalisme, aux surcharges des pirogues, au non respect du port du gilet de sauvetage, etc.) ;
- ❖ l'insalubrité et l'encombrement des plages ;
- ❖ le déversement en mer des hydrocarbures par les bateaux ;
- ❖ l'enclavement de certains centres de pêche (tronçon Pointe Sarène, bretelle de Guéréo, route Mboro-Fass Boye);
- ❖ le sous équipement des femmes transformatrices ;
- ❖ les fluctuations des prix du carburant ;
- ❖ le manque d'eau potable dans les sites ;
- ❖ le défaut d'électrification de certains sites ;

V.4. PERSPECTIVES

Dans le cadre de la consolidation des acquis en matière de sécurité de la pêche artisanale, il urge d'entreprendre des actions devant, à court et moyen terme, rendre plus sûre les activités de pêche. Il s'agit notamment :

- ◬ de réhabiliter les écosystèmes par la mise en place d'aires de conservation pour la pêche ;
- ◬ d'améliorer les techniques de conservation et de transports frais ;
- ◬ de veiller à la salubrité des points de débarquement ;
- ◬ de mettre des chambres de stockage de produits frais pour résorber le surplus de poissons en cas d'abondance ;
- ◬ d'aménager des parkings pour les véhicules de mareyage ;
- ◬ de poursuivre l'opération gilet de sauvetage tout en renforçant les opérations de contrôle en mer et à quai ;
- ◬ d'acquérir du matériel de sécurité pour les pêcheurs artisans, (réflecteurs radar, lampes de signalisation, fusées de détresse etc.….) ;
- ◬ de mettre à disposition ce matériel auprès des pêcheurs artisans ;
- ◬ de poursuivre le programme de formation technique et de sensibilisation sur la sécurité des professionnels de la pêche artisanale et de l'aquaculture ;
- ◬ d'électrifier les sites de transformation et de rendre accessible l'eau ;
- ◬ de faciliter l'accès au crédit adapté pour les professionnels ;
- ◬ de mettre en place des brigades locales de surveillance en collaboration avec les Comités Locaux des Pêches.

CONCLUSION :

La pêche joue un rôle très important dans le développement économique et social de la Région de Thiès. Elle contribue de manière non négligeable à la réduction du chômage, à la satisfaction des besoins alimentaires des populations, à l'accroissement des revenus des communautés de base et à la réduction de la pauvreté. Cependant, force est de constater qu'en 2012, elle vit une situation paradoxale. En effet certains sites de pêche qui étaient particulièrement poissonneuses voient leurs ressources halieutiques se raréfier. Cette situation est due principalement à la dégradation de l'environnement marin et à la surexploitation de certaines espèces.

CHAPITRE VI : RESSOURCES FORESTIERES

INTRODUCTION :

L'exploitation des ressources forestières joue un rôle central dans l'économie d'un pays. Ainsi une gestion rationnelle de ces ressources s'impose pour maintenir le cap d'un développement durable. Les acteurs du développement socio-économique, conscient de cette situation, prennent des mesures aussi bien au niveau national qu'international à travers des programmes pour éviter la dégradation de l'environnement forestier. La région connait une situation de dégradation inquiétante de ces ressources forestières. Les forêts classées s'amenuisent de plus en plus du fait de la prolifération des mines et carrières qui altèrent à grande échelle le couvert végétal. La disparition insidieuse du potentiel forestier compromet la politique forestière au sein de la région.

Ce chapitre abordera dans son ensemble, le domaine forestier, les activités de reboisement et de conservation des sols, la production et l'exploitation forestière et la gestion de la faune.

VI.1.LE DOMAINE FORESTIER

Les forêts classées subissent aujourd'hui une dégradation inquiétante. On note une exploitation minière qui se fait en grande partie dans les domaines classés (déclassement de certaines zones classées) rongeant ainsi progressivement le potentiel forestier. Suite aux déclassements effectués entre 2000 et 2012, la superficie classée de la région est passée de 98.768,5 ha à 94.473,5 ha (soit 4.294,9 ha déclassés). Le périmètre de protection et de restauration des sols des Niayes, qui est à cheval entre les départements de Thiès et Tivaouane, occupe un peu plus de deux (2) hectares protégés sur cinq (5), soit 44.936 ha. La forêt classée de Pout (7.287,6 ha) est à cheval sur les départements de Thiès et Tivaouane tandis que celle de Bandia (17.916,7 ha) l'est sur les départements de Thiès et Mbour.

Tableau 18: Répartition des forêts classées en 2012 selon le département

Nom du massif forestier classé	Sup Tot (ha)	Sup déclassée (ha).	LOCALISATION (Département)
Bandia	10 750	0	Thiès/Mbour
Thiès	11081,255	474,375 en 2000	Thiès
Sébikhotane	1 730	0	Thiès
Pout	3 787,66	661,6	Thiès/Tivaouane
Pout	3 500	0	Thiès/Tivaouane
Pire	9 250	0	Tivaouane
Ndémène	700	0	Tivaouane
P.R Niayes	44 936	160 en 1972	Thiès/Tivaouane
Diaksao	200	0	Tivaouane
Popenguine	1 700	0	Mbour
Diass	302,65	650 en 2007	Mbour
Nianing	3 100		Mbour
Balabougou	222	0	Mbour
Joal	2 276	0	Mbour
Bandia	7 166,7	3762,2	Mbour

Source : IREF/THIES (2012)

VI.2.LES ACTIVITES DE REBOISEMENT ET DE CONSERVATION DES SOLS

Pour contrer les effets néfastes de la dégradation des ressources forestières due entre autres à la sécheresse, à l'urbanisation galopante, aux feux de brousses et aux coupes clandestines d'arbres, l'IREF étant l'organe qui a en charge la gestion des ressources forestières de la région, en collaboration avec ses partenaires a retenu le reboisement dans sa stratégie. La campagne de reboisement de 2012 s'est bien déroulée grâce à l'engagement et à la mobilisation de toutes les parties prenantes.

L'objectif principal visé est : la contribution à la réhabilitation des écosystèmes dégradés et à la lutte contre la pauvreté à travers le reboisement par :

- le développement d'une foresterie rurale intégrée globale et participative,
- le renforcement des actions de préservation des ressources naturelles (sols, végétations, faunes) menacées,
- l'amélioration de la qualité de l'environnement et la satisfaction durable des besoins des populations en produits forestiers.

VI.2.1) Production de plants

Au courant de l'année 2012, 1.801.207 plants, répartis dans 788 pépinières, ont été produits dans la région alors qu'il a été prévu de produire 2.904.000 plants pour un total de 712 pépinières. Ce qui donne des taux d'exécution de 62% pour les plants et 110,7% pour les pépinières.

Tableau 19: Situation de la production de plants

Type	Nombre	Production
Régie	12	253138
Villageoise	37	83312
Communautaires	31	115503
Individuelles	690	1235236
Scolaires	3	1966
Privés – ONG	15	112052
Total	**788**	**1801207**

Source : IREF/THIES (2012)

La majorité des pépinières utilisées (690), soit plus de 85%, sont individuelles et ont assuré un peu plus des deux tiers (68,58%) de la production, soit 1.235.236 plants. Puis vient les pépinières villageoises (4,6% de la production), les régies (14%), les pépinières communautaires (6,4%), les pépinières privées (6,2%). Les pépinières scolaires assurent une part moindre de la production des plants (0,1%).

Une analyse de la production de plants par structure (cf. graphique ci-dessous) permet de mettre en exergue que le secteur de Tivaouane, avec 80% des pépinières de la région, produit environ sept plants sur dix (69%). Le reste est réparti entre Thiès (17% de la production), Mbour (10%) et Diakhao (4%) qui concentrent respectivement 67 ; 85 et 01 pépinières.

Figure 14: Répartition de la production de plants par structure

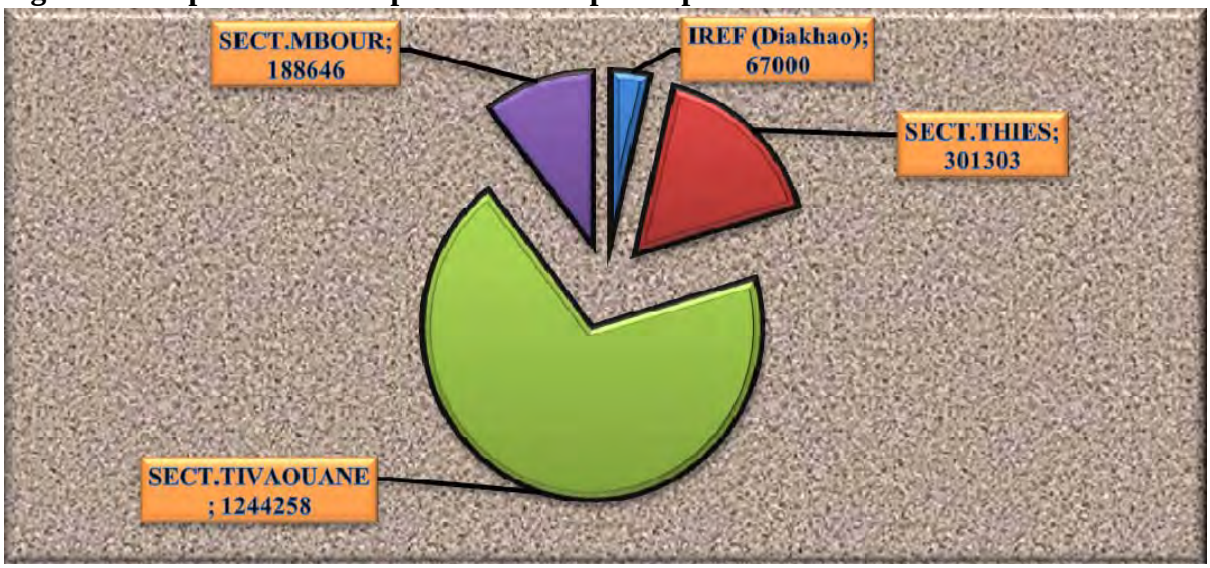

Source : IREF/THIES (2012)

Concernant les catégories d'espèces de plants, les pépinières en produisent principalement quatre types. Ainsi, sur les 1.801.207 plants produits près des deux tiers (64,8%, soit 1.166.915 plants) sont constitués d'espèces fruitières produites par les pépinières individuels et destinées à la vente. Les espèces forestières aussi occupent une part non négligeable de la production (27,5%). Le reste se partage entre les fruitiers-forestiers (4,7%) et les ornementaux (3%).

Figure 15: Proportion des plants produits selon la catégorie d'espèce

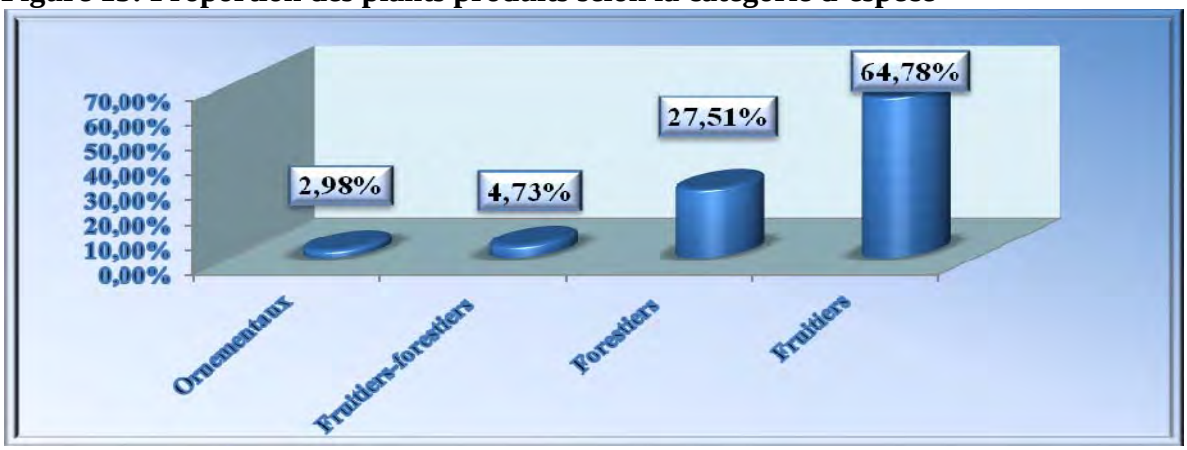

Source : IREF/THIES (2012)

Après avoir produit des plants, la mise en place des activités de reboisement s'en suivent notamment avec les réalisations physiques qui s'effectuent à travers les plantations massives, les plantations linéaires et les plantations conservatoires et de restauration.

VI.2.2) Les réalisations physiques

VI.2.2.1) Les plantations massives

Sur 605 ha qui étaient prévus pour les plantations massives dans les secteurs de Thiès, Mbour et Tivaouane, une superficie de 835,6 ha a été plantée (soit un taux de réalisation de 131,5%,) contre 819,85 ha en 2011 et 1.268 ha en moyenne sur les dix (10) dernières années. Cette superficie a permis d'implanter 156.457 plants (soit une densité de 187 plants par hectare).

Tableau 20: Situation des plantations massives

STRUCTURES		Sect. Thiès	Sect. Tivaouane	Sect. Mbour	Sous-total	PGIES	MDL/Diogo	Total
Régie	**Ha**	0	163,06	0	**163,06**	7,7	0	**170,76**
	plants	0	62975	0	**62975**	6500	0	**69475**
Villageoises	**ha**	10	28,2	111	**149,2**	1	19,5	**169,7**
	Plants	3242	16623	13026	**32891**	2500	7623	**43014**
Communautaires	**Ha**	0	0	0	**0**	0	0	**0**
	Plants	0	0	0	**0**	0	0	**0**
Scolaire	**ha**	5,05	0,5	2,25	**7,8**	0	0	**7,8**
	Plants	840	200	356	**1396**	0	0	**1396**
Individuelles	**ha**	428,25	59,93	7,96	**496,14**	0	0	**496,14**
	plants	27081	9551	5940	**42572**	0	0	**42572**
Privés/ONG	**ha**	0	0	0	**0**	0	0	**0**
	Plants	0	0	0	**0**	0	0	**0**
TOTAL	**Ha**	443,3	251,59	121,21	**816,1**	8,7	0	**835,6**
	Plants	31163	89349	19322	**139834**	9000	0	**156457**

Source : IREF/THIES (2012)

La répartition des plantations suivant les structures cachent des disparités énormes. Plus de la moitié des plants utilisés dans les plantations massives (57,1%) ont été implantés dans le secteur de Tivaouane qui occupe moins du tiers (30,1%) de la superficie total utilisée alors que le secteur de Thiès avec plus de la moitié de la superficie (53%, soit 443,3 ha) se contente seulement 19,9% du total des plants mis en terre (soit 31.163 plants). Du point de vue des types de plantations, les régies ont planté 69.475 plants répartis dans 170,7 ha (soit 406 plants/ha). Ils sont suivis par les plantations villageoises (43.014 plants pour 169,7 ha) et les plantations individuelles (42.572) plants répartis dans 496,1 ha).

Par ailleurs, il convient de signaler que 250.026 plants ont fait l'objet de distribution individuelle et sont répartis entre l'IREF (52.000 plants) et les secteurs de Thiès (38.588 plants), Tivaouane (24.245 plants) et Mbour (135.193 plants).

VI.2.2.2) Les plantations linéaires

Les plantations linéaires se sont établies sur une distance de 90,3 km en 2012 contre 170,1 Km en 2011 et 348 Km en moyenne sur les dix (10) dernières années. Pour les 224 Km qui étaient prévu, l'IREF a pu obtenir un taux de réalisation de 40,34%. Au total 62.691 plants sont répartis entre les Haies vives, les axes routiers, les brise-vents et les alignements, ce qui permet d'obtenir 693 plants par kilomètre.

Tableau 21: Situation des plantations linéaires

Structures	Plantations Linéaires (Km/ Nombre De Plants)									
	Haies Vives		Brise-vent		Axes Routiers		Alignem/ Délimita		TOTAL	
	km	plants	Km	Plants	km	plants	Km	Plants	km	Plants
Sect. Thiès	10,988	9661	8,882	7338	0	0	5	2500	24,87	19499
Sect. Tivaouane	15,32	11225	27,745	19790	0	0	0,2	700	43,265	31715
Sect. Mbour	12,6	8900	7,34	2348	2,29	229	0	0	22,23	11477
Total	**38,908**	**29786**	**43,967**	**29476**	**2,29**	**229**	**5,2**	**3200**	**90,3**	**62691**

Source : IREF/THIES (2012)

Un peu plus de la moitié des plants (50,6%) sont implantés dans le secteur de Tivaouane, répartis sur une distance de 43,2 km (soit 733 plants/km) dont 62,4% des plants sont implantés dans 27,7 km des brise-vents et 11.225 plants sont répartis sur 15,3 Km des haies vives. Aucun plant n'a été mis à terre au niveau des axes routiers situés dans les secteurs de Thiès et Tivaouane.

VI.2.2.3) Les plantations conservatoires

La région de Thiès n'a pas effectué de plantations pour les mises en défense (MED) en 2012. Les surfaces plantées sont réparties entre l'enrichissement et la régénération naturelle assistée (RNA).

Tableau 22: Situation des plantations conservatoires et de restauration

Structures	PLANTATIONS DE CONSERVATION / RESTAURATION (Ha ou Km / Nombre de plants)										
	MED		Enrichissement		CES/DRS		RNA		TOTAL		
	ha	plants	Ha	plants	Km	plants	Ha	Plants	ha	km	Plants
Sect. Thiès	0	0	220,5	4677	0	0	0	0	220,5	0	4677
Sect. Tivaouane	0	0	0	0	0	0	123,3	5550	123,3	0	5550
Sect. Mbour	0	0	66,7	9626	0	0	0	0	66,7	0	9626
Total	**0**	**0**	**287,2**	**14303**	**0**	**0**	**123,3**	**5550**	**410,5**	**0**	**19853**

Source : IREF/THIES (2012)

Alors qu'il a été prévu de planter 605 ha dans le cadre des plantations conservatoires, finalement les deux tiers de la surface prévu (67%) ont été réalisés (soit 410,5 ha) pour un total de 19.853 plants, correspondant à une densité de 48 plant/ha. Ces chiffres cachent des disparités aussi bien au niveau de la superficie implantée qu'au niveau du nombre de plants utilisé dans les trois départements. Le secteur de Mbour qui occupe moins du cinquième de la superficie (16,2% soit 66,7 ha) concentre à lui seul près de la moitié des plants (48,5%) alors que Thiès et Tivaouane avec des superficies respectives de 220,5 ha (53,7%) et 123,3 ha (30%) disposent respectivement 23,5% et 27,9% du nombre total de plants.

VI.3PRODUCTION ET EXPLOITATION FORESTIERE

La région de Thiès, compte tenu de la dégradation de ses ressources forestières due à une exploitation intense est fermée à l'exploitation du potentiel forestier afin de promouvoir la régénérescence de certaines espèces. Cependant, elle entretient des relations commerciales de certains produits forestiers (charbon de bois, bois artisanal et produits non ligneux) avec des zones pourvoyeuses situées à l'intérieur du pays (Tamba, Kolda, Ziguinchor et Bignona) et des pays limitrophes (Mali, Guinée).

VI.3.1) Les importations de bois

Figure 16: Evolution de la quantité de bois artisanal et de bois de chauffe suivant les mois

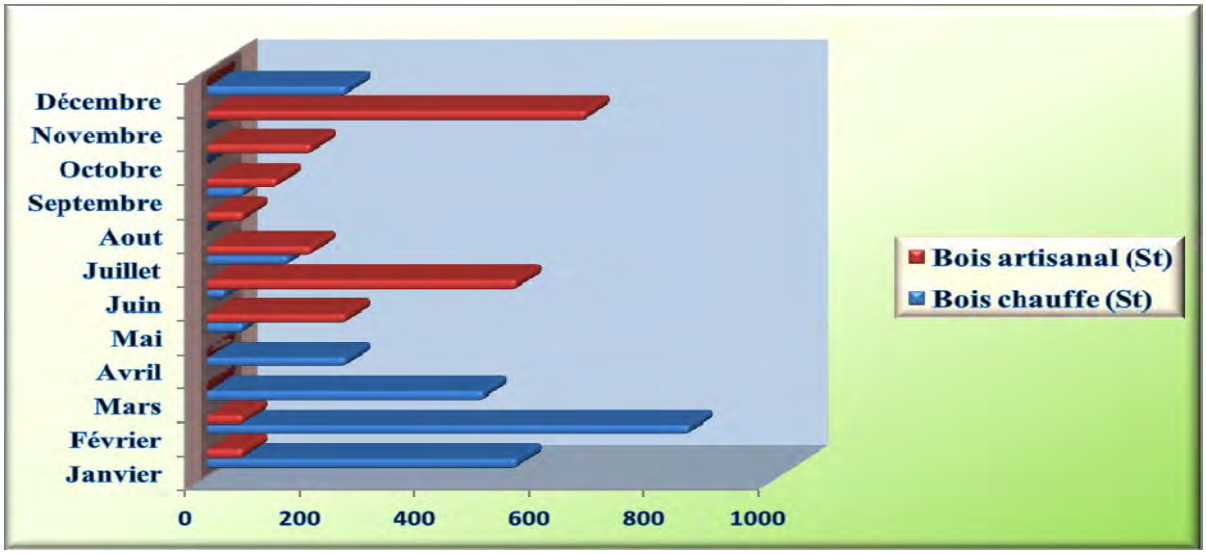

Source : IREF/THIES (2012)

Les importations en bois de chauffe et en bois artisanal s'élève respectivement à 2.630 stères et 2.100 stères en 2012. La quantité de bois de chauffe importée a connu une baisse considérable de plus de la moitié (60,8%) entre 2011 (6.710 St) et 2012. Un peu plus des deux tiers (70,7%, soit 1.860 St) sont importés durant le premier trimestre de 2012, dont 45% au mois de février, correspondant à 840 St. Le deuxième trimestre s'en suit avec 330 St, correspondant à 12,5% de la quantité importé, dont les 72% (240 St) au mois d'avril. Le troisième et le quatrième trimestre se partagent le reste (440 St) avec aucune quantité enregistrée au mois d'août, octobre et novembre.

Quant au bois artisanal on note une tendance contraire de l'évolution des importations à celle du bois de chauffe. Les entrées sont plus importantes au quatrième trimestre qui occupe 40% des importations (soit 840 St) dont 78,6% (660 St) au mois de novembre. Le second trimestre s'en suit avec une entrée de 780 St, correspondant à 37,1% du volume des importations, dont plus des deux tiers (69,2%) au mois de Juin. Les 480 St restant sont répartis entre le premier trimestre (20 St) et le troisième (360 St). Il faut signaler que la région n'a pas enregistré d'entrée de bois artisanal au mois mars, avril et décembre.

VI.3.2) Les importations de produits non ligneux

Les produits non ligneux sont en provenance du Mali et de la Guinée et dans une moindre mesure à l'intérieur du pays (Kaolack, Richard Toll, Kolda, Dakar etc.).

Tableau 23: Répartition des produits non ligneux importés selon le pays d'origine

Nature du produit	Quantité	Pays d'importation
Karité (kg)	49 880	Mali
Gomme arabique (kg)	1 280	Mali
Dankh (kg)	317 310	Mali
Madd (kg)	493 228	Mali
Solom (kg)	7 000	Mali
Encens (kg)	6 710	Mali
Jujube (kg)	37 413	Mali
Oule (kg)	400	Mali
Kocorong (kg)	5 520	Mali
Thièp (colis)	5	Mali
Ecorce (colis)	4	Mali
Eventail (colis)	38	Mali
Eponge (colis)	3	Mali
Calebasse (colis)	23	Mali

Source : IREF/THIES (2012)

Tableau 24 : Répartition des produits non ligneux importés selon le pays d'origine

Nature du produit	Quantité	Pays d'importation
Chapeau (colis)	2	Mali
Louche en bois (colis)	5	Mali
Objet d'art (	1	Mali
Van (colis)	14	Mali
Pois sucré (Kg)	18 640	Mali
Gingembre (kg)	28 914	Mali -Guinée
Nététou (kg)	22 572	Mali -Guinée
Pain de singe (kg)	71 092	Mali -Guinée
Huile de palme (litre)	64 140	Mali-Guinée
Tamarin (kg)	417 205	Mali-Guinée
Piment noir (kg)	20 200	Mali-Guinée
Ditakh (kg)	300	Guinée
Balais avec manche (unité)	850	Guinée
Balais simples (kg)	9 100	Guinée

Source : IREF/THIES (2012)

Au cours de l'année 2012, vingt-huit (28) types de produits sont entrés dans la région de Thiès, dont dix-neuf (19) viennent spécifiquement du Mali, trois (3) de la Guinée et six (6) proviennent à la fois du Mali et de la Guinée.

Les produits en provenance du Mali sont composés essentiellement du « Madd » qui vient en tête avec 493 tonnes et 228 Kg. Il est suivi par le « Dankh » (317 tonnes et 310 Kg), la Karité (49 tonnes et 889 Kg), le « Jujube » (37 tonnes et 413 Kg), le pois sucré (18 tonnes et 640 Kg), le « Solom » (7 tonnes) et l'encens (6 tonnes et 710 Kg). Les produits en colis sont composés essentiellement d'éventails (38 colis), de Calebasse (23), de Van (14), du « Thièp » (4) et d'écorce (4 colis).

En ce qui concerne ceux venant de la Guinée, il s'agit principalement du « Ditakh » estimé à 300 Kg, des balais simples (9 tonnes 100 Kg) et des balais avec manche (850 unités).

Par ailleurs certains produits forestiers sont fournis à la région par ces deux pays. Ils sont constitués d'huile de palme (64.140 litres), du pain de singe (71 tonnes 92 Kg), du tamarin (417 tonnes 205 Kg) etc.

VI.3.3) La circulation du charbon

La quantité de charbon importée dans la région de Thiès en 2012 s'élève à 51.085 quintaux contre 37.140 quintaux en 2011 (soit une évolution relative 37,5%) et proviennent des régions de Tambacounda et de Kolda. De 3.740 quintaux en janvier, la quantité de charbon importé croit en février (5.175 quintaux) avant de décroitre en Mars (2.200 quintaux) pour atteindre par la suite sa valeur maximale en avril (9.008 quintaux). Elle décroit à nouveau au mois de Mai (3.000 quintaux) et fluctue jusqu'au mois d'octobre (5.662 quintaux). Elle décroit à nouveau en novembre (2.300 quintaux) avant d'atteindre la valeur de 4.900 quintaux en décembre.

Tableau 17 : Evolution de la quantité de Charbon importée

Source : IREF/THIES (2012)

VI.4) GESTION DE LA FAUNE

Malgré une tendance au retour à la normale de la pluviométrie, la situation de forte dégradation générale de l'habitat et de la faune prévaut encore même dans le domaine forestier classé. Les facteurs anthropiques perdurent encore avec l'accroissement démographique, la pauvreté, l'élevage extensif, les feux de brousse et l'exploitation forestière, industrielle et agricole problématique des terres.

Dans ces conditions générales plus ou moins drastiques, une faune relique s'est adaptée d'une manière générale à travers certains biotopes plus ou moins favorables pour sa survie. Elle se compose de l'avifaune et de la faune à poils.

L'avifaune concerne la tourterelle de bois, les pigeons, les pintades, les perroquets, les francolins, les calaos, les aigrettes et le gibier d'eau autour des mares temporaires et des bassins de rétention comme les pélicans, les oies de Gambie, les dendrocygnes, les canards, etc.

La faune à poils est composée essentiellement par des lièvres, des rats palmistes, des chacals, des phacochères, des civettes, des patas et des singes verts, etc.

La bande de filao sur la côte nord constitue un biotope assez particulier et favorable pour la reconstitution ou l'implantation de certaines espèces. On note une présence importante de singes et perroquets, dans les Niayes et la zone de Pout où ils causent des dégâts dans les exploitations agricoles. La réserve animalière de Bandia est un mode de valorisation de la flore et de la faune par la constitution d'un parc semi naturel d'animaux sauvages pour le tourisme de vision et pour l'éducation**.**

VI.5.) LES CONTRAINTES DU SECTEUR

Le secteur forestier de la région de Thiès est confronté à un certain nombre de contraintes dont on peut citer entre autres :

- L'insuffisance et la mise en place tardive des intrants et de la main d'œuvre ;
- La rareté du substrat de qualité à proximité des pépinières ;
- L'insuffisance des semences de bonne qualité au niveau des individuels ;
- L'insuffisance et la vétusté du petit matériel de pépinière ;
- La faible participation des collectivités locales à l'effort de reboisement ;
- Le manque de protection des forêts régionales qui ne sont pas viables sans clôture adéquate ;
- insuffisance de la main d'œuvre et la courte durée des contrats de travail (saisonniers) ;
- retard dans le recrutement de la main d'œuvre ;
- insuffisance des intrants et matériel ;
- difficulté à satisfaire la demande croissante en plants fruitiers ;
- insuffisance de la prise en charge du suivi et de l'entretien des plantations par les populations ;

- pannes répétées des forages et des pompes éoliennes au niveau des pépinières en régie ;
- vétusté des véhicules des secteurs, sous-secteurs et des motos victimes de pannes fréquentes ;

VI.6) LES PERSPECTIVES

Dans l'optique d'améliorer la situation du secteur forestier, un certain nombre de solution sont préconisées. Il s'agit entre autres :

- développement d'un partenariat public-privé afin d'obtenir des moyens supplémentaires (intrants et matériel) dans le cadre de la Campagne Nationale de Reboisement 2013 ;
- mise en place à temps des instants et matériel ;
- recrutement de la main d'œuvre et en nombre suffisant ;
- sensibilisation des collectivités locales pour une meilleure prise en charge des activités environnementales qui relèvent de leurs compétences et encouragement des émissions éducatives à travers les médias ;
- L'équipement des comités de lutte en petit matériel de lutte ;
- La mise en place d'unités motorisées au niveau des secteurs forestiers ;
- La réparation des unités de lutte basées à l'IREF et la dotation de nouveaux engins
- L'ouverture de pare feux centraux et périphériques au niveau des forêts classées ;
- La sensibilisation des collectivités locales pour leur implication ;
- Le financement des programmes IEC ;

CONCLUSION :

En définitive, il faut dire qu'aujourd'hui, le potentiel forestier de la région de Thiès est fortement menacé par une surexploitation intense. Ceci est imputable aux déclassements de certaines zones classées pour l'implantation d'entreprises minières, à l'urbanisation galopante et une recrudescence des feux de brousses. Toutefois, il convient de signaler que beaucoup d'efforts ont été consentis par l'IREF et ses partenaires dans les activités de reboisement et de conservation des sols. Les pépinières ont permis la production de 1.801.207 plants qui sont utilisés dans les activités de plantations massives, linéaires et conservatoires. Par ailleurs, les importations de bois, de charbon et des produits non ligneux ont connu une évolution par rapport à 2011. Ce qui aide davantage à la fermeture de l'exploitation du potentiel forestier pour promouvoir la régénérescence de certaines espèces.

CHAPITRE VII : INDUSTRIES ET MINES

INTRODUCTION :

La région de Thiès est l'une des plus actives au Sénégal en termes de production et d'exploitation des mines et de carrières de par sa géologie et sa proximité des grands centres de consommation. En effet, elle dispose de 80 titres miniers et autorisations d'exploitation de carrières en vigueur. Les carrières publiques exploitent le sable et la latérite alors que les autres substances telles que le basalte, le calcaire et le grès sont exploitées en carrières privées. Concernant l'argile mis à part les sites sous régime minier concédés aux cimenteries, elle n'est pas réellement mise en valeur malgré le potentiel qui existe dans la région. Par ailleurs, les substances comme le phosphate, l'attapulgite, les minéraux lourds, sont soumis au régime minier.

Dans ce chapitre, il sera question d'exposer la situation des titres miniers et des autorisations d'exploitation des carrières, le volume de production des mines et des carrières en 2012 avant de dégager les contraintes et les perspectives du secteur.

VII.1.SITUATION DES TITRES MINIERS ET DES AUTORISATIONS D'EXPLOITATION DES CARRIERES

VII.1.1) Les concessions minières

Au total, treize (13) concessions minières ont été cédées aux entreprises suivant : SSPT (à Allou Kagne, Sébikotane, Warang et Mbodiène), ICS, CDS, SOCOCIM, PROCHIMAT, SENEGAL MINES, DANGOTE, SDI et GCO pour l'exploitation de l'attapulgite, des phosphates de chaux, du calcaire, de l'argile et des minéraux lourds (en phase de construction)

Concernant les petites mines, il n'y a que les phosphates de chaux qui sont en cours d'exploitation avec l'entreprise SEPHOS. Les phosphates d'alumine sont non exploités à ce jour.

VII.1.2) Les carrières

Les substances de carrières produites dans la région sont constituées de calcaire, de basalte, du Grés et des argiles. Elles sont produites principalement dans les secteurs de Pout, Bandia et Diack.

VII.1.2.1) Le Calcaire

Dans la zone de Pout, la production de calcaire est assurée par l'entreprise Xewell Cimenteries (en cours d'exploitation), la société Sénégalaise de Chaux (activité de concassage uniquement), l'entreprise Carrières et Sables (arrêt de l'exploitation depuis 2008), l'entreprise minière du Diobasse (non exploité avec dernière autorisation datant de 2009), ENTRACOM (non exploité avec dernière autorisation en 2008), SOCOCIM (en cours d'exploitation) et la société DANGOTE (en phase de construction).

Du côté de Bandia, la production de calcaire, en cours d'exploitation, est assurée par les entreprises suivantes : SODEVIT, SODEVCO, RSME, CAREX, TRANSPORT GAZAL. Il existe toutefois des sites attribués qui ne sont pas encore exploités.

VII.1.2.2) Le Basalte

Le basalte est produit à Pout par SOECO dont l'exploitation est en cours et la société PASTEF BEER (non exploité avec la dernière autorisation d'exploitation datant de 2004).

L'essentiel de la production de basalte provient de Diack dans le Communuaté rurale de Ngoudiane. A ce niveau, le basalte est exploité par les entreprises SOSECAR, COGECA, GECAMINES, CSE, HOUAR SINTRAM et celle d'Oumar DEME. Il faut noter que certaines entreprises sont ne arrêt d'exploitatation comme la SOECO l'entreprise de Mapathé Ndiouck et TETACAR.

VII.1.2.3) Le Grés

En 2012, le Grés est produit de façon intermittente dans les entreprises « Cheikh DIENG » et « Libasse NIANG ». Toutes les autres carrières attribuées sont à l'arrêt.

VII.1.2.4) Les argiles

L'argile, est en cour d'exploitation, est produit au niveau de la société CDS (Ciment du Sahel). En plus de la construction de la société Dangote, un projet est en cours avec la SDI pour la production d'argiles dans la région. Les projets d'exploitation de mise en valeur de l'argile par les sociétés CERAM et Compagnie des Argiles du Sénégal n'ont pas démarré en 2012.

VII.2. VOLUME DE PRODUCTION DES MINES ET DES CARRIERES

Le volume de la production des carrières (sable, calcaire, latérite et basalte) a fortement fluctué entre 2007 et 2012 passant de 1.213.297,8 m3 à 2.080.718 m3 (soit un taux d'accroissement annuel moyen de 9,4%).

Figure 17: Evolution de la production des carrières entre 2007 et 2012

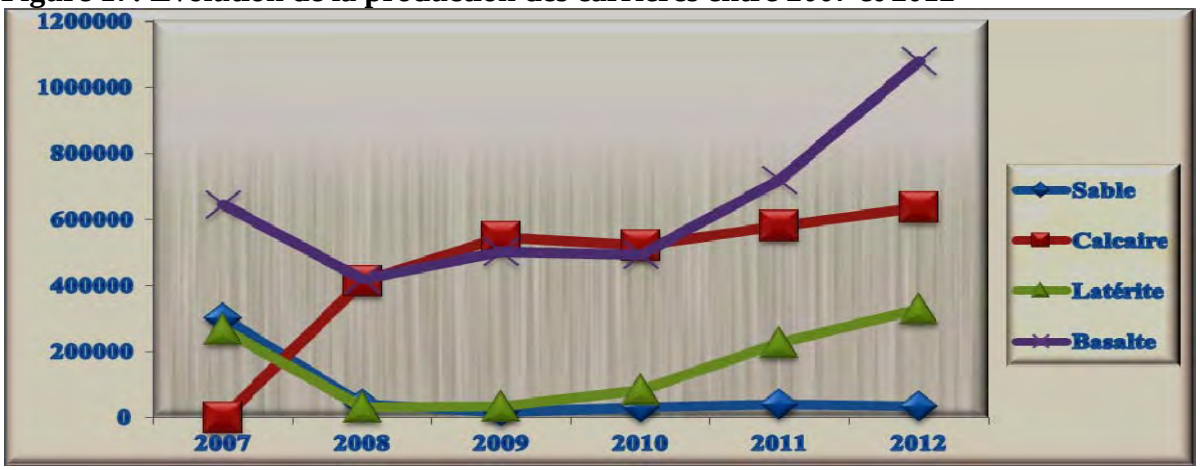

Source : service régional des mines de Thiès (2012)

Le sable a connu une baisse considérable du volume de sa production qui fait une chute libre entre 2007 (300.556 m3) et 2008 (40.800 m3), soit une baisse relative de 636%, avant de fluctuer de manière plus ou moins faible jusqu'en 2012 pour atteindre 35.034 m3 (soit 4,3% de la production nationale). La latérite a connu une évolution similaire sauf qu'à partir de 2010 la production augmente considérablement passant de 85.000 m3 à 327.459 m3 en 2012, représentant ainsi 43,9% de la production nationale. Concernant le calcaire, avec un accroissement annuel moyen de 200%, le volume de la production qui était de 800 m3 en 2007 est passé à 412000 m3 en 2008 (soit une hausse relative de 514%) avant d'évoluer par la suite de manière constante jusqu'en 2012 pour atteindre 637.008 m3. Enfin, le basalte qui occupe la plus grande production en 2012 (1.081.217 m3) a connu une forte évolution à partir de 2010 (495.000 m3) après avoir connu une chute libre entre 2007 (644.188,8 m3) et 2008 (419.400 m3) et évolué constamment de 2008 à 2010.

La production des mines s'élève à 1.661.686 tonnes en 2012 et est remporté par les phosphates marchands utilisés pour la production d'acide phosphorique qui occupe 84,25% de la production (soit 1.400.000 tonnes). Vient en seconde position les phosphates de chaux (208.621 tonnes) et les attapulgites (53.065 tonnes).

Tableau 25 : Situation de la production des mines

	Substances	Production (en Tonne)
Mines	**Attapulgites**	53065
	Phosphates de Chaux	208621
	Phosphates marchandes pour la production d'acide phosphorique	1400000
	Total	**1.661.686**

Source : service régional des mines de Thiès (2012)

En ce qui concerne les substances utilisées dans la cimenterie, la production totale (calcaire, argile, latérite) s'élève à 4.265.099 tonnes en 2012 contre 4.236.787,7 tonnes en 2011 (soit une légère hausse de 28.311,32 tonnes). Le calcaire représente 90% de la production (soit 3.813.014,8 tonnes contre 3.779.831 en 2011). Le reste est répartie entre les argiles (8%) et qui ont connu une baisse relative de 7,6% du volume produit), et les latérites (2%) avec une hausse de 133,5% par rapport à la production de 2011.

Figure 18 : Evolution de la production des substances utilisées dans la cimenterie

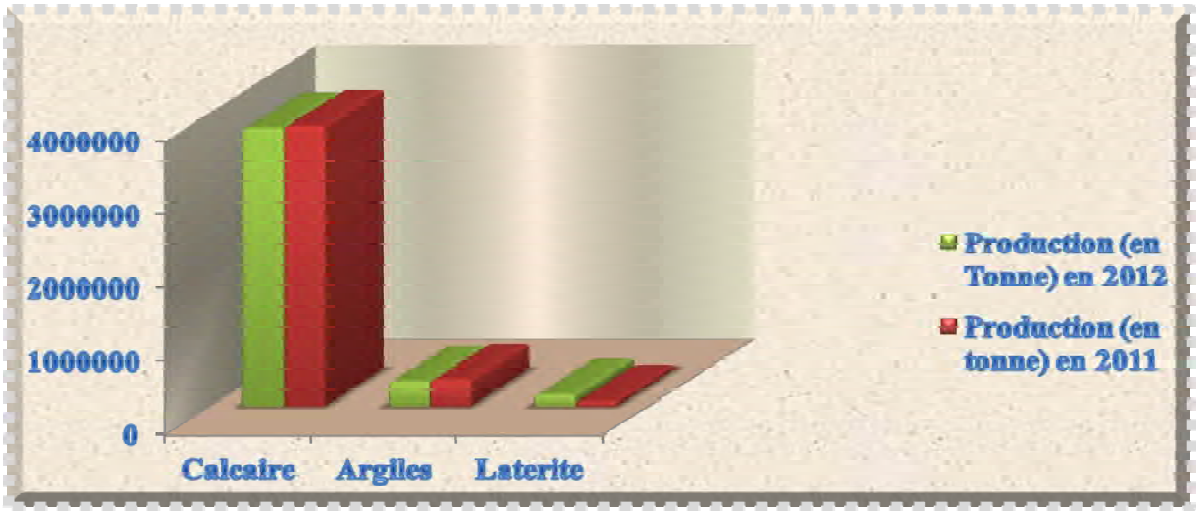

Source : service régional des mines de Thiès (2012)

VII.3) CONTRAINTES ET PERSPECTIVES DU SECTEUR

Le secteur minier au niveau de la région de Thiès est confronté à un problème sensible d'acceptabilité par les populations locales, des projets d'exploitation des mines ou de carrière lié le plus souvent à l'occupation des terres et à la situation environnementale dans les zones d'exploitation.

Ainsi, pour une meilleure efficacité dans la surveillance des activités minières de la région, il a été prévu à court terme de :

- faire l'état des lieux des sites d'exploitation en particulier ceux de Bandia et de Paki-Toglou ;
- régulariser les sites d'emprunts de matériaux.

Au niveau central, deux projets ont été lancées :

- la révision du code minier ;
- la réflexion sur la mise en place d'un fonds économique et social destiné aux populations impactées par l'exploitation minière.

CONCLUSION :

La production des mines et des carrières a connu une évolution entre 2011 et 2012. Le volume de la production des substances utilisées dans la cimenterie (calcaire, argile et latérite) a connu une légère hausse. Par ailleurs au niveau des carrières, la production de calcaire a évolué de 9,6%, celle de la latérite de 43,6% et celle du basalte d'environ 50% même si le sable produit a diminué de 13,2%. Toutefois, malgré la hausse des recettes du secteur des mines et carrières de la région de Thiès, l'exploitation minière au sens juridique du terme a contribué assez faiblement (18,2%) aux recettes de la région au cours de l'année 2012. Cela est imputable partiellement au fait que la procédure de vérification et de liquidation n'ait pas été achevée.

CHAPITRE VIII : ARTISANAT

INTRODUCTION :

L'artisanat, de façon générale, est la production de produits ou services grâce à un savoir-faire particulier et hors contexte industriel. Il joue un rôle important dans le développement économique et social du Sénégal.

La région de Thiès bénéficie d'un secteur artisanal très dynamique, répartit en trois sections à savoir l'art, la production et le service. Les villages artisanaux, gérés par la chambre de métiers, sont au nombre de trois dans la région dont l'un est situé dans le département de Thiès et les deux autres sont dans le département de Mbour. Cependant, il faut noter l'existence d'un quatrième village artisanal à Tivaouane.

VIII.1. SITUATION DES ARTISANS

En 2012, le nombre d'artisans inscrits à la chambre des métiers s'élève à 4.823, composé en majorité de chefs d'entreprise (77,3%, correspondant à 3.727 acteurs) et le reste (22 ,7%) sont des compagnons. Une analyse de la répartition suivant la classification socio-économique permet de mettre en exergue que près de la moitié du nombre de ces artisans (49,9%) évoluent dans la production. Puis vient l'Artisanat artistique et créatif qui absorbe 26% (soit 1.255 artisans) ; quant à l'artisanat de service, il absorbe le reste (24,1%), correspondant à 1.158 artisans.

Tableau 26 : Répartition des artisans suivant la section

Section	Nb Chef d'entreprise	Nb Compagnon	Total
Art	973	282	**1 255**
Production	1 941	469	**2 410**
Service	813	345	**1 158**
Total	**3 727**	**1 096**	**4 823**

Source : Chambre des Métiers de Thiès (2012)

Un coup d'œil sur la répartition des artisans inscrit à la CMT selon le département permet de dire qu'un peu plus de la moitié des acteurs œuvrant dans le secteur artistique sont dans le département de Thiès (52,5%). Le département de Mbour étant un site touristique vient en seconde position avec 30,4% des artisans ; puis vient le département de Tivaouane. Cette concentration du nombre d'artisans dans le département de Thiès peut s'expliquer par son caractère administratif (capital régional) mais aussi par la présence de certaines structures telle que la chambre des métiers.

Figure 19 : Répartition des artisans selon le département

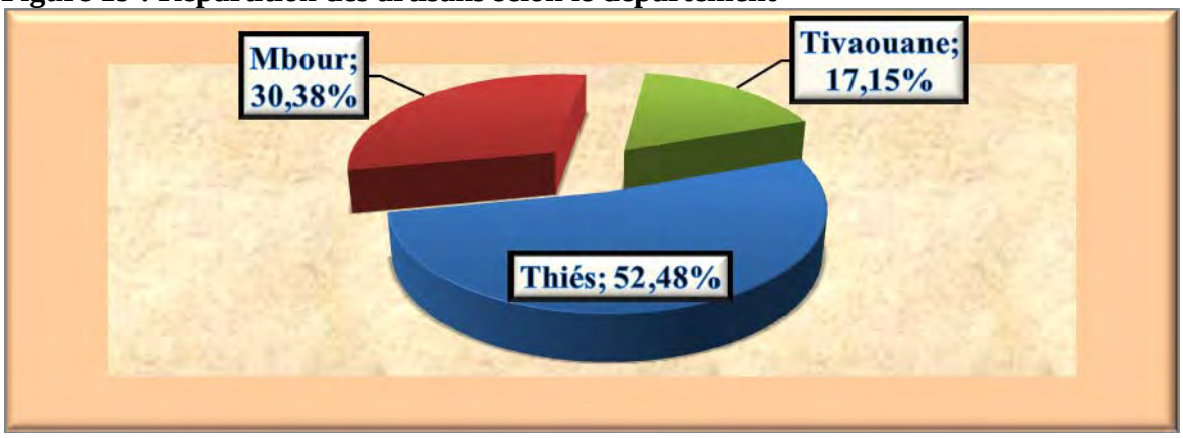

Source : Chambre des Métiers de Thiès (2012)

Il revêt de l'analyse faite sur la répartition des artisans inscrits à la CMT par sexe que plus de la moitié (56,4%) sont des hommes et dont la majorité (54,8%) s'exercent dans le département de Thiès qui aussi regroupe 49,4% des femmes. Un croisement effectué entre le sexe et la section permet de mettre en exergue que 55,4% des hommes (correspondant à 1.508 artisans) évoluent dans l'artisanat de production, 24% s'exercent dans l'artisanat des services et le reste (20,6%) s'active dans l'artisanat artistique et créatif. A l'instar des hommes, l'artisanat de production emploie aussi la majorité des femmes (42,9%, correspondant à 902 artisans), suivi par l'artisanat artistique et créatif avec près du tiers des inscrits à la CMT (33,2%). L'artisanat de service, pour sa part, absorbe le reste (501 actrices).

Tableau 27:Répartition des artisans inscrits à la chambre des métiers selon la section, le département et le sexe

Section	Département						Total	
	Thiès		Mbour		Tivaouane			
	H	F	H	F	H	F	Total H	Total F
Art	276	369	243	121	38	208	557	698
Production	805	475	455	286	248	141	1508	902
Service	412	194	173	187	72	120	657	501
Total	**1493**	**1038**	**871**	**594**	**358**	**469**	**2722**	**2101**

Source : Chambre des Métiers de Thiès (2012)

VIII.2. LES VILLAGES ARTISANAUX

La chambre des métiers de Thiès gère trois villages artisanaux dont ceux de Thiès, Mbour et Saly Portudal. Concernant le village artisanal de Thiès, il est composé de 55 cantines réparties dans 14 corps de métiers. Un peu plus de quatre (4) cantines sur neuf (9), soit 45,45% sont absorbés par la Maroquinerie. Elle est suivie par la Bijouterie qui se retrouve avec 21,8% des cantines (soit 12 unités), la Couture (3 cantines), la Sculpture (3 cantines), la Cordonnerie (2 cantines) et la Peinture (2 unités). Les corps de métiers restant à savoir le Menuiserie

métallique; le Tissage ; la Menuiserie ébénisterie ; la Sculpture sur calebasse ; la Tôlerie ; la Mécanique auto ; la Coiffure ; l'Electricité bâtiment se contente chacun d'une cantine**.**

Quant au village artisanal de Saly, il est situé au cœur de la station balnéaire de Saly sur la route menant au Lamantin Beach à Saly Nord. Il a été créé en 1981 et fut inauguré par le premier **Président de la République du Sénégal Léopold Sédar SENGHOR**. Le village artisanal de par son histoire fait partie du patrimoine touristique de la station balnéaire de Saly.

VIII.3. LES CONTRAINTES ET PERSPECTIVES

Les contraintes majeures du secteur de l'artisanat sont surtout liées :

- Au manque d'équipements et de moyens logistiques ;
- Et au déficit de formations et de renforcement de capacités des agents de la Chambre des Métiers et des maitres artisans formateurs.

Ainsi, les perspectives qui se dégagent sont entre autres :

- appui institutionnel pour la location de local pour abriter le siège des antennes départementales ;
- équipement en outils informatiques des antennes ;
- renforcement des moyens logistiques de la Chambre de métiers ;
- dotation en ordinateur pentium 4 à l'administration de la Chambre de Métiers ;
- équipements de la vitrine régionale (split, ordinateurs… etc.) ;
- recherche de bailleurs pour les sessions de renforcement de capacités des agents de la Chambre de Métiers, des maîtres artisans formateurs et la formation des élus ;
- recherche de stages de perfectionnement pour le personnel de la Chambre de Métiers auprès des partenaires nationaux et internationaux.

CONCLUSION :

En définitive, il faut signaler que les chiffres annoncés dans ce chapitre ne reflètent pas complètement la réalité du secteur artisanal de la région de Thiès. En effet beaucoup d'artisans ne sont pas affilés à la chambre de métiers et par conséquent ne sont pas pris en compte dans l'analyse. Néanmoins, le secteur de l'artisanat est très dynamique et occupe une part importante dans les activités économiques et sociales de la région à travers la création des emplois et de la richesse. Cependant avec les projets de réhabilitation des villages artisanaux de Thiès et Saly et la redynamisation du centre de formation en menuiserie bois, ce secteur connaitra des lendemains meilleurs.

SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

CHAPITRE IX : COMMERCE

INTRODUCTION :

Le commerce est l'une des activités les plus importantes menées dans la région de Thiès. Cette dernière dispose d'une vingtaine de marchés permanents, plus de dix marchés hebdomadaires mais aussi plusieurs magasins à grande surface (supermarchés et magasins de référence). On note aussi l'existence d'un secteur informel très dynamique qui occupe en grande partie, comme dans la majorité des régions Africaines, l'espace économique. Il faut dire aussi que la région bénéficie d'une rente de position par rapport à la capitale Dakar (située seulement à 70 Km seulement), ce qui augmente davantage les échanges et les flux commerciaux.

Ce chapitre abordera les activités de surveillance du marché, le contrôle de l'application de la législation et de la réglementation, le suivi de l'iodation du sel, de la campagne de vérification périodique des instruments de mesure.

IX.1. LES ACTIVITES DE SURVEILLANCE DU MARCHE

En 2012, le Service Régional du Commerce de Thiès, a renforcé ses activités avec la lutte contre l'inflation et un suivi quotidien de l'évolution des prix et des stocks des produits de grande consommation (riz, sucre, l'huile, lait, oignon, pomme de terre, gaz butane ciment, fer à béton). La surveillance s'est fait à travers le retrait systématique des circuits de distribution des produits frauduleux, contrefaits, dangereux et périmés ; le contrôle des prix et de la facturation par une répression des pratiques de prix illicites et des infractions aux règles de facturation mais aussi par la production d'un document de suivi qui présente de façon synoptique la situation hebdomadaire des stocks et des prix des principaux produits de consommation.

Tableau 28: Liste des produits retirés des circuits de distribution

Désignation	Quantité
Produits périmés	5,75 tonnes
Produits de contrefaçon	700 KG
Produits pharmaceutiques	805 KG
Piles électriques (R20)	737 piles
Sucre cristallisé	450 KG
Gaz butane (bonbonne de 2,7 KG)	474 bonbonnes
Gaz butane (bonbonne de 6 KG)	908 bonbonnes
Huile (en bidon)	350 L

Source : Service Régional du Commerce de Thiès (2012)

L'arrêté n°3464/MCIA/DCI du 20 avril 2012 portant une fixation des prix plafonds au détail de certaines variétés de riz brisé, du sucre cristallisé et de l'huile a permis de stabiliser les prix des produits de consommation courante sans aucune perturbation majeure. Ainsi un plan de communication a été élaboré en collaboration avec la presse locale (RTS, APS, SUD FM etc) et des émissions interactives ont été retenues pour faciliter l'application des mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la protection du pouvoir d'achat du consommateur. Par ailleurs, un tableau des prix a été confectionné et remis aux opérateurs économiques chaque mois.

Le SRC de Thiès a effectué un recensement des boulangeries et des kiosques, ce qui a permis une identification de leur propriétaire. En plus, des réunions périodiques sont tenues avec les professionnels du secteur pour faciliter le dialogue.

Le SRC de Thiès pour veiller au respect du prix du pain a effectué une surveillance de la vente avec la planification des zones à surveiller chaque semaine.

IX.2. SUIVI DE L'IODATION DU SEL

Le contrôle et le suivi de l'iodation du sel est l'une des activités régulières menées quotidiennement par les groupes de surveillance. Ils effectuent des visites sur les différents sites de production afin de faire la situation sur l'état du matériel (groupes électrogènes et unités d'iodation), la production, le traitement et la commercialisation du sel.

Le niveau de la production du sel a diminué en 2012, il varie entre 100 à 150 tonnes de sel traité par mois et entièrement commercialisé. La quasi-totalité du sel iodé commercialisé provient des régions de Kaolack et Fatick. Cependant, il faut noter que le manque de financement du plan d'action 2012 a compromis les efforts déployés par les partenaires.

Tableau 29: Test d'iodation du sel

Localités	Quantités testés(en T)	Quantités Positifs (en T)	Quantités Négatifs (en T)
Thiès	2210	1482	728
Mbour	2237	1720	517
Tivaouane	1832	1467	365
Région	**6279**	**4669**	**1610**

Source : Service Régional du Commerce de Thiès (2012)

En 2012, 6.279 tonnes de sel ont été testé à l'iodation et il en est ressorti que 4.669 tonnes étaient iodés contre 1.610 tonnes de sel non iodés, soit un taux d'iodation d'environ 75%. Le département de Mbour concentre la plus grande quantité de sel testé (2.237 tonnes) avec un taux d'iodation en dessus du taux régional (76,9%). Quant au département de Tivaouane,

malgré qu'il a la plus petite quantité de sel testé (1.832 tonnes), il se retrouve avec le plus grand taux d'iodation (80%) contrairement au département de Thiès qui a enregistré la plus grande quantité de sel négatif au test (728 tonnes) et par conséquent le plus petit taux d'iodation (67%).

IX.3. CAMPAGNE DE VERIFICATION PERIODIQUE DES INSTRUMENTS DE MESURE

Lancée officiellement par Arrêté n°003494/MCIA/DCI/DM du 26 avril 2012, la campagne de vérification périodique des instruments de mesure a démarrée effectivement le 04 juin 2012 dans la région de Thiès. Elle a été clôturée le 14 décembre 2012. La campagne s'est déroulée à un rythme satisfaisant malgré l'installation de l'hivernage et l'inaccessibilité de certaines zones.

Sur 5.134 instruments de mesures vérifiés, 942 ont fait l'objet d'un bulletin de refus et 113 défectueux ont été définitivement retirés des circuits commerciaux. Ainsi les opérations ont été effectuées en parfaite conformité avec le Décret 60-415/MCI du 23 novembre 1960 organisant le contrôle des instruments de mesures. Le montant des taxes s'élevait à 965.000 francs CFA le 14 décembre 2012.

IX.4. CONTRÔLE DE L'APPLICATION DE LA LEGISLATION ET DE LA REGLEMENTATION ECONOMIQUES

Dans le cadre de la surveillance géographique des secteurs, les zones sont visitées chaque mois et les infractions sont réprimées. Au 31 décembre 2012, 1.269 procès verbaux ont été dressés pour un montant de 21.293.000 francs CFA entièrement recouvré et versé au Trésor.

IX.5. CONTRAINTES

Le développement du secteur se heurte à plusieurs contraintes majeures à savoir:

- la faiblesse du pouvoir d'achat des populations qui se traduit par une circulation lente des stocks ;
- l'accès difficile au crédit ;
- la pléthore d'opérateurs économiques entraînant la saturation du secteur ;
- l'anarchie qui règne dans la distribution suite à la suppression des stands de Commerce.

Le Service Régional du Commerce se trouve aussi confronté à l'insuffisance des dotations budgétaires, de parc informatique ainsi que de locaux pouvant abriter le Service Départemental de Tivaouane.

CONCLUSION :

Le commerce fait partie des filières porteuses du développement de la région de Thiès. Il emploie une partie importante de la population. Les activités liées à la surveillance ont permis le retrait systématique des circuits de distribution des produits frauduleux, contrefaits, dangereux et périmés mais aussi d'effectuer des contrôles sur les prix. Le taux d'iodation du sel dans la région reste relativement faible (75%) même si un suivi est constamment effectué au niveau des unités de production. La campagne de vérification périodique des instruments de mesures s'est bien déroulée (5.134 instruments de mesures vérifiés). Une forte somme d'argent (21.293.000 francs CFA) a été entièrement recouvrée et versée au Trésor dans le cadre des activités liées à la réglementation économique.

CHAPITRE X : TRANSPORT

INTRODUCTION :

Thiès, encore appelée la capitale du rail, occupe une place importante dans le domaine du transport ferroviaire et terrestre au Sénégal du fait de sa position stratégique (70 Km de la capitale sénégalaise), de la présence de nombreux chemins de fer qui la relie à capitale sénégalaise et malienne et d'un réseau routier long de plus de 1.394 km. Dans ce chapitre, il sera question d'aborder le transport routier et ferroviaire.

X.1. TANSPORT ROUTIER

Durant ces dernières décennies on a noté au Sénégal une modernisation des infrastructures et des moyens de transport avec construction d'autoroutes et l'implantation de beaucoup de structures évoluant dans le domaine du transport (agences de voyage, auto-écoles, parking pour vente de véhicules etc...). Par ailleurs, on assiste aussi à la construction de l'autoroute à péage et de l'Aéroport Internationale Blaise Diagne (AIBD) qui se localise dans la région de Thiès. Par conséquent, on note une évolution du nombre de véhicules immatriculés chaque année et une recrudescence des accidents de la route au niveau de la région.

Figure 20: évolution du nombre de véhicules immatriculés

Source : Service des transports terrestre/Thiès (2012)

Le nombre de véhicules immatriculés dans la région en 2012 s'élève à 2.881 dont 77% de véhicules d'occasion et le reste est constitué de véhicules neufs. Ce nombre n'a cessé d'augmenter entre 2009 et 2012. D'abord de 2.053 véhicules immatriculés en 2009, il passe à 2.444 en 2010 puis à 2.792 véhicules en 2011 avant d'atteindre sa valeur de 2012. Ces véhicules immatriculés sont constitués en majorité de véhicules d'occasion sur la période considérée (89% en 2009, 83% en 2010 et 77% en 2011 et 2012). Ceci n'est pas sans

conséquence sur l'environnement dans la mesure où ces véhicules d'occasion peuvent participer de manière considérable à la pollution atmosphérique.

Une analyse de l'évolution du nombre de ces véhicules immatriculés selon la catégorie révèle qu'en 2012, plus de la moitié des véhicules est constitué de véhicules particuliers (51%) contre 50,2% en 2011 et 64,8% en 2009. Les deux roues (motos) viennent en seconde position avec 15%, suivies par les camionnettes (10%). Les autocars occupent la plus petite proportion (4%).

Tableau 30: Evolution du nombre de véhicules immatriculés entre selon la catégorie

Catégories	2009	2010	2011	2012
Véhicules particuliers	1331	1454	1447	1469
Camionnettes	240	245	275	279
Autocars	79	53	81	103
Camions	130	145	141	150
Tracteurs	102	189	261	206
Semi-remorques; remorques	127	196	253	232
Deux roues (motos)	44	162	334	442

Source : Service des transports terrestre de Thiès (2012)

Concernant les accidents de la route, le nombre a considérablement augmenté entre 2011 et 2012. Les accidents corporels passent de 402 en 2011 à 480 en 2012 (soit une hausse de 19,4%). Quant aux accidents matériels, ils ont connu une hausse de 23% passant de 457 cas en 2011 à 562 en 2012. Par contre, on remarque une baisse des victimes tués qui passe de 18 à 15 entre les deux années au moment ou le nombre de victimes blessés connait une hausse de 81 cas de plus que 2011 (465 cas).

Tableau 31: Evolution des accidents

Année	accidents constatées		nombre de victimes	
	corporels	matériels	tués	blessés
2011	402	457	18	384
2012	480	562	15	465

Source : Service des transports terrestre de Thiès (2012)

X.2. TRANSPORT FERROVIER

La région de Thiès est le point de rencontre de toutes les lignes de voies ferrées nationales et internationales. Elle est aussi connue sous le nom de la « Capitale du Rail » du fait que tout le réseau ferroviaire national s'organise à partir de cette région et aussi au regard du siège de l'Ex Société Nationale des Chemins de Fer du Sénégal (EX-SNCS), rebaptisée Transrail SA, qu'elle abrite.

X.2.1 HISTORIQUE DE LA CREATION DE TRANSRAIL

Le Sénégal a connu son premier transport ferroviaire en 1882 et représentait à l'époque le premier réseau ferroviaire de l'Afrique occidentale Dakar-Saint louis d'une longueur de 262 Km. Ainsi à la fin du XX^{e} siècle la ligne de l'ancien chemin de fer Dakar-Niger devient de plus en plus difficile à gérer lié au manque d'investissement et à la concurrence du réseau routier. Les deux Etats, Dakar et Bamako, qui étaient très endettés à l'époque se ont procédé à la recherche de solutions pour ne pas perdre le contrôle du réseau ferroviaire. Mais les institutions financières (la banque mondiale et l'AFD) ont exercé une forte pression sur les deux Etats pour la privatisation du secteur en leur conditionnant un prêt de 73 millions de dollar.

Avec le soutien des bailleurs de fonds internationaux, le processus s'enclenche en avril 2001 sous la forme d'un appel à « manifestation d'intérêt » pour une « concession intégrale », en novembre quatre consortiums sont retenus pour participer à l'appel d'offre technique et financier. Le 11 février 2003 la concession est attribuée, à titre provisoire, au groupement Canac-Getma (qui regroupe les entreprises canadiennes Canac et française Getma) mieux disant avec une offre de quinze milliards de francs CFA. La concession définitive, d'une durée de 25 ans, est prononcée le 5 mars 2003.

Comme prévu dans les accords, Canac-Getma crée la société anonyme Transrail SA, qu'il détient à 51 % par l'intermédiaire de *Transrail Investissement*. Le reste du capital en actions est réparti entre : les États du Mali et du Sénégal (10 % chacun), les actionnaires privés des deux pays (20 %), et les employés de Transrail par l'intermédiaire d'un fond commun de placement (9 %). La nouvelle société débute son activité le 1er octobre 2003.

X.2.2 TRAFIC DE MARCHANDISES ET RECETTES

Tableau 32 : Résultats du trafic de marchandises (en tonnes)

Désignation	Prévision	Réalisation
Tonnes (t)		
Hydrocarbures Mali	12.772	10.061
Autres hydrocarbures	330	-
Conteneurs	151.876	80.850
Engrais et pesticides	60.177	45.285
Céréales	26.464	37.126
Sel	-	110
Sucre et autres produits alimentaires	21.392	620
Ciment et matériaux de construction	40.730	13.391
Coton	5.749	17.572

Attapulgite	121.132	15.020
Soufre	-	-
Autres	56.327	23.617
Total	**496.951**	**243.653**
(Nombre de wagons chargés en montée)		**5.941**
(Nombre de wagons chargés en descente)		**2.264**
Chargement moyen par wagon		**29,7**

Source : Transrail SA, Thiès (2012)

En 2012, le tonnage du trafic de marchandises effectué par Transrail s'élève à 243.653 tonnes sur 496.951 tonnes qui était prévu, soit un taux de réalisation de 49%. Ce taux relativement faible peut s'expliquer par la crise qui sévissait au Mali et qui a ralenti le déroulement normal des transactions. Ces produits transportés sont composés en majorité de ceux en conteneur (33,2%), des engrais et pesticides (18,6%) et des céréales (15,2%). Le coton, l'attapulgite et les autres produits concentrent respectivement 7,2% ; 6,2% et 9,7%. L'analyse suivant le nombre de wagon nous laisse dire que le chargement moyen par wagon se chiffre à 29,7 tonnes au moment où le nombre de wagon chargé en montée et en descente s'élève respectivement à 5.941 et 2.264 tonnes.

Si nous nous intéressons aux recettes mobilisés on peut dire que ces dernières n'ont pas été très satisfaisantes dans la mesure où le rapport entre ce qui était prévu et ce qui est obtenu finalement tourne autour de 66% dans l'ensemble, soit 9.592.850.408 de francs CFA sur 14.563.364.834 francs CFA.

Tableau 33 : Recettes du trafic de marchandises

Désignation	Cumul				Variations en %
	Prévision	Réalisation	Taux	Même période exercice précèdent	Par rapport à l'exercice précèdent
RECETTES (F CFA)					
Hydrocarbures Mali	512 708 084	460 717 040	89,86%	229 031 571	**101,16%**
Autres hydrocarbures	825 683	-	-	-	-
Conteneurs	6 183 106 368	5 149 265 316	83,28%	5 771 126 398	**-10,78%**
Engrais et pesticides	2 429 938 186	1 287 993 762	53,01%	1 899 079 422	**-32,18%**
Céréales	889 355 093	1 193 411 477	134,19%	878 465 497	**35,85%**
Sel	-	1 133 240	-	7 999 956	**-85,83%**
Sucre et autres produits alimentaires	876 496 481	27 640 093	3,15%	457 656 030	**-93,96%**
Ciment et matériaux de construction	1 138 460 857	372 265 000	32,70%	1 120 994 632	**-66,79%**
Coton	186 844 101	440 350 991	235,68%	110 700 320	**297,79%**
Attapulgite	255 930 993	29 989 608	11,72%	161 824 084	**-81,47%**
Soufre	-	-	-	-	-
Autres	2 089 698 988	630 083 880	30,15%	1 104 149 030	**-42,93%**
Total	**14 563 364 834**	**9 592 850 408**	**65,87%**	**11 741 026 940**	**-18,30%**

Source : Transrail SA, Thiès (2012)

Cette faiblesse relative du taux de réalisé peut être imputée à la baisse de 10,8% des recettes tirées des conteneurs qui représentent à eux seuls 54% du total des recettes, soit 5.149.265.316 francs CFA. Mais aussi à la baisse, par rapport à l'année 2011, de 32,2% des

engrais et pesticides et 66,8% du ciment et matériaux de construction qui représente qui représentent respectivement 13% et 4% du total des marchandises. Cependant il faut signaler les taux de réalisation satisfaisant du coton (235,7%), des céréales (134,2%) et des hydrocarbures (89,8%). Ces dernières ont aussi vu leurs recettes doublées sur les deux exercices en passant de 229.031.571 francs CFA à 460.717.040 francs CFA

X.3. CONTRAINTES

Le transport ferroviaire reste confronté à :

- la vétusté du réseau et du matériel roulant qui peuvent favoriser des déraillements ;
- la compétitivité limitée du transport ferroviaire par rapport au transport routier ;
- la faible capacité à répondre aux exigences du transport moderne (rapidité, confort, sécurité, régularité).

X.4. PERSPECTIVES

Des perspectives existent cependant et se résument comme suit :

- la redynamisation des activités du fait de l'arrivée de Transrail;
- le renouvellement de l'équipement roulant;
- la modernisation du réseau ferroviaire ;
- la reprise du trafic voyageur sur l'ensemble des principaux axes avec les différents projets du chef de l'État.

CONCLUSION :

Le secteur du transport reste très dynamique dans la région de Thiès. Dans le domaine du transport on note une évolution du nombre véhicules immatriculés entre 2009 et 2012. Les accidents de la route (corporels et matériels) ont considérable augmenté entre 2011 et 2012. Dans le domaine du transport ferroviaire, on note un faible taux de réalisation concernant le trafic de marchandises (49%). Cette situation peut être imputable à la crise qui sévissait au Mali. Cela s'est répercuté dans la mobilisation des recettes avec un objectif atteint à 66% seulement. Cependant avec les nouvelles infrastructures (autoroute à péage et AIBD), le secteur du transport a un bel avenir dans la région de Thiès.

SECTEURS SOCIAUX

CHAPITRE XI : EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation est en général considérée comme quelque chose d'essentiel, en tant que véhicule de transmission aux générations ultérieures et en tant que moyen de défense et de domination des personnes éduquées ou, au contraire, d'asservissement de personnes soumise à un « bourrage de crâne » (racisme, xénophobie, légitimation de la violence contre un ennemi, inculcation du caractère normal d'une position sociale inférieure, etc.). L'éducation comporte de nombreux enjeux éthiques. En effet, l'immigration et les diversités culturelles apportent de grands changements à notre société en matière d'éducation.

L'éducation joue un rôle très important dans le développement économique et social d'un pays. Par l'éducation, les populations d'un pays peuvent lutter contre la pauvreté et accroitre leur bien-être. Ce chapitre abordera l'éducation dans la région de Thiès à travers une analyse du cycle préscolaire avant d'aborder l'Elémentaire pour se consacrer par la suite au cycle moyen qui va précéder l'examen du cycle secondaire avant de terminer par l'analyse de l'enseignement supérieure.

XI.1) LA PETITE ENFANCE

XI.1.1) Les structures et les groupes pédagogiques

Les structures d'accueil de la petite enfance ont connu une évolution entre 2011 et 2012 passant ainsi de 311 à 325 (soit une augmentation de 14 structures). Les structures communautaires sont majoritaires avec 140 entités, les structures publics et privées sont respectivement au nombre 102 et 83 unités. Le milieu urbain se retrouve avec 9 structures de plus que le milieu rural (158 unités) dont la majorité sont communautaires(87). Près de la moitié des structures en milieu urbain sont des privés (79 sur 167). Du point de vue du département on constate qu'il y a une inégale répartition en défaveur de Tivaouane (24 structures) alors que Mbour et Thiès se retrouvent respectivement avec 186 et 115 structures d'accueil de la petite enfance.

Tableau 34 : Répartition Des Structures Selon Le Statut

DEPT	COMMUNAUTAIRE	PRIVE	PUBLIC	TOTAL
MBOUR	108	37	41	186
THIES	32	54	29	115
TIVAOUANE	**0**	**11**	**13**	**24**
TOTAL I.A THIES	**140**	**102**	**83**	**325**

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

Tableau 35: Répartition des groupes pédagogiques par section selon le département

Dept	Petite Section	Moyenne Section	Grande Section	Classe Transitoire	Total
Mbour	186	190	187	4	567
Thiès	110	120	101	9	340
Tivaouane	31	23	18	0	72
I.A Thiés 2011/2012	**327**	**333**	**306**	**13**	**979**
I.A Thiès 2010/2011	**314**	**297**	**293**	**9**	**913**

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

A l'instar des structures, le nombre de groupes pédagogiques a connu une augmentation entre 2011 et 2012 passant de 913 à 972. Un peu plus d'un groupe pédagogique sur trois se trouve dans la Moyenne Section (et plus dans le département de Mbour), les Petite et Grande Section se retrouvent respectivement avec 33,4% et 31,2% et les Classes Transitoires (0,9%). La répartition reste en faveur du département de Mbour qui concentre plus de la moitié des groupes pédagogiques (57,9%) et en défaveur de Tivaouane (7,3%).

XI.1.2) Les effectifs

Les effectifs de la petite enfance ont connu une évolution de 4,3% entre 2011 et 2012 passant ainsi de 21.859 à 22.799. Il y a une prédominance des filles avec un indice de parité fille garçon (F/G) régional de 1,13 contre 1.16 en 2011.

Tableau 36: Répartition des effectifs selon le département, le sexe et le statut de l'établissement

	Communautaire			Privé			Public			Total		
DEPT	**total**	**filles**	**Garçons**	**total**	**filles**	**Garçons**	**total**	**Filles**	**Garçons**	**Total**	**filles**	**Garçons**
MBOUR	6250	3314	2936	3305	1742	1563	3517	1905	1612	13072	6961	6111
THIES	1903	1042	861	3885	2001	1884	1948	1044	904	7736	4087	3649
TIVAOUANE	0	0	0	1095	556	539	896	514	382	1991	1070	921

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

Selon le statut, les structures communautaires accueillent 35,76% des enfants (soit 8.153) dont plus de la moitié (53,4%) sont des filles, les structures privées (36,33% des enfants, dont 51,9% de filles). Les structures publiques, pour leur part, se contentent de 6.361 enfants (soit 27,9% dont 45,6% de garçons).

Figure 21 : Répartition des effectifs selon le statut de l'établissement

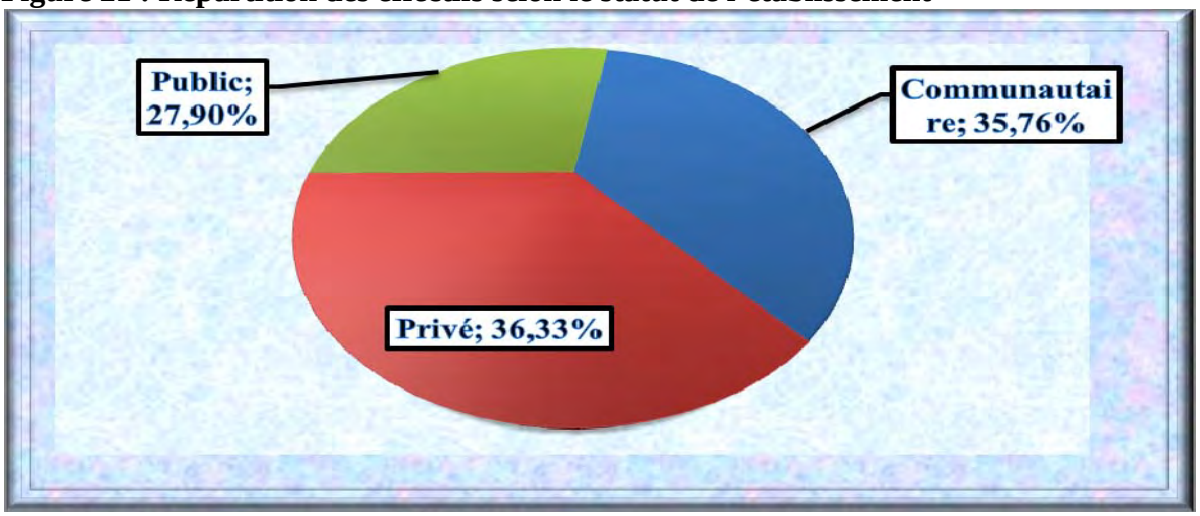

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

Concernant les départements, on note aussi une inégale répartition des effectifs toujours en défaveur de Tivaouane. Mbour enregistre à lui seul plus de la moitié de l'effectif régional (57,3% avec 47,8% dans les structures communautaires), suivi par le département de Thiès (33,9% dont 50,2% sont dans le privé) et Tivaouane avec 8,7% avec aucune structure communautaire. La scolarisation des filles, dans le préscolaire, est assez satisfaisante, dans les trois départements avec des effectifs supérieurs à ceux des garçons. Les indices de parité fille/garçon (F/G) à Mbour, Thiès et Tivaouane sont respectivement 1,13 ; 1,12 et 1,16.

Les spécialistes de l'éducation disent souvent qu'un enfant est formé entre 0 et 6 ans. Pendant cette période, il acquiert un certain nombre de faculté qui vont par la suite lui permettre de développer ses capacités d'apprentissage, son intelligence sa conscience du monde, ses rapports avec son entourage etc. Mais aussi c'est la tranche d'âge ou l'enfant a plus besoin de soins. C'est ce qui explique le fait que la plupart des parents envoient leurs enfants dès l'âge de 1 an dans une structure d'accueil. Ainsi dans la région de Thiès, pour l'année 2012, plus de la moitié de l'effectif des enfants (62,5%) se trouve dans la tranche d'âge de 3 à 4 ans. Seulement quatre-vingt et un (81) enfants (0,35%) ont plus de 6 ans et dix (10) sont âgés d'un (1) an.

Tableau 37: Répartition des effectifs par âge

DEPT	moins 1 an	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	plus de 6 ans	Total
MBOUR	0	12	482	4131	4113	3646	657	31	13072
THIES	0	11	566	2185	2437	2245	242	50	7736
TIVAOUANE	0	1	429	626	760	138	37	0	1991
TOTAL 2011/2012	**0**	**24**	**1477**	**6942**	**7310**	**6029**	**936**	**81**	**22799**
TOTAL 2010/2011	**0**	**10**	**710**	**5926**	**6494**	**6672**	**2047**	**0**	**21859**

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

Figure 22: Evolution des effectifs par âge entre 2011 et 2012

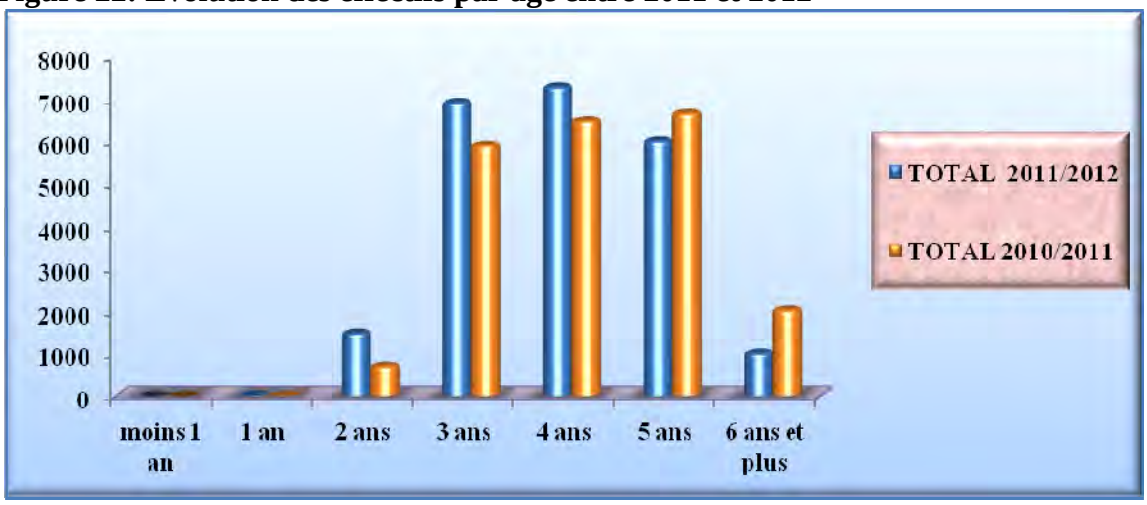

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

On note une évolution de l'effectif des différentes tranches d'âge entre 2011 et 2012. L'effectif des enfants âgés d'un (1) an et de deux (2) ans ont quasiment doublé passant respectivement de dix (10) et sept cent dix (710) en 2011 à vingt-quatre (24) et mille quatre cent soixante-dix-sept (1477) en 2012, au moment où l'effectif des tranches d'âge de trois (3), quatre (4) et cinq (5) ans ont connu de légères hausses. Par ailleurs, il faut signaler que l'effectif des enfants de six (6) ans a connu une baisse considérable passant de deux mille quarante-sept (2047) en 2011 à neuf cent trente-six (936) en 2012 (soit une décroissance de 54,3%).

Tableau 38: Répartition des effectifs par section selon le département

	Classe Transitoire		**Grande Section**		**Moyenne Section**		**Petite Section**		**Total**	
Dept	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	57	13	4247	2297	4451	2336	4317	2315	13072	6961
Thiès	245	130	2413	1253	2583	1374	2495	1330	7736	4087
Tivaouane	0	0	593	321	598	321	800	428	1991	1070
I.A Thiès 2011/2012	**302**	**143**	**7253**	**3871**	**7632**	**4031**	**7612**	**4073**	**22799**	**12118**
I.A Thiès 2010/2011	**326**	**174**	**7299**	**3898**	**6870**	**3731**	**7364**	**3943**	**21859**	**11746**

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

Les effectifs des différentes sections ont connu d'importantes évolutions entre les deux années scolaires. La moyenne section qui enregistre le plus grand nombre d'enfants (33,5%) a connu une hausse de 11% entre 2011 et 2012. La répartition des enfants est quasiment le même entre la grande, la moyenne et la petite section. Au niveau des départements, ces trois sections

concentrent la quasi-totalité des effectifs avec des différences moindres. Les classes transitoires se contentent seulement de 1,4 % de l'effectif total réparti entre les départements de Mbour et Thiès (aucune dans le département de Tivaouane).

XI.1.3) Le personnel

L'effectif du personnel en charge de la petite enfance dans la région est de 1.430 en 2012 contre 893 en 2011(soit une hausse de 60,1%). Il est réparti comme suit : 432 dans les structures communautaires (soit 30,2%), 534 dans le privé (37,3%) et 464 dans le public (32,5%). Plus de la moitié se retrouve dans le département de Mbour (51,5%), Thiès (40,3%) et Tivaouane (8,3%).

Tableau 39: Répartition Du Personnel Selon Le Statut et le département

DEPT	COMMUNAUTAIRE	PRIVE	PUBLIC	TOTAL
MBOUR	326	199	212	737
THIES	106	288	182	576
TIVAOUANE	0	47	70	117
I.A THIES	**432**	**534**	**464**	**1430**

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

Selon la fonction, 41,9% du personnel sont des éducateurs, 17,5% sont des femmes de charge, les Directeurs représentant 18,9%. Le reste est composé de chauffeurs, de gardiens, d'assistants et d'autres personnes administratives.

XI.2. L'ELEMENTAIRE

L'enseignement élémentaire est caractérisé par un réseau scolaire très dynamique. Contrairement au préscolaire, il est largement dominé par le public. En 2012, la région de Thiès compte 1.430 établissements élémentaires, pour 262.728 élèves répartis dans 6.369 groupes pédagogiques.

XI.2.1) Les structures et groupes pédagogiques

Le nombre de structures scolaires dans la région de Thiès a évolué de 3,4% entre 2011 et 2012(passant de 892 à 923) et de 13,7% entre 2009 (812 structures) et 2012 (923 structures). Mbour a connu la plus forte augmentation avec 300 structures en 2011 et 322 en 2012, ensuite vient Thiès qui passe de 299 en 2011 à 305 en 2012 et Tivaouane qui bénéficie seulement de trois nouvelles structures.

Tableau 40: Répartition des structures selon le statut et le département

DEPT	PRIVE	PUBLIC	TOTAL
MBOUR	25	297	**322**
THIES	40	265	**305**
TIVAOUANE	9	287	**296**
RURAL	23	652	675
URBAIN	51	197	248
IA THIES 2011/2012	**74**	**849**	**923**
I.A THIES 2010/2011	**79**	**813**	**892**

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

En 2012, la majorité des établissements (92%) sont publiques contre 91,1% en 2011. Les structures privées qui représentait 8,8% du nombre total des établissements en 2011, se retrouvent avec 8% en 2012. Cette prédominance des structures publiques peut s'expliquer par le fait que l'enseignement élémentaire public est plus accessible aux enfants, pour la plupart défavorisés, que l'enseignement privé. Au niveau départemental, la répartition est toujours en faveur de Mbour qui se retrouve avec 322 structures (soit 34,9% dont 92,2% sont publiques), suivit de près par Thiès (33% dont 86,9% sont publiques) et Tivaouane (32% dont 3% seulement sont privées).

La zone rurale concentre 73,1% des structures de la région en 2012 contre 72,6% en 2011 avec une prédominance des écoles publiques. Les structures privées, quant à eux, sont beaucoup plus présentes en milieu urbain (68,9% en 2012 contre 62% en 2011).

Les groupes pédagogiques ont aussi augmenté, de 6.108 en 2011, ils passent à 6.369 en 2012(soit une hausse de 4,3%). Le Public se retrouve avec la quasi-totalité(5.805) contre 564 dans le Privé qui ne dispose d'aucune classe à double flux.

Tableau 41: répartition des groupes pédagogiques selon le type et le département

	PRIVE			PUBLIC			
DEPT	FLUX UNIQUE	MULTIGRADE	TOTAL	DOUBLE FLUX	FLUX UNIQUE	MULTIGRADE	TOTAL
MBOUR	211	4	215	555	1441	106	2102
THIES	265	21	286	225	1710	163	2098
TIVAOUANE	63	0	63	69	846	690	1605
TOTAL IA THIES	**539**	**25**	**564**	**849**	**3997**	**959**	**5805**

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

La majorité des classes sont à flux unique aussi bien dans le Public (68 ,8%) que dans le Privé (95,5%) et se retrouvent plus dans les départements de Mbour et Tivaouane. Par ailleurs, Mbour qui dispose de plus de 34% des structures de la région absorbe 2.102 groupes pédagogiques, il est suivi de près par le département de Thiès (2098 groupes pédagogiques), Tivaouane, pour sa part, se contente du reste (1605 groupes pédagogiques). Les multigrades qui sont à majorité à Tivaouane dans le Public (71,9%) restent absentes dans ses structures privées.

XI.2.2) Les effectifs

L'effectif des élèves au primaire dans la région de Thiès en 2012 s'élève à 262.728 contre 253.570 en 2011, soit une variation relative 3,61%.

Tableau 42: Répartition des effectifs selon le sexe et le département

	EFFECTIFS		
DEPT	**TOTAL**	**%FILLES**	**%GARCONS**
MBOUR	108703	50,94%	49,06%
THIES	100394	51,30%	48,70%
TIVAOUANE	53571	50,48%	49,52%
TOTAL IA THIES	**262728**	**50,98%**	**49,02%**

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

A l'instar du préscolaire, les filles sont majoritaires dans l'élémentaire au niveau régional (51% de l'effectif total) mais aussi au niveau des différents départements. Ce qui nous permet de dire que la politique de scolarisation des filles initiée par l'Etat et ses partenaires est bien suivi dans la région. La répartition reste toujours en faveur de Mbour qui dispose de 41,3% de l'effectif total et en défaveur de Tivaouane qui concentre le cinquième de l'effectif (20,4%). On retrouve cette inégale répartition dans les différents niveaux de l'élémentaire.

Tableau 43: Répartition des effectifs du primaire par niveau et par département

	CI		CP		CE1		CE2		CM1		CM2	
Dept	**total**	**filles**	**total**	**filles**	**Total**	**filles**	**total**	**filles**	**total**	**filles**	**total**	**Filles**
Mbour	22114	11210	20661	10383	19605	9941	17844	9072	15537	7994	13002	6800
Thiés	20464	10322	19221	9681	17746	9041	16115	8322	15166	7942	11682	6198
Tivaouane	11781	6012	10309	5293	9720	4839	8493	4250	7553	3787	5715	2863
I.A Thiés	**54359**	**27544**	**50191**	**25357**	**47071**	**23821**	**42452**	**21644**	**38256**	**19723**	**30399**	**15861**

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

Figure 23: Répartition des effectifs du primaire par niveau en 2011 et 2012

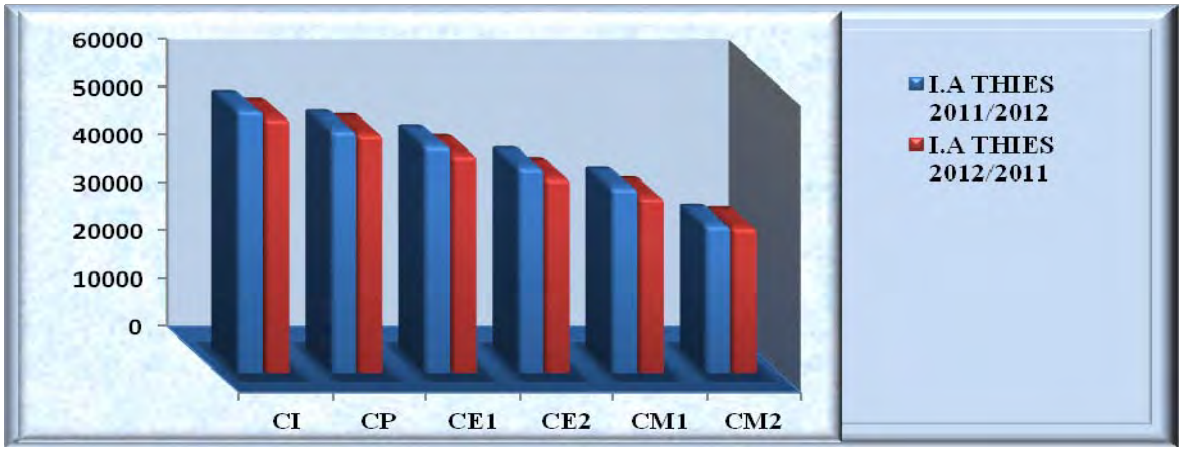

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

L'effectif des élèves du cycle primaire est réparti suivant les six niveaux de l'élémentaire comme suit : le cours d'initiation (CI) concentre la majorité l'effectif aussi bien en

2012(20,7%) qu'en 2011(20,8%). On note une décroissance de l'effectif au fur et à mesure que le niveau s'élève. C'est qu'on retrouve 50.191 au CP (19,1% de l'effectif total) en 2012 et 30.399 au dernier niveau de formation CM2 (cours moyen deuxième année), représentant 11,6% de l'effectif total. Cette baisse continue de l'effectif en fonction du niveau peut s'expliquer par le fait des redoublements et des abandons liés aux difficultés rencontrées par les élèves au niveau pédagogique et social. Selon le sexe, on note encore une prédominance des filles dans tous les six niveaux surtout au CM1 (51,5%) et au CM2 (52,2%).

La zone urbaine regroupe 132.621 élèves, soit 50,5% de l'effectif. Les effectifs des différents niveaux en milieu rurale restent en dessous de ceux en milieu urbaine sauf au CI avec une différence de 1.245 élèves en faveur de la zone rurale.

Tableau 44: Répartition des redoublants par nivaux et par département

	CI		CP		CE1		CE2		CM1		CM2	
DEPT	**total**	**filles**	**total**	**Filles**	**total**	**filles**	**total**	**filles**	**total**	**filles**	**total**	**Filles**
MBOUR	250	117	1772	872	363	181	1333	644	209	103	1090	572
THIES	250	117	2273	1127	366	183	1768	861	226	114	1329	694
TIVAOUANE	245	134	760	370	352	165	493	267	258	121	123	63
IA THIES 2011/2012	**745**	**368**	**4805**	**2369**	**1081**	**529**	**3594**	**1772**	**693**	**338**	**2542**	**1329**
IA THIES 2010/2011	**482**	**219**	**2773**	**1330**	**789**	**367**	**2464**	**1202**	**749**	**405**	**865**	**449**

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

L'effectif des redoublants dans l'élémentaire en 2012 s'élève à 13.460 en 2012, soit 5,1% de l'effectif total, contre 8.122 en 2011(soit 3,2%).Cette hausse du nombre de redoublants peut être imputable aux perturbations de l'année scolaire 2011/2012. Un peu plus de la moitié des redoublants est constitué de Garçons (50.2%) contre 51.1% en 2011. Les départements de Thiès et Mbour concentrent plus de redoublants avec des taux respectifs de 6,18% et 4,6% contre respectivement 3,6% et 3,3% en 2011, tandis que Tivaouane enregistre un taux de 4,16% (et 2,1% en 2011). Par ailleurs, les niveaux CP, CE2 et CM2 se retrouvent avec plus de redoublants (respectivement 35,7%, 26,7% et 18,9% de l'effectif des redoublants) contrairement au CI (3,5%).

Figure 24: Répartition des effectifs de l'élémentaire selon la tranche d'âge

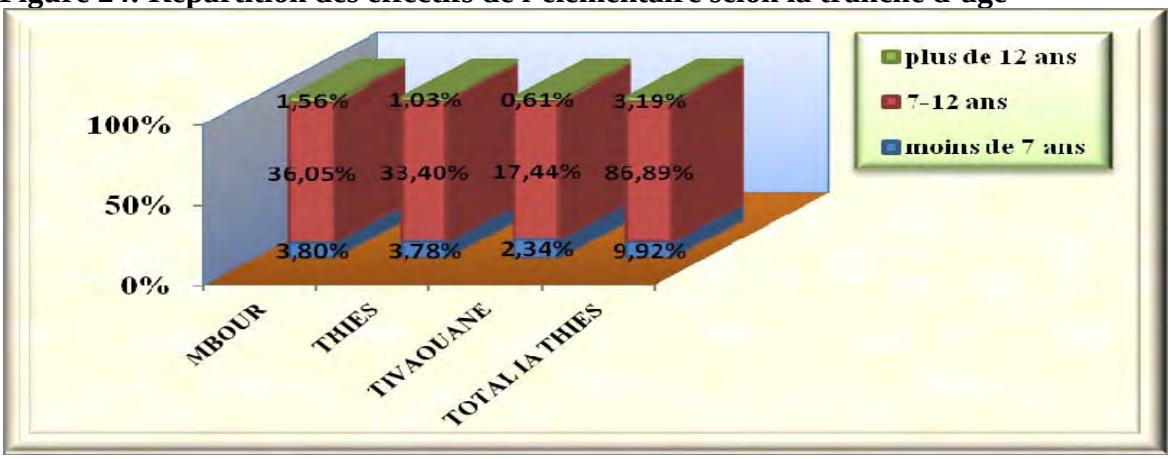

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

Au regard du graphique ci-dessus, la majorité des élèves de l'élémentaire au niveau régional (86,9%) se trouvent dans la tranche d'âge de 7 à 12 ans dont 36% sont dans le département de Mbour. Ce dernier enregistre aussi près de la moitié du pourcentage d'élèves en dehors de l'âge légal (plus de 12 ans) au niveau régional qui représente de 3,2% de l'effectif total. Les moins de 7 ans qui regroupe 9,9% de l'effectif total se répartissent entre les départements comme suit : Mbour (3,8%), Thiès (3,8%) et Tivaouane (2,3%).

Certains parents ont tendance à inscrire leurs enfants tardivement et en plus les enfants font plus d'années que le cycle normal de l'élémentaire et par conséquent, les pourcentages des moins de 7 ans et des plus de 12 ans tirent vers le bas celui de la tranche d'âge 7 à 12 ans.

XI.2. 3) Le personnel enseignant

En une année, l'effectif des enseignants exerçant dans l'élémentaire de la région de Thiès a évolué de 8,6% passant ainsi de 6.868 en 2011 à 7.461 en 2012.

Tableau 45: Répartition des enseignants selon le sexe et le statut par département

	Femme			Homme			Total général
DEPT	**Privé**	**Public**	**Total**	**Privé**	**Public**	**Total**	
MBOUR	108	723	831	204	1588	1792	2623
THIES	166	1177	1343	251	1644	1895	3238
TIVAOUANE	39	494	533	38	1029	1067	1600
IA THIES 2011/2012	**313**	**2394**	**2707**	**493**	**4261**	**4754**	**7461**
IA THIES 2010/2011	**274**	**2188**	**2462**	**431**	**3975**	**4406**	**6868**

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

Du point de vue du statut, le Public emploie 89,2% de l'effectif total (8 fois plus important que celui du Privé). Au niveau départemental, comme en 2011, Thiès enregistre plus d'enseignants en 2012, aussi bien au niveau des hommes et des femmes qu'au niveau des statuts, avec 3.238, soit plus du tiers (43,4%). Ensuite vient Mbour avec 2623 enseignants (soit 35,15%) et Tivaouane (21,45%). Suivant le sexe, les hommes sont plus présents dans l'élémentaire que les femmes. En effet, un peu plus de la moitié (63,7%) sont des hommes (contre 64,15% en 2011) et se retrouvent plus en milieu rurale (60,47%) au moment où les femmes s'exercent plus en milieu urbain (56,66%). L'effectif des enseignants rapporté au nombre d'élèves de l'élémentaires donne un rapport moyen de 35 élèves par enseignants au niveau régional. Ce rapport est plus élevé à Mbour qui est au-dessus de la moyenne régionale avec 41 élèves pour un enseignant. Thiès et Tivaouane se retrouvent avec respectivement 31 et 33 élèves pour un enseignant.

Figure 25: Répartition des enseignants du Public selon le diplôme professionnel en 2012

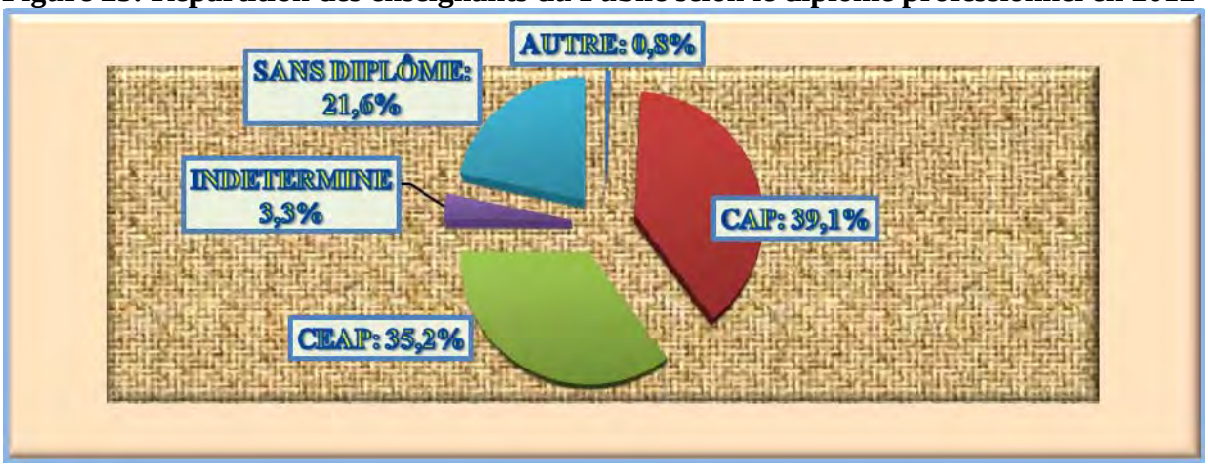

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

La majorité des enseignants du Public (39,1%) ont le CAP (dont plus des deux tiers (74,7%) sont des hommes) contre 38,5% en 2011. Ceux ayant un CEAP représentent 35,2% et se retrouvent plus dans le département de Thiès (46,8%) et en grande partie dans le milieu rural (54,7%) avec une prédominance des hommes (50,9%). Cependant, on dénote un nombre important d'enseignants sans diplôme professionnel (21,6%), en majorité des hommes (64,5%) et qui s'exercent plus en milieu rurale (77%) et plus particulièrement dans le département de Mbour (44,6%). Cette proportion importante des sans diplômés n'est pas sans conséquence dans la formation des élèves qui perdent de plus en plus leur niveau. De surcroit, si on se réfère au rapport national sur la situation de l'éducation en 2009, les qualifications exigées aux enseignants de l'élémentaire c'est d'effectuer une formation générale correspondant au niveau d'études du Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM) et une formation pédagogique d'un an débouchant sur l'obtention d'un Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP) pour les titulaires du BFEM ou d'un Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP) pour les bacheliers.

XI.3. ENSEIGNEMENT MOYEN/SECONDAIRE

L'enseignement moyen est la filière de prolongement de l'enseignement élémentaire. Il et dispensé dans les collèges d'enseignement moyen (CEM) dont le cycle dure 4 ans (de la 6^{e} à la 3^{e}). Concernant l'enseignement secondaire, c'est un prolongement de l'enseignement moyen avec un cycle qui dure trois ans (de la 2nd à la Terminale) et dont l'objectif est de renforcer le niveau des élèves afin de les permettre de mener des études supérieures de qualité ou de mener une formation professionnelle de cadre moyen.

XI.3. 1) Structures et groupes pédagogiques

La région de Thiès dispose de 216 structures d'enseignements moyen et secondaire en 2012 contre 185 en 2011 (soit une évolution de 16,7%).

Tableau 46: Répartition des établissements selon le statut et les cycles

	1er cycle			1er et 2eme cycle			2 éme cycle			Total
DEPT	Privé	Public	Total	Privé	Public	Total	Privé	Public	Total	
MBOUR	11	45	56	10	10	20	2	3	5	81
THIES	16	45	61	18	10	28	0	3	3	92
TIVAOUANE	0	26	26	7	6	13	2	2	4	43
IA THIES 2011/2012	**27**	**116**	**143**	**35**	**26**	**61**	**4**	**8**	**12**	**216**
IA THIES 2010/2012	**26**	**101**	**127**	**31**	**17**	**48**	**3**	**7**	**10**	**185**

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

Le 1er cycle regroupe à lui seul plus de la moitié de l'établissement (143) contre 127 structures en 2011 (soit une augmentation de 16 structures). Le reste des établissements est réparti entre le 2éme cycle (12 contre 10 en 2011) et à la fois au 1er et 2éme cycle (61 contre 48 en 2011). L'enseignement Public domine avec 150 établissements, soit plus des deux tiers (69,4%), contre 125 en 2011. Le département de Thiés dispose de plus de structures(92), dont 61dans le 1er cycle et 58 dans le public, il est suivi par le département de Mbour (81 structures) avec plus de la moitié dans le 1er cycle (56) et le public(58). Quant au département de Tivaouane, il se contente seulement de 43 structures (contre 41 en 2011) avec aucun établissement privé dans le 1er cycle. Ces structures renferment différents groupes pédagogiques.

L'enseignement moyen/secondaire de la région totalise 2.685 groupes pédagogiques en 2012 contre 2.122 en 2011, soit un accroissement de 26,5%. L'enseignement moyen bénéficie de plus de la moitié des groupes pédagogiques (1.756), soit 65,4% qui sont répartis comme suit :

Tableau 47:Répartition des groupes pédagogiques par niveau dans le moyen

	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Total
IA THIES 2011/2012	525	470	392	369	**1756**
IA THIES 2010/2011	497	386	336	316	**1535**

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

Le premier niveau de l'enseignement Moyen (Sixième) regroupe 525 groupes pédagogiques (contre 497 en 2011), suivi de la Cinquième(470), la Quatrième(392) et la troisième(369). On remarque une décroissance du nombre de groupe pédagogique au fur et à mesure que le niveau s'élève contrairement au niveau de l'enseignement Secondaire où le dernier niveau

(Terminale) concentre 369 sur 929 groupes pédagogiques alors que ou le premier niveau (Seconde) se retrouve avec 289.

Tableau 48:Répartition des groupes pédagogiques par niveau dans le secondaire

	Seconde	Première	Terminale	Total
IA THIES 2011/2012	289	271	369	**929**
IA THIES 2010/2011	201	192	194	**587**

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

XI.3.2) Les effectifs

L'effectif des élèves dans le Moyen (respectivement dans le Secondaire) est passé de 91.248 (respectivement 27.926) en 2011 à 100.572 (respectivement 32.539) en 2012, soit un accroissement annuel de 10,2% (respectivement 16,5%).

Tableau 49: Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement Moyen

	Sixième		Cinquième		Quatrième		Troisième		Total	
DEPT	**Total**	**Filles**	**Total**	**Filles**	**Total**	**Filles**	**Total**	**Filles**	**Total**	**Filles**
MBOUR	**12649**	**6710**	11100	5742	7145	3580	6001	2912	36895	18944
THIES	**14340**	**7711**	11231	5838	9761	5067	8081	4116	43414	22732
TIVAOUANE	**6513**	**3309**	5337	2630	4890	2381	3524	1726	20264	10046
TOTAL IA THIES	**33502**	**17730**	**27668**	**14210**	**21796**	**11028**	**17606**	**8754**	**100572**	**51722**

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

La répartition des effectifs selon les niveaux de formation nous indique que dans l'enseignement Moyen, plus le niveau s'élève et plus le nombre d'élèves diminue. Cette situation induit le fait que les classes de sixième concentrent l'effectif le plus élevé avec un peu plus du tiers des élèves (33.502, soit 33,31% de l'effectif total). Les classes de troisième (dernier niveau) regroupent 17.606 élèves (soit 17,50%). Du pont de vue du genre, on note un indice de parité fille/garçon de 1,058 au niveau régional (le département de Thiès se démarque avec un indice de 1,09). Ce qui laisse entendre, comme au préscolaire et à l'élémentaire, que la scolarisation des filles dans l'enseignement Moyen est en bonne marche dans la région. Selon le département, contrairement au préscolaire et à l'élémentaire ou Mbour regroupe plus d'effectifs, Thiès ressort avec plus d'élèves dans le Moyen (43.414), soit plus du tiers (43,16%), il est suivi par Mbour (36,7%) et Tivaouane qui se contente seulement de 20.264 élèves (20,2%).

Tableau 50: Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement secondaire

	SECONDE		PREMIERE		TERMINALE		TOTAL	
DEPT	TOTAL	FILLES	TOTAL	FILLES	TOTAL	FILLES	TOTAL	FILLES
MBOUR	4185	1997	3336	1481	3582	1583	11103	5061
THIES	6122	3038	4678	2220	5203	2408	16003	7666
TIVAOUANE	2162	924	1532	677	1739	732	5433	2333
TOTAL IA THIES EN 2011/2012	**12469**	**5959**	**9546**	**4378**	**10524**	**4723**	**32539**	**15060**
TOTAL IA TIES EN 2011/2011	**10664**	**4712**	**8202**	**3634**	**9060**	**3988**	**27926**	**12334**

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

A l'instar du préscolaire, de l'élémentaire et du Moyen, l'effectif des élèves dans le secondaire a connu une progression passant de 27.926 élèves en 2011 à 32.539 élèves en 2012, soit un accroissement annuel de 16,5%. Le premier niveau (la Seconde) se retrouve avec plus d'élèves (12.469 contre 10.664 en 2011), soit plus du tiers de l'effectif total (38,3% dont 52,2% de garçons). Ensuite vient le dernier niveau (la terminale) qui concentre 10.524 élèves (contre 9060 en 2011), soit 32,3% (dont 55,1% de garçons), et le niveau intermédiaire (Première) qui se contente de 29,3% de l'effectif total et dont la majorité est constituée de garçons (54,1%). Contrairement à l'enseignement Moyen, les garçons sont plus présents dans l'enseignement secondaire que les filles (indice de parité fille/garçon inférieur à 1) et cela est aussi valable pour les départements et les différents niveaux. Cela peut s'expliquer soit par un taux d'abandon ou un taux de redoublement important du côté des filles.

Figure 26: Répartition des redoublants par niveau et sexe en 2011 et 2012 dans l'enseignement Moyen

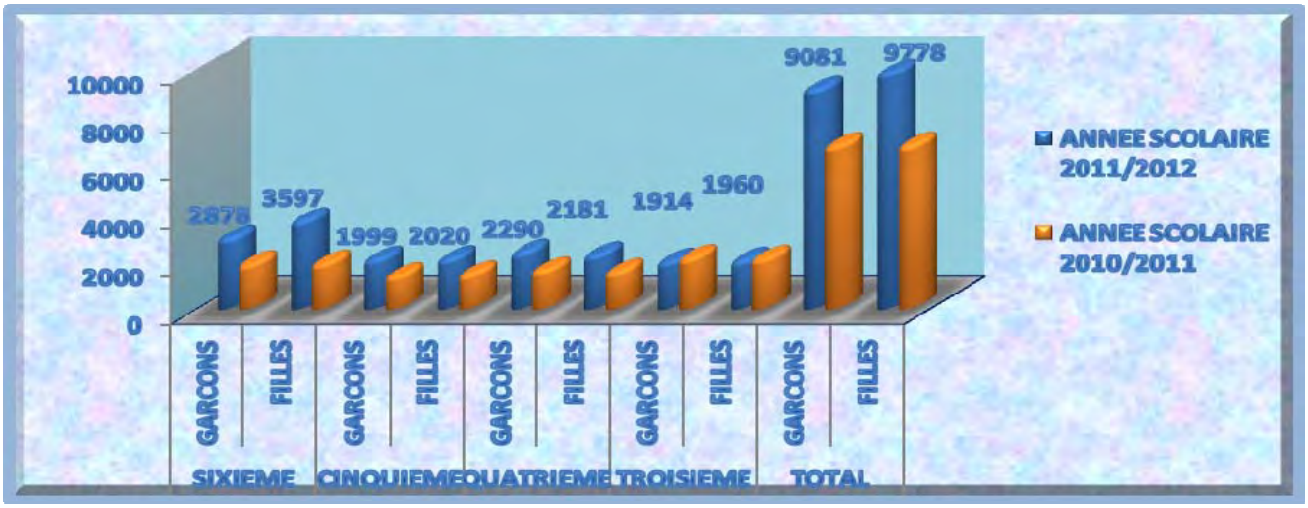

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

Le taux de redoublement dans l'enseignement moyen est passé de 14,8% (13.495 élèves) en 2011 à 18,7%(18.859 élèves) en 2012. Cette hausse est imputable aux perturbations connues

par l'année scolaire 2011/2012. Cependant, le taux de redoublement est plus élevé chez les filles (18,9%) que chez les garçons (18,6%) contre respectivement 14,7% et 14,2% en 2011. Le niveau Sixième se retrouve avec plus de redoublants (6475), correspondant à 34,3%. Il est suivi par la Quatrième (23,7%) et dans une moindre mesure la Cinquième (21,3%). Ainsi, il convient de noter que le dernier niveau (Troisième) qui est une classe d'examen a connu une baisse du nombre de redoublants par rapport à 2011 aussi bien au niveau des filles (3,9%) qu'au niveau des garçons (7,5%).

Tableau 51: Répartition des redoublants du secondaire selon la série, le département et le sexe

	Seconde			Première			Terminale		
DEPT	**L**	**S**	**Red fille**	**L**	**S**	**Red fille**	**L**	**S**	**Red fille**
MBOUR	266	299	183	155	110	112	515	175	329
THIES	442	301	368	284	145	211	747	694	660
TIVAOUANE	184	153	143	128	98	79	378	145	242
IA THIES EN 2011/2012	892	558	756	567	353	518	1640	1014	1423
IA TIES EN 2011/2011	603	296	444	621	529	484	1635	1037	1153

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

Une analyse du nombre de redoublant selon le niveau, la série et le sexe permet de mettre en exergue que sur les 5.024 élèves redoublants du Secondaire plus de la moitié (61,7%) sont dans les classes littéraires et 38,3% sont dans la série scientifique. La majorité des redoublants (52,8%, dont 53,61% de filles) sont dans les classes de Terminales et se retrouve plus dans les séries L (61,6%). Près d'un redoublant sur quatre (28,8%) se trouve dans les classes de secondes, dont plus de la moitié (52,1%) sont des filles et 61,5% sont dans les séries L. Les classes de premières occupent le reste, avec une prédominance des filles (56,3%) et des séries L (61,6%). Les filles redoublent plus que les garçons avec une proportion plus élevée au niveau des séries littéraires. Elles occupent 53,7% des redoublements de la région au niveau de ces deux séries. Cependant, les garçons étant plus présents dans la série scientifique redoublent plus que les filles dans ladite série.

XI.3.3) Le personnel enseignant

Les enseignants du moyen/secondaire regroupent le personnel dispensant des cours dans le cycle moyen (de la sixième à la troisième) et/ou dans le cycle secondaire (de la seconde à la terminale). Dans le premier, les enseignants sont titulaires du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Moyen (CAEM) ou du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement dans les Collèges d'Enseignement Moyen (CAECEM). Toutefois, on retrouve des chargés de cours au

niveau du moyen qui souvent sont des instituteurs ayant le BAC. Au niveau de l'enseignement secondaire, le diplôme requis est le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire (CAES). A ce niveau également, on retrouve aussi bien les titulaires du CAEM que du CAECEM.

Le nombre d'enseignant du Moyen/ Secondaire a connu une forte évolution, passant de 2.799 en 2011 à 3.408 en 2012, soit une hausse 21,7%. Cet effectif, rapporté au nombre d'élèves du moyen/Secondaire donne un taux d'encadrement moyen de 39 élèves par enseignant dans la région.

Figure 27 : Répartition des enseignants du moyen secondaire public selon le diplôme professionnel

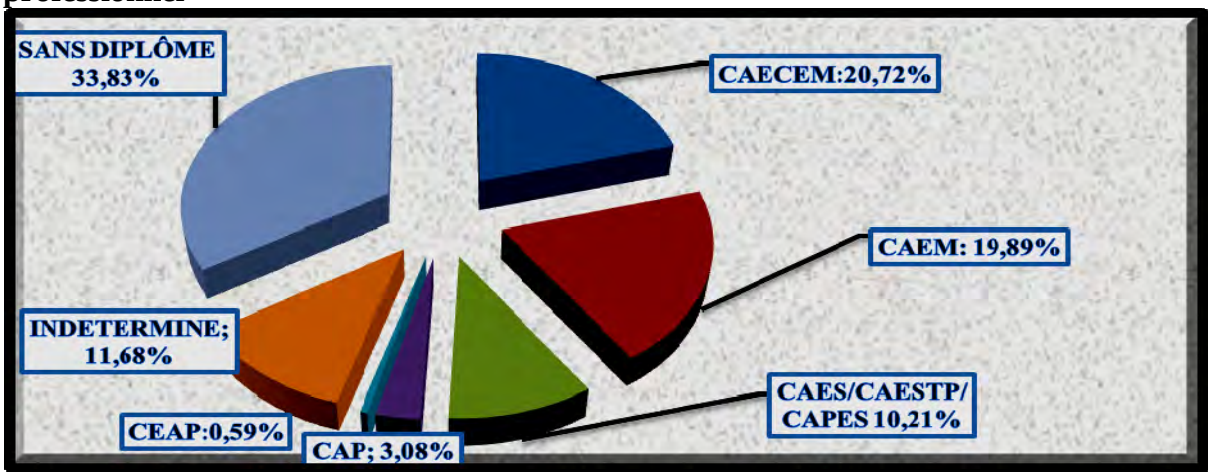

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

Un peu plus de la moitié des enseignants (54,5%) ont un diplôme professionnel bien déterminé. Le CAECEM est détenu par près d'un enseignant sur cinq (20,7%), ils se retrouvent plus dans les départements de Mbour (41,9%) et Thiès (40,9%). Quant aux titulaires des CAEM (19,9%) et CAP (3%), ils sont plus présents dans le département de Thiès. Par ailleurs, on note une proportion importante de sans diplôme (33,8%). Cette situation peut s'expliquer en partie par un nombre important de vacataires dans l'enseignement Moyen/ Secondaire.

Tableau 52: Répartition des enseignants du Public dans le Moyen/Secondaire par département et Statut

DEPT	Contractuel	Fonctionnaire	Indéterminé	Vacataire	Total
MBOUR	443	486	97	130	**1156**
THIES	582	706	48	168	**1504**
TIVAOUANE	381	268	11	88	**748**
IA THIES EN 2011/2012	**1406**	**1460**	**156**	**386**	**3408**
IA TIES EN 2011/2011	**1109**	**1277**	**11**	**402**	**2799**

Source : Inspection d'Académie de Thiès : annuaire statistique 2011/2012

Le département de Thiès concentre plus d'enseignants dans le Moyen/Secondaire (44,1%), dont la plus grande partie (46,9%) est constituée de fonctionnaires qui représentent à eux seul 42,8% de l'effectif total contre 45,6% en 2011. L'effectif des contractuels a connu une relative hausse de 28,9% entre 2011 et 2012 passant de 1.109 à 1.406 contrairement aux vacataires qui sont passés de 402 à 386 (soit une baisse de 3,9%). De surcroit, Thiès est mieux servi en termes d'enseignants aussi bien au niveau des contractuels et fonctionnaires, mais aussi au niveau des vacataires.

XI.4) ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Durant ces dernières années avec l'augmentation importante du nombre de bacheliers chaque année, on note une demande croissante au niveau de l'enseignement supérieur. C'est dans l'optique de répondre à cette forte demande que l'Etat du Sénégal a manifesté la volonté de construire d'autres Universités et écoles de formations. C'est de cette volonté qu'est née, à partir de la fusion de plusieurs écoles et instituts de formation supérieure, l'Université de Thiès en 2007, et qui connait aujourd'hui un développement important au niveau pédagogique et sociale.

XI.4.1) Les structures de l'université

L'Université de Thiès regroupe en son sein l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA), l'UFR des Sciences Economiques et Sociales (SES), l'UFR des Sciences de l'Ingénieur (SI), l'UFR des Sciences de la Santé (SS), l'UFR des Sciences et Technologie (SET), l'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rural (ISFAR), Institut Universitaire de Technologie (IUT). Toutes ces structures de recherches contribuent à la mise à disposition des entreprises une ressource humaine qualifiée par l'adoption des formations aux besoins du milieu professionnel. De surcroit, elles permettent de mener des expertises au profit des organismes privées, publics mais aussi des collectivités locales.

XI.4.2) Les effectifs d'étudiants

L'Université de Thiès compte en 2012, toutes nationalités comprises, 2.342 étudiants dont 93,5% de sénégalais et 6,5% d'étrangers. L'UFR SES absorbe la majorité (46,1%) des étudiants. Elle est suivi par les UFR SET (14,9%), SS (10,8%), ISFAR (9%). L'école doctorale (0,6%) et l'IUT (3%) occupent des proportions minimes. Du point de vue du genre, le rapport Fille/Garçon dans l'enseignement supérieur dans la région est de l'ordre de 0,51. Autrement dit, l'effectif des garçons est environ deux fois plus important que celui des filles.

Cette situation se répertorie dans tous les établissements de l'Université, il n'y a qu'au niveau de l'UFR SES où ce rapport est élevé (0,87).

Tableau 53: Répartition des étudiants suivant les établissements, le sexe, et la nationalité

Etablissements	Garçons	Filles	Sénégalais	Etrangers	Effectifs
ENSA	130	41	109	36	171
ISFAR	181	30	200	11	211
SES	578	503	1070	11	1081
SET	255	95	349	1	350
SANTE	173	81	214	40	254
SI	153	33	166	20	186
IUT	62	12	69	5	74
ECOLE DOCTORALE	14	1	15	0	15
TOTAL	**1546**	**796**	**2192**	**124**	**2342**

Source : UT (2012)

XI.4.3) Le personnel Enseignant, Administrative, de Recherche et de Service

Le Personnel Enseignant et de Recherche (PER) a connu une légère régression en passant de 94 en 2011 à 91 en 2012. Il est réparti comme suit dans les établissements : ENSA (23%), ISFAR (20%), SES (16%), SS (14%), SI (8%) et IUT (7%). Quant au Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS), son effectif en 2012 s'élève à 154 contre 153 en 2012. Le Rectorat et l'ENSA absorbent la majorité de l'effectif du PATS (29% chacun). L'UFR SI (1%) et l'IUT (2%) occupe les plus petites proportions.

Tableau 54: Répartition du PER et du PATS suivant les établissements

STRUCTURES	2011		2012	
	PER	PATS	PER	PATS
RECTORAT		39		44
SES	15	14	15	14
SET	12	5	11	5
SANTE	13	9	13	8
SI	7	2	7	2
IUT	7	3	6	3
ENSA	21	45	21	44
ISFAR	19	36	18	36
TOTAL	**94**	**153**	**91**	**154**

Source : UT (2012)

XI.4.4) Autres Ecoles ou Instituts de Formation Professionnelle

En plus de l'Université, Thiès bénéficie d'autres écoles et instituts de formation professionnelle. On peut citer entre autres :

- L'Ecole Supérieure d'Information et de Management (ESIM) ;

- L'Ecole Supérieure des Sciences de la Terre et de l'Environnement(ESST) ;
- L'Ecole Polytechnique de Thiès (EPT) ;
- L'Institut Supérieur de Management (ISM) ;
- L'ITG Thiès ;
- Etc.

CONCLUSION :

Le secteur de l'éducation est très dynamique dans la région de Thiès. Chaque année on assiste à une augmentation du nombre de structures et des effectifs dans les différents cycles de manière différente entre les départements d'une part et entre les zones urbaine et rurale d'autre part. Ainsi en 2012, les structures d'accueil de la Petite Enfance ont connu une évolution de 14 unités et l'effectif a augmenté de 4,3%. Au niveau de l'Elémentaire, la majorité des structures sont publiques (92%). L'effectif des filles dans l'Elémentaire dépasse celui des garçons et ceci dans les trois départements de la région. Ce qui montre une fois de plus que la politique de scolarisation des filles est bien suivi dans la région au niveau de ce cycle. Le nombre de structures du Moyen/Secondaire a évolué de 31 unités avec une avec une forte concentration dans le 1er cycle. L'effectif dans le Moyen (respectivement dans le Secondaire) a augmenté de 10,21% (respectivement 16,51%). Concernant l'Enseignement Supérieur, l'Université de Thiès a accueilli 2.342 étudiants composés de Sénégalais (93,5%) et d'étrangers (6,5%). L'effectif des garçons est deux fois plus important que celui des filles et cette situation se remarque au niveau de tous les établissements de l'Université. Il convient de signaler qu'au niveau de la Petite Enfance, de l'Elémentaire et du Moyen, l'effectif des filles dépasse celui des garçons alors que dans l'enseignement secondaire et supérieur, la tendance se renverse. Cette situation peut être imputable à un taux d'abandon élevé des filles à partir du Secondaire dû surtout aux mariages précoces et à un manque d'encadrement.

CHAPITRE XII : SANTE

INTRODUCTION :

Un système de santé « se compose de toutes les organisations, personnes et actions dont la principale mission est de promouvoir, restaurer et entretenir l'état de santé d'une population. Il repose sur l'ensemble des individus, institutions et actions contribuant à garantir la fourniture et l'utilisation efficace de la gamme de produits et d'informations sur la prévention, le traitement, les soins et le soutien aux personnes nécessitant ces services ». La région de Thiès dispose d'un système sanitaire relativement pourvue en infrastructures sanitaires (elle occupe la deuxième place après Dakar).

On note une certaine évolution des infrastructures sanitaires depuis 2001 due aux constructions effectuées par l'Etat et ses partenaires notamment la Banque Mondiale et l'OMS. Seulement, ces structures sont caractérisées par une répartition inéquitable entre les trois départements (Thiès et Mbour sont privilégiés par rapport à Tivaouane) et entre la zone urbaine et rurale. Il faut noter aussi que malgré les efforts consentis par l'Etat et ses partenaires, la situation sanitaire de la région doit être améliorée aussi bien au niveau de l'accès aux soins que de la mise en œuvre des programmes sanitaires.

XII .1.) CADRE SOCIO-SANITAIRE

XII .1.1) Structures sanitaires et partenaires

En matière d'infrastructures sanitaires, Thiès fait partie des régions les plus équipées du Sénégal. En 2012, elle dispose comme structures sanitaires de prise en charge et de soutien : trois (03) Etablissements Publics de Santé (L'EPS2 de Thiès, l'EPS1 de Tivaouane et de celui de Mbour) ; deux (02) hôpitaux privés non lucratifs ; neuf (09) Districts / Centres de santé ; un (01) Centre Psychiatrique Dalal Xèl; cent quarante-quatre (144) Postes de santé publics et dix-sept (17) privés catholiques. Le nombre de Cases de Santé fonctionnelles s'élève à trois cent trente et un (331). En plus, la région dispose d'une (01) Brigade d'Hygiène ; d'une (01) Pharmacie Régionale d'Approvisionnement (PRA) ; d'un (01) Centre Régional de Formation en Santé(CRFS) ; onze (11) Ecoles Privées de formation en santé ; vingt-six (26) Cabinets médicaux et trente-deux (32) de Soins Infirmiers / Privés ; dix (10) Cliniques Privées ; cent soixante-cinq (165) Officines privées ; un (01) UFR santé à l'Université de Thiès et un (01) CRLS – CTR – UAR.

Ces infrastructures, rapportées à la population régionale de Thiès en 2012 (1.743.701) nous permet de faire une comparaison entre la couverture sanitaire de la région et les normes proposées par l'OMS.

Tableau 55: Couverture sanitaire des populations de la région de Thiès

Indicateurs	Valeurs régionales	Normes de l'OMS
Nombre d'habitants par poste de santé	**1/15.296**	**1 /10.000 hbts**
Nombre 'habitant par entre de santé	**1/193.745**	**1/50.000 hbts**
Nombre d'habitant par hôpital	**1/581.234**	**1/150.000 hbts**
Nombre d'habitant par cabinet médical privé	**1/67.065**	
Nombre d'habitant par clinique privé	**1/174.370**	

Source Région Médicale de Thiès (2012)

La situation de la région est déficitaire en matière d'infrastructures sanitaires par rapport aux normes imposées par l'OMS dans tous les niveaux sanitaires. Là où l'OMS exige 10.000 hbts par poste de santé, la région est à 15.296 hbts pour un poste de santé (soit un écart 5.296 hbts). Le nombre d'habitant par centre de santé (1/193.745) est plus que le triple de celui proposé par l'OMS qui est d'un centre de santé pour 50.000 hbts. Quant à la couverture médicale des hôpitaux de la région (1/581.234 hbts), elle est environ quatre fois plus importante que la norme internationale (1/150.000 hbts).

Pour bien mener leur politique, les structures sanitaires de la région sont en étroites collaboration avec des partenaires techniques et financiers à travers le financement et l'élaboration de certains programmes sanitaires. On peut ainsi citer : les Collectivités Locales ; les Comités de Santé ; la Croix Rouge Sénégalaise ; l'OMS ; l'UNICEF ; la Banque Mondiale ; le Fonds Mondial ; USAID à travers ses agences d'exécution Abt Associates, FHI, Intrah, ADEMAS, Child fund ; Micronutriment Initiative et le Programme de Renforcement Nutritionnel.

Les différentes structures sanitaires avec l'appui des partenaires techniques et financiers se sont fixées comme objectifs de réduire le fardeau de la morbidité et de la mortalité maternelle et infanto-juvénile , d'accroître les performances du secteur en matière de prévention et de lutte contre les maladies ,renforcer durablement les performances du secteur de la santé et améliorer sa gouvernance.

XII .1.2) Personnel

L'effectif du personnel de soins de la région, toutes catégories comprises, s'élève à 689 en 2012. Près de personnes sur cinq (43,3%) sont dans la catégorie des Infirmiers

Diplômés d'Etat. Le reste est répartit entre les Sages-Femmes d'Etat (19,7%), les Médecins (19,3%), les Techniciens supérieurs (14,3%) et les Chirurgiens-Dentistes (3,2%). La répartition du personnel de soins suivant les structures sanitaires nous permet d'avancer que 17,1% (soit 118 personnes) et 11,4% exercent leur métier respectivement au Centre Hospitalier Régionale de Thiès (CHRT) et à l'Hôpital Saint Jean de Dieu (HSJD). Le Privé (Cl. Privées et Cab. Privés) absorbe 13,18% du personnel. Le reste du personnel est répartit des EPS de Mbour (5,9%), de Tivaouane (3,8%) et les Districts Sanitaires de la région.

Tableau 56 : Répartition du personnel de soins de la région en fonction des Catégories et des infrastructures

Infrastructures Sanitaires	Médecin	Chirurgien dentiste	Techniciens Supérieurs	Infirmiers Diplômés d'Etat	Sages Femmes d'Etat	Total agents de soins
RM	2	0	3	1	2	8
CHRT	26	3	35	36	18	118
HSJD	21	1	9	44	4	79
EPS Mbour	6	2	13	11	9	41
EPS Tivaouane	6	1	7	5	7	26
H DALAL XEL	2	0	0	1	0	3
Barthimée	16	1	3	16	4	40
SLAP	1	0	3	1	0	05
DS Joal	3	0	1	19	12	35
DS Khombole	1	1	3	17	9	31
DS Mbour	2	0	3	24	9	38
DS Mékhé	2	1	2	23	11	39
DS Pout	3	0	2	9	2	17
DS Poponguine	2	1	3	8	8	22
DS Thiadiaye	2	1	2	6	4	15
DS Thiès	6	2	2	23	22	55
DS Tivaouane	1	1	1	16	8	27
Cl. Privées	11	0	7	17	6	41
Cab. Privés	20	7	0	22	1	50
Total	**133**	**22**	**99**	**299**	**136**	**689**

Source Région Médicale de Thiès

XII.2) BILAN ACTIVITES MENEES ET DES RESULTATS OBTENUS

La région médicale de Thiès, dans le cadre de l'exécution de son Plan de Travail Annuel 2012 a mené avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers un paquet d'activités conformément aux objectifs stratégiques du PNDS 2009-2018.

Les performances attendues au décours de ces réalisations permettront à la région de contribuer à l'atteinte des OMD d'ici 2015.

XII.2.1 La tuberculose

En 2012, 1.825 cas de tuberculose ont été enregistrés dans la région (environ 1 personne sur 1.000 était atteinte de la maladie) dont 1.224 cas (67%) sont nouveaux (NC TPM+) sur un total de 1.918 cas de TPM+ attendus (soit un taux de détection de 64%).Le taux de détection pour la région est faible (64% contre 70% attendus).Par ailleurs certains districts comme khombole et Mbour ont largement dépassé l'objectif du programme national.

Tableau 57: Notification des cas de tuberculose

	H.S.J. Dieu	Joal	Khomb	Mbour	Méckhè	Popeng	Pout	Thiadiaye	Thiès	Tivaou	Total
Population 2012		79 022	137 199	302 055	171 050	78 242	110 786	162 171	386 939	316 237	1 743 701
NC TPM+	18	53	148	266	92	45	89	73	252	188	1224
TPM+ attendus		87	151	332	188	86	122	178	426	348	1918
Taux Détection		61%	98%	80%	49%	52%	73%	41%	59%	54%	64%
Nbre total TB	52	86	194	404	118	67	127	103	422	252	1825

Source Région Médicale de Thiès (2012)

Les districts sanitaires de Thiès et de Mbour ont enregistré plus de cas avec respectivement 422 cas (23% dont 252 nouveaux) et 404 cas (22% avec 266 nouveaux cas) avec des taux de détection respectifs de 59% et 80%. Ils sont suivis par Tivaouane avec 252 cas (13,8% dont 188 nouveaux) et dans une moindre mesure Khombole qui a connu 194 cas (10,6% avec 89 nouveaux).

Le taux global de guérison est plus ou moins satisfaisant si on se réfère à l'analyse de la cohorte de suivi au niveau de chaque DS. En effet seulement les DS Joal, Méckhé, Pout et Tivaouane n'ont pas atteint l'objectif national d'un taux de guérison 85%. Cette situation peut s'expliquer d'une part par la spécificité des districts de Joal et de Méckhé à gérer une cohorte très mobile et d'autre part par les taux d'abandon élevés notés dans ces quatre districts. En moyenne, 1% des cas enregistrés dans la région ont terminé leur traitement. La région enregistre un taux de succès de 86% et un taux d'abandon de 7%. Il convient de noter que le DS de Mbour se démarque particulièrement des autres de par les taux satisfaisants obtenus (90% comme taux de guérison ,90%comme taux de succès et 4% comme taux d'abandon).

Tableau 58: Résultats de l'analyse de cohorte par centre de traitement

	HSJ Dieu	Joal	Khomb	Mbour	Mékhè	Popon	Pout	Thiad	Thiès	Tivaouane	Total
Taux Guérison	95%	73%	89%	90%	78%	95%	78%	87%	83%	81%	85%
Traitement terminé	0%	0%	4%	0%	3%	0%	0%	1%	3%	1%	1%
Taux succès	95%	73%	93%	90%	81%	95%	78%	88%	86%	83%	86%
Taux de décès	5%	3%	2%	4%	0%	5%	2%	2%	3%	1%	3%
Taux d'échec	0%	0%	1%	1%	1%	0%	6%	2%	1%	6%	2%
Taux d'abandon	0%	13%	4%	4%	18%	0%	13%	5%	8%	7%	7%
Taux de transférés	0%	13%	0%	1%	0%	0%	1%	2%	1%	4%	2%

Source Région Médicale de Thiès (2012)

XII.2.2 VIH / SIDA

Tableau 59 : Situation des personnes mises sous ARV

INDICATEURS	Thiès	Pout	Khom	Tivaou	Mékhé	Popong	Mbour	Joal/F	Thiad	CHRT	HSJD	Total Région
Nombre de nouveaux patients hommes +24 ans mis sous ARV dans le mois	7	6	5	4	1	2	37	19	9	14	1	**105**
Nombre de nouveaux patients femmes + 24 ans mis sous ARV dans le mois	18	10	6	9	3	4	81	12	14	15	5	**177**
Nombre de nouveaux patients mis sous ARV dans le mois Jeunes filles (15 -24 ans)	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	**4**
Nombre de nouveaux patients mis sous ARV dans le mois Jeunes garçons (15-24ans)	2	0	1	1	0	0	4	0	0	1	0	**9**
Nombre de nouveaux patients mis sous ARV dans le mois Enfants garçons (<15ans)	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	**3**
Nombre de nouveaux patients mis sous ARV dans le mois Enfants filles (<15ans)	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	**4**
Total Nombre de nouveaux patients mis sous ARV dans le mois (9)	27	16	12	14	4	8	131	31	23	30	6	**302**

Source Région Médicale de Thiès (2012)

XII.2.3 Sante maternelle et infantile

Le nombre de Malnutrition Aiguë Sévère sans Complication est inférieur à celui attendu. Ceci est la conséquence du retard dans la formation des prestataires, dans la dotation du matériel anthropométrique et au dépistage passif qui n'est pas systématique. Le nombre de décès élevé est lié au recours tardif aux soins et au manque de surveillance dans les CREN.

Tableau 60 : Synthèse des résultats de PEC de la malnutrition dans les UREN et CREN

Région de Thiès	Nombre
MAS avec Complication cumulées depuis le début du projet	101
MAS sans Complication cumulées depuis le début du projet	160
Abandons cumulés depuis le début du projet	12 dont 2 au CREN
Décès cumulés depuis le début du projet	17

Source Région Médicale de Thiès (2012)

Tableau 61 : Quelques indicateurs de santé maternelle

INDICATEURS	Atteint en 2012
Taux d'achèvement pour la consultation prénatale	**57%**
Proportion d'accouchements effectués dans les structures sanitaires	**75%**
Proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifié	**73%**
Taux de couverture en SP2 chez les FE	**57%**
DC maternel	**21**

Source Région Médicale de Thiès (2012)

XII.2.4 Autres types de maladies

Sur les 16 cas d'Ictère fébrile et 18 cas de rougeole attendus en 2012, la région en a enregistré respectivement 16 cas et 70 cas. En outre, Thiès a connu une recrudescence des cas de typhoïde qui sont au nombre de 215 (soit 38% des cas) dans le seul district de Pout. Ensuite vient la méningite (15%), dont plus de la moitié vient du district de Mbour (51,2%), mais aussi une épidémie de rougeole (12%).

Figure 28 : Répartition des cas de maladies dans la région

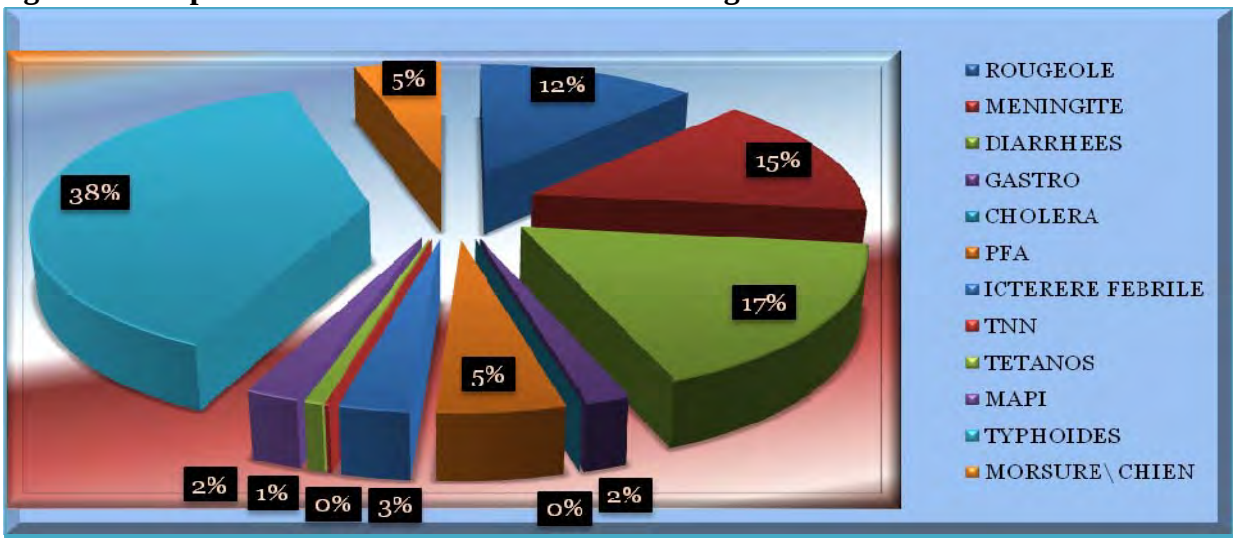

Source : Région Médicale de Thiès (2012)

XII.3. PROBLEMES/DIFFICULTES

La mise en œuvre du Plan de Travail Annuel de la Région Médicale de Thiès s'est faite aussi bien au niveau de la capitale régionale qu'au niveau des autres départements grâce au soutien financier et technique de ses partenaires.

Malgré un taux d'exécution satisfaisant, la réalisation de ces activités a rencontré entre autres difficultés :

- l'insuffisance dans la maitrise de la planification (beaucoup d'activités non planifiées ont été réalisées)
- le retard dans le démarrage des activités prévues dans le cadre des projets PAGOSAN-PAODES
- le manque de visibilité sur les indicateurs lié à la rétention des informations sanitaires
- la faiblesse du plateau technique dans certaines structures
- la vétusté de la logistique roulante pour un meilleur soutien des activités de suivi et avancées vers certaines cibles

XII.4. PERSPECTIVES

- Pour une meilleure politique sanitaire, la région de Thiès s'inscrit dans les perspectives ci-dessus :
- suivi régulier des indicateurs à impact direct sur le processus d'atteinte des objectifs nationaux et sur les OMD ;
- bouclage de la phase de rédaction du document du CDSMT régional ;
- accélération du processus de mise en place des fonds du financement direct ;
- finalisation des activités dans le cadre de l'exécution du plan de riposte contre la malnutrition
- poursuite du renforcement des ressources humaines & des capacités opérationnelles ;
- la finalisation des travaux du centre régional de formation en santé (CRFS) ;
- Zéro nouvelle infection à l'horizon 2015 dans le cadre de lutte contre le VIH ;
- Zéro décès lié au Sida à l'horizon 2015 ;
- Accès universel au service de prévention et aux services de PEC et de soins pour la lutte contre le VIH ;
- e-TME à l'horizon 2015 (élimination de la transmission mère-enfant) ;

CONCLUSION :

Même si Thiès est relativement pourvue en matière d'infrastructures sanitaires par rapport à certaines régions, la situation reste largement déficitaire par rapport aux normes imposées par l'OMS en termes de nombre d'habitants par poste de santé, centre de santé, hôpital, clinique et cabinet médical. Dans le cadre des activités de lutte contre la tuberculose, la région a enregistré un taux de guérison de 86% en moyenne et taux d'abandon de 7% même si le taux de détection (64%) est en deçà de l'objectif fixé (70%). Concernant la santé maternelle et infantile, le nombre de malnutrition aiguë sévère sans complication est inférieur à celui attendu. La proportion d'accouchements effectué dans les structures sanitaires (75%) ainsi que a proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifiés (73%) restent relativement faibles. Pour ce qui est des autres types de maladies (rougeole, méningite, typhoïde, diarrhées, tétanos etc.), la région a connu une recrudescence des cas de typhoïde et une épidémie de méningite en 2012.

CHAPITRE XIII: HYGIENE

INTRODUCTION :

Les activités menées dans le cadre de l'amélioration de l'hygiène sont primordiales pour la prévention et la lutte contre les maladies et les épidémies. L'état de santé d'une population est déterminé le plus souvent par son hygiène. Ainsi, dans le souci d'assurer un environnement sain et propre, la brigade régionale de l'hygiène de Thiès s'est donnée comme mission d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques en matière d'hygiène et de salubrité publique pour le bien être de toute la population. Les activités menées au cours de l'année 2012 ont surtout porté sur la couverture des évènements spéciaux, les campagnes de contrôle de la qualité de l'eau dans les zones d'accès difficile à l'eau potable, les campagnes de promotion de la potabilisation de l'eau à domicile, la promotion de l'assainissement total piloté par les communautés (ATPC), les interventions dans les zones inondées et l'exécution du volet WASH dans la riposte contre la malnutrition aiguë sévère.

XIII.1. LES RESSOURCES DISPONIBLES

XIII.1.1) Les ressources humaines

La BRH compte 59 agents en 2012 (de même qu'en 2011), dont 48 agents étatiques du SNH, un (1) préventionniste étatique, un (1) manœuvre étatique à Mékhé, un (1) secrétaire contractuelle mise à disposition par le Conseil Régional de Thiès et 08 agents bénévoles. La répartition des agents selon le département montre que les sous brigades situées à Mbour regroupent 40,7% de l'effectif des agents (24), dont la moitié (12) est composée d'agents d'hygiène. Thiès et Mbour se contentent respectivement de 15 et 12 agents dont plus de la moitié (respectivement 10 et 7) sont des agents d'hygiène. On note une absence d'Ingénieur du génie sanitaire et d'auxiliaire d'hygiène aussi bien au niveau de la Brigade Centrale qu'au niveau des sous brigades départementales. Toutefois, il faut noter que le personnel est insuffisant et vieillissant. Le recrutement de 50 agents sortants est vivement attendu pour renforcer la Brigade Centrale et les sous Brigades au niveau des départements.

Tableau 62: répartition du personnel selon la structure et le département

Catégories	ING. SAN.	T.S.G.S	S/OFF. HYG.	AGT. HYG.	AUX. HYG.	AUT-RES	TOTAL
Brigade Centrale	0	2	0	4	0	2	**8**
Sous Brigades dept Thiès	0	2	2	10	0	1	**15**
Sous Brigades dept Mbour	0	5	3	12	0	4	**24**
Sous Brigades dept Tivaouane	0	1	1	7	0	3	**12**
Total	**0**	**10**	**6**	**33**	**0**	**10**	**59**

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Thiès (2012)

XIII.1.2) Moyens matériels, techniques et logistiques

La BRH dispose de 27 appareils à moteurs (dont 23 sont fonctionnels) et 38 appareils manuels fonctionnels sur 42 existants. Le SNH a renforcé le parc en 2012 avec 13 appareils à moteur.

Tableau 63: Situation des moyens matériels et techniques

Structures	Appareils à moteurs		Appareils manuels	
	Existants	Fonctionnels	Existants	Fonctionnels
Sous Brigades dept Thiès	10	9	6	4
Sous Brigades dept Mbour	7	7	26	26
Sous Brigades dept Tivaouane	10	7	10	8
Total	**27**	**23**	**42**	**38**

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Thiès (2012)

S'agissant des moyens logistiques, il y a un manque considérable. Les équipes connaissent de grands problèmes de déplacement et à cause de cela, beaucoup de zones éloignées ou d'accès difficile ne sont pas couvertes par les Sous Brigades. Il est temps que la région soit renforcée en moyens logistiques pour permettre aux brigades d'assurer une meilleure couverture de leurs zones de responsabilité au bénéfice des populations

XIII.2.ACTIVITES MENEES

Parmi les activités menées par le Bureau Régionale de l'Hygiène on peut citer les visites des lieux à travers les inspections et les contrôles au niveau des domiciles, des voies et places publiques ; les travaux d'assainissement, la lutte contre les inondations, les vaccinations.

XIII.2.1) Visites des lieux

XIII.2.1.1) visites domiciliaires

En 2012, la BRH de Thiès a visité 18.970 concessions contre 12.206 en 2011 (soit une hausse de 6.584 concessions visitées). Cette hausse des prospections domiciliaires est imputable à

l'appui en carburant apporté par l'UNICEF, cela a permis aux équipes d'être plus mobiles sur le terrain. La répartition de ces concessions visitées selon les sous brigades d'hygiène révèle que plus du tiers (37% contre 23% en 2011) sont prospectées par la Sous Brigade de Thiès qui est suivi par la Sous Brigade de Mbour (31% contre 43% en 2011). La Sous Brigade de Tivaouane n'a pas effectuée assez de prospections domiciliaires (3%), elle est même dépassée par celle de Joal (10%) et celle de Poponguine (7%).

Figure 29: Répartition du nombre de concessions visitées selon les Sous Brigades

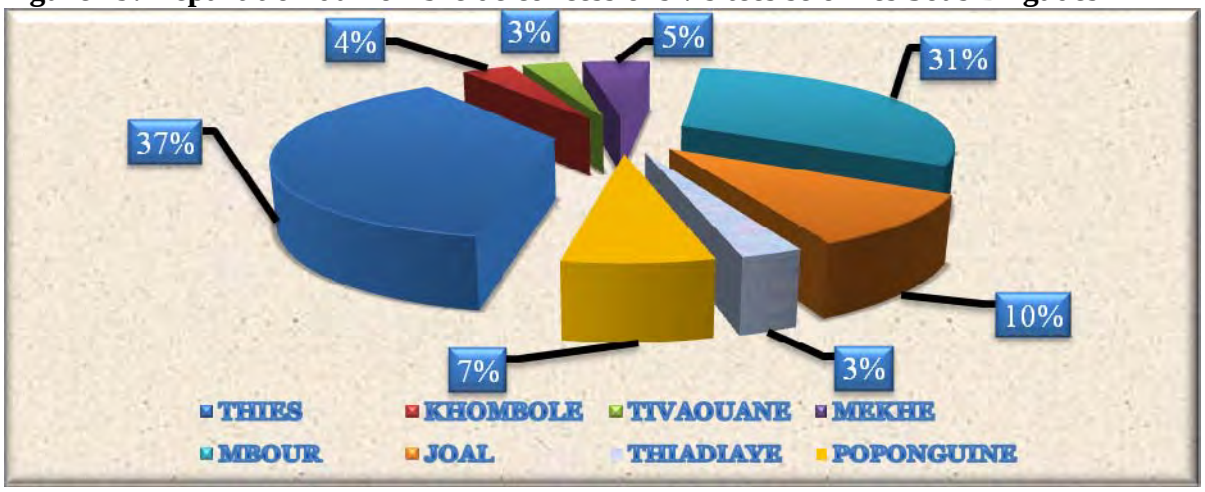

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Thiès (2012)

Concernant l'approvisionnement en eau potable, 85% (soit 16.089) des concessions visitées disposent d'un branchement particulier à domicile et se localisent plus dans le département de Thiès (46%) et dans le département de Mbour (45,9%). Les concessions qui s'approvisionnent à partir des bornes fontaines représentent le dixième (soit 1.893 concessions). Les autres sources d'approvisionnement telles que les forages, les puits protégés etc. ne représentent qu'environ 2%. Cependant, il convient de signaler qu'aucune concession visitée ne s'approvisionne à partir d'une source protégée.

Tableau 64: Situation de l'approvisionnement en eau potable

		Thiès	Khomb	Tivaouane	Mékhè	Mbour	Joal	Thiad	Pop	Total
AEP	**branc.partic**	6587[5]	814	534	762	5079	1028	481	804	**16 089**
	bornes.font.	104	35	42	87	469	843	126	187	**1 893**
	Forages	28	0	0	0	5	0	3	0	**36**
	puits protégés	13	0	0	0	72	5	18	8	**116**
	Puits	0	26	0	0	3	37	24	7	**97**
	Sources protégées	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
	Autres	73	0	0	0	0	0	0	2	**75**

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Thiès (2012)

[5] Nombre de concessions visitées

Parlant de l'assainissement, on observe que les visites des unités d'évacuation des excrétas restent dominées par les poubelles dont la plupart des concessions prospectées (77%) en disposent. Viennent en seconde position les fosses étanches (63% des concessions visitées contre 70% en 2011), les puisards (26%, dont plus de la moitié se localisent dans le département de Mbour), les fosses septiques (23%). Les domiciles qui utilisent les latrines traditionnelles et ceux n'ayant aucun système d'évacuation sont négligeables avec respectivement, comme part, 1% et 3%.

Tableau 65: Situation de l'évacuation des excrétons

	Thiès	Khom	Tiv	Mékhè	Mbour	Joal	Thiad	Pop	Total
Egouts	595[6]	10	0	42	135	0	0	24	**806**
Fosses septiques	1293	87	272	217	2106	126	42	295	**4 438**
Fosses etanch.	4972	63	309	632	3336	1391	421	876	**12 000**
Latrine améliorée	65	634	58	56	309	13	21	58	**1 214**
Latrine tradition	43	57	1	21	41	53	30	6	**252**
Sans système	83	33	2	42	105	284	31	37	**617**
Puisards	1709	16	305	256	2242	0	27	319	**4 874**
Poubelles	6296	116	279	844	5556	94	466	1048	**14 699**

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Thiès (2012)

Sur le plan des constatations techniques, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement autonome demeurent encore des préoccupations dans certaines localités de la région surtout en zone rurale et dans les quartiers périphériques des villes. Certes les taux de couverture dans ces deux domaines sont élevés mais l'idéale serait que ce soit partout à 100 %, car une seule maison sans système d'assainissement dans une localité pose un problème environnemental.

A l'issu des prospections domiciliaires, 5.303 infractions ont été relevées (voire tableaux en annexe) et dont la majorité concerne les défauts de poubelles (1.625 infractions) et les jets d'eaux usées (1572). L'écoulement des eaux usées, les défauts de balayage et les défauts de systèmes d'évacuation sanitaire non conformes représentent respectivement 7,4%, 5,5% et 4,4% des infractions constatées. Un suivi de ces infractions a été mené au niveau des différentes Sous Brigades d'Hygiène, ce qui a entrainé la convocation de 2382 personnes, l'avertissement de 348 autres et une augmentation du montant des amendes forfaitaires qui passe de 5.296.000 FCFA en 2011 à 6.921.500 FCFA en 2012. Cependant, il faut signaler que le nombre d'infractions relevées rapporté au nombre de visites réalisées a baissé de 0.35 à 0.27 entre 2011 et 2012. Ce qui est un bon signe par rapport à l'adhésion des populations à la cause de l'hygiène du milieu.

[6] Nombre de concessions visitées

XIII.2.1.2) Inspections des établissements recevant du public (ERP)

Ce sont les contrôles des locaux de préparation, de ventes et de stockage des denrées alimentaires et des manipulateurs. Au total, 10.608 prospections ont été réalisées en 2012 contre 9.258 en 2011, soit une hausse de 14,6%.

Tableau 66: Répartition des différents ERP visitées selon les Sous Brigades d'Hygiène en 2012

Catégories	S/B THIES		S/B KHOM	S/B TIVAO	S/B MEKH	S/B MBOU	S/B JOAL	S/B THIAD	S/B POPON	TOT REG°
	THIES	POUT								
Boutiques	1827	0	244	758	396	894	599	274	146	**5 138**
Restaurants	209	0	88	18	15	185	75	67	30	**687**
Gargottes	101	0	11	36	13	97	75	119	53	**505**
Cafetariats	62	0	72	0	56	31	8	61	0	**290**
Tanganas	90	0	12	36	7	133	139	86	40	**543**
Dibiteries	71	0	8	35	21	74	13	22	7	**251**
Boucheries	99	0	12	30	16	38	15	68	8	**286**
Boulangeries	35	0	1	18	3	38	16	20	10	**141**
Kiosques A Pain	8	0	74	2	4	15	2	34	6	**145**
Ventes De Lait	42	0	1	6	2	72	6	25	5	**159**
Cantines	381	0	95	63	30	332	26	55	18	**1 000**
Vendeurs Eau & Glace	15	0	9	0	0	5	6	195	27	**257**
Vendeurs De Gâteaux	30	0	2	0	0	3	2	13	8	**58**
Ventes Ambulantes	143	0	0	9	6	137	0	133	7	**435**
Meuniers	40	0	11	11	24	14	9	0	12	**121**
Epiceries	1	0	0	4	0	12	5	0	3	**25**
Bars	10	0	1	1	1	0	19	1	3	**36**
BUVETTES	0	0	1	0	1	0	3	4	1	**10**

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Thiès (2012)

Tableau 67: Répartition des différents ERP visitées selon les Sous Brigades d'Hygiène en 2012 (suite)

Catégories	S/B THIES		S/B KHOM	S/B TIVAO	S/B MEKH	S/B MBOU	S/B JOAL	S/B THIAD	S/B POPON	TOT REG°
	THIES	POUT								
Auberges	2	0	0	0	0	0	0	0	0	**2**
Hôtels	3	0	0	0	0	15	4	0	0	**22**
Bar Restaurants	0	0	4	0	0	92	3	0	2	**101**
Usine Fabrique Glace	4	0	0	0	0	0	1	3	1	**9**
Tabliers	0	0	1	0	40	0	1	0	1	**43**
Vendeurs Etals	0	0	0	64	0	2	1	12	0	**79**
Dancing	0	0	0	1	0	0	3	1	0	**5**
Vendeurs Poissons	0	0	25	7	0	0	2	4	0	**38**
Alimentations	0	0	0	0	0	3	0	0	2	**5**
Vulgarisateurs	0	0	0	0	0	0	1	6	0	**7**
Vendeurs Fruits	0	0	0	3	0	46	1	11	0	**61**
Fast Food	0	0	0	0	0	12	0	19	0	**31**
Usine Transf Prod. Halieut	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Station Essence	3	0	0	4	0	12	0	0	1	**20**
Debits De Boisson	1	0	0	1	0	0	0	2	0	**4**
Voitures De Pain	0	0	0	0	0	0	0	18	0	**18**
Autres	3	0	2	1	0	0	4	47	20	**77**
Total	**3180**	**0**	**674**	**1108**	**635**	**2262**	**1039**	**1300**	**411**	**10609**

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Thiès

Les boutiques constituent la principale cible des agents d'hygiène (48,43%, correspondant à 5138 visites) et se trouvent en majorité dans les départements de Thiès (40%) et Mbour (37%). Elles sont suivis par les cantines (9,4%, correspondant à 1000 visites), les restaurants (6,5%, soit 687 visites), les tanganas (5,1%) et les gargotes (4,8%). Les autres ERP tels que les auberges, les hôtels, les vendeurs de poissons et les alimentations ont été visités de façon moindre.

Concernant les infractions relevées au cours des prospections dans les ERP, elles ont augmenté en passant de 7.504 en 2011 à 8.053 en 2012, soit une hausse de 7,3%. Deux infractions sur cinq (40%) sont commises dans le département de Thiès, un peu moins du cinquième (17%) sont commises dans le département de Tivaouane, le département de Mbour se contente du reste. Si on s'intéresse de plus prêt à la nature des infractions on peut noter qu'un peu plus de la moitié (56%) sont relatifs aux défauts de visites médicales et se répartissent dans les départements comme suit : Thiès (40,19%), Tivaouane (18,6%) et Mbour (41,2%). Les aliments/produits périmés, les aliments non protégés et les défauts de poubelles réglementaires représentent respectivement 15%, 10% et 8% du total des infractions commises dans la région.

Figure 30: Répartition des infractions relevées dans les ERP

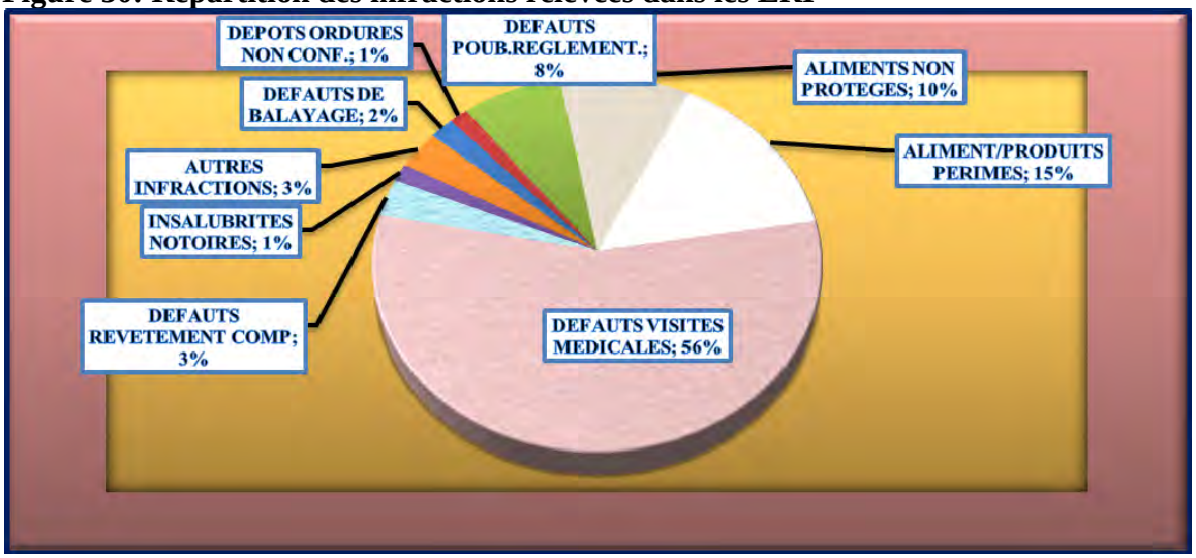

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Thiès (2012)

Les 8.053 infractions relevées ont été suivies au niveau régional par les différentes Sous Brigades d' Hygiène et des mesures répressives ont été prises. Ainsi, 6.375 personnes ont été convoquées (soit 79% des fautifs) et 317 autres avertis. Le montant des amendes forfaitaires s'élève à 38.681.000 contre 35.265.000 en 2011.

Les brigades d'hygiène ont réalisé beaucoup de progrès dans le contrôle des établissements recevant du public. Il faut noter cependant qu'elles peuvent aller beaucoup plus loin dans leurs performances si les conditions de travail sont améliorées par une dotation plus importante en moyens logistiques et un renforcement du personnel. Le ratio actuel d'un agent d'hygiène pour 35.000 habitants est loin de pouvoir assurer une bonne couverture préventive sanitaire dans la région.

CONCLUSION :

Le bilan des activités liées à l'hygiène dans la région de Thiès en 2012 est meilleur que celui de 2011.On note une augmentation des prospections domiciliaires (53,9%), des inspections dans les établissements recevant du public (14,6%) mais aussi du montant de amendes forfaitaires (9,7%). Cette amélioration est imputable à la détermination et l'engagement des agents mais aussi aux appuis plus conséquents de l'UNICEF qui a soutenu les campagnes de promotion de l'ATPC et de contrôle de la qualité de l'eau dans les zones où l'accès à cette ressource est difficile. Cependant, force est de reconnaitre qu'il reste beaucoup à faire sur le plan de l'hygiène dans la région.

- Le niveau d'assainissement n'est pas encore satisfaisant dans la zone rurale et les quartiers périphériques des villes ;
- La gestion des eaux pluviales, des ordures et des eaux usées n'a pas encore trouvé de solution durable dans les villes ;
- Au niveau des districts sanitaires les Sous Brigades d'hygiène (SBH) ne disposent pas de locaux ;
- La BRH ne dispose pas assez de moyens qui lui permettent de bien accomplir sa mission.

CHAPITRE XIV: HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT

INTRODUCTION :

La région possède d'importantes nappes souterraines, superficielles et profondes. Il s'agit principalement de la nappe des sables du littoral nord qui est située entre la mer et la Nationales II à partir de Cayar. Le niveau de l'eau varie entre 1 à 10 mètres dans les Niayes et de 10 à 35 mètres ailleurs. Cette nappe est fortement utilisée par les exploitants agricoles et les forages des ICS. A côté de celle-ci on a la nappe du paléocène dont on retrouve partout dans la région à une profondeur moyenne de 150 mètres. Elle est fortement exploitée à Mbour et à Pout où le niveau statique est assez bas (30 à 80 m/sol). Cette nappe accuse une baisse de 0,5 à 1 m par an du fait de la forte exploitation. La qualité de l'eau est très variable suivant les zones. C'est ainsi que dans les endroits comme Ndiaganiao l'eau est impropre à la consommation du fait de sa forte teneur en fluor (environ 12 mg/l).

Concernant l'assainissement des eaux, la région de Thiès bénéficie d'importants projets sur les travaux de raccordement, de collecte et de traitement des eaux usées grâce au PEPAM (Programme de l'Eau Potable et de l'Assainissement du Millénaire), au Projet Sectoriel Eau (PSE) et Projet Eau à Long Terme(PELT).

Dans ce chapitre, il sera question d'aborder l'hydraulique rurale qui est essentiellement gérée par la Division Régionale de l'Hydraulique (DRH) de Thiès, en collaboration avec certains ONGs de la place puis l'hydraulique urbaine, pour laquelle toutes les informations proviennent de l'Agence Régionale de la Société Des Eaux (SDE) de Thiès. Pour finir nous allons présenter la situation de l'assainissement dans la région de Thiès.

XIV.1. L'HYDRAULIQUE RURALE

XIV.1.1) Situation des forages en milieu rurale

Les forages équipés et gérés directement par la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM) ont connu une forte évolution entre décembre 2004 et décembre 2012 passant de 85 à 146 unités (soit une augmentation de 60 unités). Dans la même période, le nombre de villages raccordés à ces réseaux est passé d'environ 600 à près de 1.400.

La Brigade des Puits et Forages de Thiès gère ces cent quarante-six (146) forages qui sont répartis comme suit dans le tableau ci-dessus:

Tableau 68: Répartition des forages maintenus

Département	Nombre
Mbour	36
Thiès	41
Tivaouane	69
Total	**146**
Nombre de forage avec groupe électrogène (GE) : 55	55
Nombre de forages électrifiés avec groupe électrogène (GE) de secours	19
Nombre de forage avec moteur thermique et pompe à axe vertical	21
Nombre de forage solaire	7

Source DRH/THIES (2012)

Suivant le département, Tivaouane dispose le plus grand nombre de forage(69), suivit par Thiès(41), Mbour(36). Plus d'un forage sur trois (37,7%) fonctionne avec un groupe électrogène, 19 sont électrifiés avec un groupe électrogène de secours, 21 fonctionne grâce à un moteur thermique et avec pompe à axe vertical et 7 forages seulement utilisent l'énergie solaire comme source d'approvisionnement, ce qui est mimine vue le potentiel d'énergie solaire dont dispose la région.

XIV.1.2) Situation de l'accès à l'eau en milieu rural

La capitalisation des réalisations en matière d'adduction d'eau potable exécutées par l'état ou par ses partenaires de coopération multilatérale mais également par les ONG et les collectivités locales a permis d'obtenir les taux d'accès à l'eau potable dans la région entre 2004 et 2012.

Figure 31: Evolution des taux d'accès à l'eau potable entre 2004 et 2012 suivant les départements

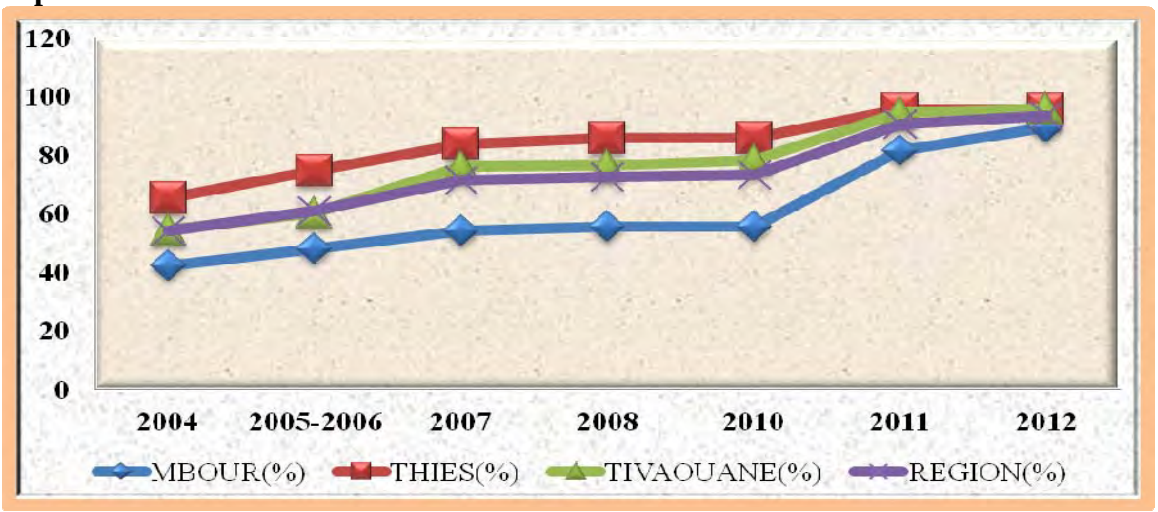

Source DRH/THIES (2012)

Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural a fortement évolué en huit ans. Ce taux qui était de 54,3% au niveau régional en 2004 est passé à 93,8% en 2012 dépassant même l'objectif qui était fixé pour 2015(à savoir 82%). Ce taux a évolué différemment d'un département à un autre. Thiès et dans une moindre mesure Tivaouane se situent au-dessus de la moyenne régionale (Cf. graphique ci-dessus) contrairement à Mbour dont la courbe d'évolution est en dessous de celle de la moyenne régionale tout au long de la période 2004-2012. L'intensification des branchements sociaux a également touché les communautés rurales de Pire Goureye, Méouane, Cherif Lo et Notto Gouye Diama sans compter les appuis directs de la direction de l'hydraulique en extension de réseau à certaines communautés rurales.

Les taux de couverture reflètent beaucoup de disparités entre les communautés rurales. Pour le département de Mbour, la communauté rurale de Sessene traîne avec 63,1%. Un programme d'extension de réseau d'AEP à partir du Notto-Ndiosmone-Palmarin est prévu dans les CR de Sessene, Sandiara et Fissel mais n'a toujours pas démarré pour des problèmes de procédures.

Dans le département de Thiès c'est Keur Mousseu qui occupe la premiere place avec 74,8%. Mais avec l'achèvement du site multi villages de Soune Serere en cours d'exécution dans le cadre de la coopération COREENNE, le taux de couverture va se situer aux environ 98,1%.

Dans le département de Tivaouane, c'est toujours la communauté rurale de Darou Khoudoss qui ferme la marche avec 78,8% de taux de couverture bien que des efforts considérables aient été faits dans cette collectivité locale ces deux dernières années (avec des sites multi villages dans le SEN-026 avec la coopération Luxembourgeoise). Avec la mise en service du site multi village de Diamballo, le taux de couverture de la communauté rurale va se situer aux environs de 90,5%.

Le défi majeur aujourd'hui est d'atteindre la couverture universelle en milieu rural par la création de points d'eau dans les poches où il n'y a pas encore d'adduction mais également d'améliorer la desserte dans celles mal desservies.

XIV.1.3) Programmes en cours

XIV.1.3.1) Programmes nationaux en cours

En 2012 un seul programme national financé par la coopération Coréenne était en cours d'exécution dans la région. Il concerne les sites centres de Diam Mballo, de Minam Keur

Mallé (renouvellement et réhabilitation d'un forage existant) et de Soune Serrere avec leurs villages annexes. La pose des réseaux d'adduction d'eau est terminée à 100% au niveau des trois sites de la région tout de même que les châteaux d'eau. Les forages sont actuellement en cours et la mise en service des sites est prévue vers la fin juin 2013.

XIV.1.3.2) Programme des ONG et autres partenaires intervenant dans la région

Les principales Organisations Non Gouvernementales (ONG) et autres partenaires du secteur de l'hydraulique ont également effectué des réalisations d'une grande importance pour la satisfaction des besoins en eau en milieu rural. Le contrôle des travaux se fait en partenariat avec la division régionale. Parmi les réalisations sous contrôle de la division et/ou de la direction de l'hydraulique on peut en citer :

- **Le projet de réalisation d'un forage équipé à Mbourwaye par Plan Sénégal dans la communauté rurale de NGOUNDIANE**

  Plan Sénégal en collaboration avec la communauté rurale de Ngoundiane a assuré le financement d'un forage à Mbourwaye, la réalisation d'un château d'eau, d'un logement de gardien ainsi que la clôture de l'ensemble. Les travaux vont être terminés avant la fin du premier semestre 2013.

- **Le projet de réalisation d'un forage équipé par les ICS pour alimenter en eau DAROU KHOUDOSS, MBORO et les villages environnants**

  L'objectif spécifique du projet porte sur la fourniture en eau potable des populations concernées par le projet de manière durable indépendamment du système d'approvisionnement en eau destiné à l'activité industrielle.

  Le projet concerne six (6) quartiers de Mboro et vingt (20) villages et hameaux anciennement desservis en eau par les ICS. Le coût total de l'investissement (tous travaux compris) est estimé à 650 Millions FCFA. Le financement est entièrement assuré par les ICS.

XIV.1.4 Recommandations

Pour relever les défis dans le secteur de l'hydraulique dans la région de Thiès, nous recommandons aux autorités.

- De renforcer les moyens d'intervention du service humains, matériels et financiers.
- D'équiper les divisions régionales en **instruments de mesure pour le suivi piézométrique et hydro chimique** des nappes surtout dans les zones à risques (sonde,

kit d'analyse d'eau in situ, GPS etc..).

- De renforcer les moyens destinés à la sensibilisation des associations d'usagers de forages (ASUFOR) sur la nécessité d'une meilleure prise en charge des forages ruraux par les populations au vue de la politique de désengagement de l'état dans ce domaine

XIV.2.) L'HYDRAULIQUE EN MILIEU URBAIN

Durant ces dernières années, on note une intensification de la production et de la consommation d'eau dans la région de Thiès, imputable, d'une part, à une augmentation du nombre d'abonnés qui passent de 71.267 abonnés en 2009 à 82.891 abonnés 2012 (soit un taux d'accroissement annuel moyen 3,85%) et d'autre part à une augmentation considérable des branchements sociaux qui passent de 1.611 en 2009 à 3.967 en 2012.

XIV.2.1) Evolution du nombre d'abonnés

Le nombre d'abonnés a connu une augmentation entre 2009 et 2012 aussi bien au niveau régional qu'au niveau de chaque département. Evidemment, l'évolution est plus importante au niveau des départements qui concentrent le plus grand nombre d'habitant. En effet, le département de Thiès étant le plus peuplé (36,4% de la population régionale) et avec son fort taux d'urbanisation concentre à lui seul 45% des abonnés en 2012 et a évolué avec un taux d'accroissement annuel moyen du nombre d'abonnés de l'ordre de 3,6% sur la période considérée. Cependant, il faut signaler que l'accroissement du nombre d'abonnés dans ce département est plus important entre 2011 (34.256 abonnés) et 2012 (37.351 abonnés) où on enregistre une hausse relative 9% (Cf. graphique ci-dessous).

Par ailleurs le département de Mbour qui vient juste après celui de Thiès en termes de nombre d'habitant (35,6% de la population régionale) regroupe 39% des abonnés de la région avec une évolution plus ou moins similaire voit à celle du département de Thiès (Cf. graphique ci-dessus) entre 2009 (27.665 abonnées) et 2012 (32.319 abonnées), soit un taux d'accroissement annuel moyen de 4% (au-dessus de la moyenne régional).

Quant au département de Tivaouane qui est moins peuplé qu'au deux premiers se contente de 16% du nombre d'abonnés (soit 13.229 branchements) et a enregistré le taux d'accroissement annuel moyen le plus élevé (soit 4,2%) entre 2009 et 2012.

Figure 32: Evolution du nombre d'abonnés selon le département entre 2009 et 2012

Source : SDE/DR de Thiès (2012)

XIV.2.2) Les branchements sociaux

De 2009 à 2012, le nombre de branchements sociaux est passé de 1611 à 3.967 (soit un taux d'accroissement annuel moyen de 25,2%). La ville de Thiès regroupant à lui seul 39,6% de ces branchements (correspondant à 1.573 unités) a vu son nombre triplé entre 2009 et 2012 (Cf. tableau ci-dessous). Puis vient les communes de Mbour et Tivaouane qui se retrouvent avec respectivement 626 et 563 branchements sociaux avec des taux d'accroissement annuel moyen respectifs de 20,3% et 10,9%. Une analyse faite par rapport à l'année 2011 révèle que les branchements de la ville de Thiès on quadruplet en une année passant de 392 à 1.573. Cette situation s'est répertoriée au niveau de la commune Mbour qui a vu ses branchements sociaux triplés en une année (passant de 209 à 626) mais aussi dans la commune Tivaouane où le nombre de ces branchements passent de 169 à 563. A l'exception de pire, qui a enregistré une baisse relative de 19%, toutes les autres localités de la région desservies par la SDE ont vu leur nombre de branchement sociaux augmenté entre 2011 et 2012.

Tableau 69: Répartition des branchements sociaux selon la localité entre 2009 et 2012

Localités	2009	2010	2011	2012
Thiès	471	31	392	1573
Khombole	32	0	49	109
Pout	85	2	88	245
MBOUR (Y/C SALY)	299	33	209	626
JOAL (Y/C FADIOUTH)	43	8	26	83
Thiadiaye	8	1	20	71
Somone	14	0	25	76
Popenguine	95	32	68	94
Tivaouane	372	277	169	563
MECKHE (Y/C KELLE)	158	22	91	241
Pire	34	4	231	187
Région	**1 611**	**410**	**1 368**	**3967**

Source : SDE/DR de Thiès (2012)

XIV.2.3) Situation de la production d'eau

La production d'eau en milieu urbain, dans la région de Thiès, a augmenté de manière considérable en quatre (4) ans passant de 17.486.590 m3 en 2009 à 20.351.149 m3 en 2012, soit un accroissement annuel moyen de 3,8% sur ladite période. Cette situation peut s'expliquer par une forte urbanisation de certaines localités, imputable une évolution de la population et une recrudescence de l'exode rurale, et par conséquent une augmentation du nombre d'abonnés et des branchements sociaux.

Figure 33: Evolution de la production d'eau (en m3) selon le département

Source : SDE/DR de Thiès (2012)

On note des disparités dans la production d'eau en milieu urbain répartit suivant les départements entre 2009 et 2012. Sur cette période, en moyenne, 47% de la production d'eau de la SDE sont desservies aux zones urbaines situées dans le département de Thiès. Ce qui correspond à 8.935.133 en 2011 9.364.127 m3 en 2012 (soit une hausse de 4,8% du volume produite). Les zones urbaines situées dans le département de Mbour concentrent environ 40% du volume d'eau fournie par la SDE (soit 8.031.823 m3 en 2012 contre 7.397.690 m3 en 2011). Quant aux zones situées dans le département de Tivaouane, elles se contentent de moins de 14% du volume d'eau produite sur ladite période (14% en 2009, 11% en 2010, 14% en 2011 et 15% en 2012).

XIV.2.4) Volumes d'eau vendus

Les volumes d'eau vendus ont enregistré une hausse de 20,7% en une année passant ainsi de 14.038.759 m3 en 2011 à 16.947.464 m3 en 2012, imputable à une augmentation du nombre d'abonnés. La commune de Thiès détient à elle seule un peu plus du tiers (34,5%) du volume d'eau vendu en milieu urbain (soit 5.853.683 m3). Puis vient la commune de Mbour avec 3.979.734 m3. La commune de Tivaouane vient en troisième position avec 1.612.921 m3 d'eau vendus en 2012 contre 1.264.502 m3 en 2011. Cependant, il convient de signaler

qu'une baisse des volumes a été enregistrée dans la localité de Pout où ils passent de 1.704.210 m3 en 2011 à 1.576.615 m3 en 2012.

La confrontation entre les volumes produits et vendus permet de mettre en exergue que 83,3% du volume total produit dans la région en zone urbaine par la SDE en 2012 sont vendus contre 73,7% en 2011 (soit une progression de 9,6% du volume total vendu). Dans les communes de Thiès, Mbour et Tivaouane ce rapport (volume vendu/volume produit) est respectivement 81,5%, 79,9% et 80,9%.

Tableau 70 : Répartition des volumes d'eau vendus selon les localités entre 2009 et 2012

Localités	2009	2010	2011	2012
THIES	5 281 183	5 413 632	4 960 863	5 853 683
KHOMBOLE	227 493	248 957	246 021	277 690
POUT	1 443 037	2 098 481	1 704 210	1 576 615
MBOUR	3 426 363	3 592 941	3 088 964	3 979 734
JOAL	397 272	347 369	309 979	451 697
FADIOUTH	35 432	31 316	26 840	37 895
THIADIAYE	141 111	169 547	128 707	174 465
SALY	1 168 712	1 229 807	1 010 015	1 285 996
SOMONE	500 164	544 645	402 155	577 298
POPENGUINE	185 828	255 356	178 077	235 195
TIVAOUANE	1 246 071	1 420 629	1 264 502	1 612 921
MECKHE (y/c KELLE)	590 703	636 511	524 719	648 047
PIRE	202 594	238 326	193 707	247 025
REGION	**14 845 963**	**16 227 517**	**14 038 759**	**16 947 464**

Source : SDE/DR de Thiès (2012)

XIV.2.5) Programmes et Projets en vues

D'importants projets sont en cours de réalisation dans la région de Thiès pour faciliter d'avantage l'accès à l'eau potable à la population. Il s'agit d'une part du projet **PEPAM LOT R1** pour le renouvellement de 78 km dans la ville de Thiès. Et d'autre part des projets du **PEPAM PIP** qui sont :

- La construction d'un forage de 140 m3/h, une station de pompage de 200m3/h, un château d'eau de 2000m3, 25 km de réseau sur Thiès, 3731 branchements ;
- La mise en place d'un réservoir de 200 m 3, 900 ml, et 90 branchements à PIRE
  La construction d'un forage de 160 m3/h, 31 km et 3434 branchements à Mbour
- 2012 ml et 202 branchements sur Saly
- La construction d'un forage de 120m3/h, un réservoir de 700 m3, 2272 ml, 463 branchements et une BF pour Somone
- La mise en place station de pompage de 5 m3/h, 20 m de HMT, réservoir de 50 m3, 697 ml, 138 branchements et 01 BF pour Popenguine.

XIV.2.6) Les difficultés rencontrées et solutions envisagées dans le secteur de l'hydraulique en milieu urbain

Le secteur de l'hydraulique en milieu est confronté à un certain nombre de problèmes relevés par la SDE au cours de l'année 2012 (Cf. tableau ci-dessous). Ainsi pour remédier à ces difficultés rencontrées, bon nombre de solutions ont été proposées dans le tableau ci-dessous

Tableau 71: Difficultés rencontrées et solutions envisagées

Problèmes rencontrés durant 2012	Solutions envisagées
Le colmatage des conduites par le calcaire présent dans la plupart des forages ;	• Renouvèlement des conduites colmatées ; • Dilution avec une source contenant moins de calcaires (ALG) ;
Déficit de production ;	• Création de nouveaux forages ; • Réhabilitation des forages à l'arrêt ; • Renforcement avec un apport de l'ALG ;
Les délestages fréquents sur le réseau d'électricité ;	• Coordination avec la SENELEC pour la mise hors délestage des ouvrages sensibles ;
Les actes de vandalisme (casses volontaires pour abreuvement de bétail) sur le réseau de distribution d'eau ; Le vol récurrent de compteurs ;	• Informer les autorités de la région ; • Sensibiliser les populations ; • Prendre des mesures coercitives ;
La construction d'ouvrages d'assainissement à proximité de nos réseaux qui crée des phénomènes de contamination ;	• Informer les autorités de la région ; • Sensibiliser les populations ;
L'implantation d'ouvrages divers (Route-Assainissement-Electricité-Télécommunication) sur le réseau ;	• Impliquer les concessionnaires sur les projets de voirie dans la région ; • Sensibiliser les autres concessionnaires ;
La construction de cantines, de maisons et/ou d'équipements collectifs sur les conduites d'eau.	• Sensibiliser les promoteurs concernés ;

Source : SDE/DR de Thiès (2012)

XIV.3.) ASSAINISSEMENT

Dans cette partie, nous allons traiter seulement la situation de l'assainissement dans le département de Thiès par faute de manque de données sur celle des départements de Mbour et Tivaouane où les projets d'assainissement sont en cours de réalisations.

XIV.3.1) Situation de l'assainissement dans le département de Thiès

Le réseau d'assainissement à Thiès est de type séparatif qui assure un taux de couverture communal de 17,3% réparti entre deux bassins à savoir Thiès Nord et Thiès Sud.

Le bassin Thiès Nord avec ses 2.215 branchements assure 40 Km de réseau et est caractérisé comme une station d'épuration. Quant au bassin de Thiès Sud, étant une station de relèvement assure 35 Km de réseau avec 2.815 branchements.

Les projets d'assainissement dans la région de Thiès sont suivis par le PEPAM (Programme de l'Eau Potable et de l'Assainissement pour le Millénaire) qui s'est fixé comme objectif que 1.730.000 personnes supplémentaires au plan national aient accès à l'assainissement à l'horizon 2015 pour que le taux d'accès à l'assainissement qui était de 17,3% en 2002 atteigne 78% en 2015. C'est dans cette optique que depuis 2004, la région de Thiès continue de bénéficier d'importants projets d'assainissement.

Par ailleurs, la lettre de politique sectorielle définie en mars 2005 par le Ministère chargé de l'assainissement a fixé le cadre de développement de ce secteur. Dans le cadre de développement de cette politique, plusieurs centres secondaires ont fait l'objet de plans directeurs d'assainissement liquide. Parmi ces centres, le gouvernement choisi cinq (5) villes prioritaires dont deux pour la région de Thiès, en l'occurrence Mbour et Tivaouane ;

XIV.3.2) Contraintes

Les difficultés rencontrées dans la gestion des ouvrages d'assainissement sont entre autres :

- le vol de plaques (aussi bien les plaques de décanteurs que les grosses plaques de visites sont souvent subtilisées) ;
- la cherté des ouvrages d'assainissement par rapport au revenu du sénégalais moyen prive certains à l'accès aux services offerts par l'ONAS ;
- l'ouverture des regards situés au niveau des points bas pour drainer les eaux de pluie entraine l'intrusion du sable et objets grossiers dans le réseau, ce qui obstrue et empêche l'écoulement normal.
- destruction du réseau par les travaux d'autres concessionnaires du sous-sol ;
- branchements clandestins : mauvaise connexion entrainant des désagréments aux victimes ; déversements d'eau toxiques qui nuisent (cas des industries de métal, chimie, station d'essence) ;
- création de quartiers spontanés : non-respect du PDU
- dépotages clandestins des camions vidange de fosses septiques ;
- ouverture des boites de branchements par les propriétaires non raccordés, soit pour effectuer des déversements directs temporaires et volontaires, soit pour drainer les eaux pluviales qui ruissellent devant chez eux.
- la majorité des maisons au niveau de Thiès Sud ont bénéficié de regards de branchement (décanteurs), mais qui ne sont pas connectés au réseau par faute de moyens financiers pour la prise en charge de l'aménagement intérieur. C'est par exemple du quartier de Sampathé où beaucoup de maisons ne sont pas raccordées alors qu'elles disposent de pré-branchements gratuits.

XIV.3.3) Perspectives

Le secteur de l'assainissement porte actuellement une attention particulière de la part des Pouvoirs Publiques, des Associations civiles (ONG) et même des bailleurs. C'est dans ce contexte que les Programmes PSE (Projet Sectoriel Eau) et le PELT (Projet Eau à Long Termes) ont vu le jour et ont permis d'améliorer le cadre de vie des populations tant au niveau urbain que rural. Ces deux projets ont été suivis par le PEPAM.

CONCLUSION :

La région de Thiès dispose d'importantes potentialités hydrauliques, en l'occurrence des nappes souterraines, superficielles et profondes utilisées dans les exploitations agricoles et les forages des ICS. La gestion de l'hydraulique en milieu rurale a connu des progrès spectaculaires avec la construction de 60 nouveaux forages entre 2004 et 2012 facilitant ainsi l'accès à l'eau potable en milieu rurale. Le taux d'accès à l'eau potable qui était de 54,3% au niveau régional en 2004 est passé à 93,8% en 2012 dépassant même l'objectif qui était fixé pour 2015(à savoir 82%). Pour ce qui est de l'hydraulique urbain, on note une augmentation considérable de la production d'eau en quatre (4) ans passant de 17.486.590 m3 en 2009 à 20.351.149 m3 en 2012, soit un accroissement annuel moyen de 3,9% sur ladite période ; imputable à une augmentation du nombre d' abonnés qui passent de 71.267 abonnés en 2009 à 82.891 abonnés 2012 (soit un taux d'accroissement annuel moyen 3,8%). Néanmoins, il faut signaler que certaines localités en zones urbaines connaissent toujours des coupures d'eau.

Pour ce qui concerne l'assainissement, la région bénéficie d'importants projets au cours de l'année 2012 à travers le PEPAM. Certains sont achevés et d'autres sont en cours de réalisations. La réalisation de ces projets permettra d'atteindre l'objectif fixé à l'horizon de 2015 et qui est d'atteindre un taux d'accès à l'assainissement de 78% au niveau régional.

CHAPITRE XV : ASSISTANCE SOCIALE

INTRODUCTION :

L'assistance sociale regroupe tous les efforts entrepris par les pouvoirs publics pour améliorer les conditions de vie des populations, à la suite de chocs causés par l'homme et/ou la nature, pouvant faire basculer une grande frange de la population dans la pauvreté voire même l'extrême pauvreté. Le gouvernement du Sénégal, avec l'appui de ses partenaires (privés, sociaux, techniques et financiers), se sont engagés ces dernières années dans une stratégie de réduction de la pauvreté à travers une véritable politique intégrée d'assistance, de protection et de sécurité sociales. Le Service Régional de l'Action Sociale (SRAS) en tant que structure décentralisée est ainsi rattaché à la direction nationale de l'Action Sociale .Il assure la coordination des services de base qui sont les Services Départementaux de l'Action Sociale (SDAS) et les organisations régionales rattachées à l'action sociale.

XV.1) LES STRUCTURES REGIONALES DE L'ACTION SOCIALE

Le service régional depuis sa création en 2005, s'exerce sous l 'autorité du gouverneur de la région .Il est le bras technique des collectivités locales ; en tant que service aux compétences transférées auprès de celles-ci, il assure la liaison avec les autorités locales, celles du niveau central et aussi auprès des partenaires au développement.

La direction régionale de l'Action Sociale compte dans son organigramme plusieurs structures de base chargées d'exécuter et d'impulser la politique de l'Action Sociale définie par la Direction Générale (DGAS). Il s'agit : du Service Régional de l'Action Sociale (SRAS) ; des services départementaux de Thiès, Mbour et Tivaouane ; des Centres de Promotion et de Réinsertion Sociale (CPRS). Ces structures sont dirigées par des travailleurs sociaux : assistants, aides sociaux et un personnel d'appui.

XV.1.1) Structures d'exécution de base

La mission du SDAS est de contribuer à la lutte contre la pauvreté grâce à l'amélioration des conditions des personnes défavorisées ; de favoriser des processus de développement endogènes et diversifiés ; capables d'assurer une auto prise en charge dynamique des attentes individuelles, collectives et communautaires. On retrouve dans le département de Thiès : le Service départemental de Thiès, CPRS EL H. Omar au quartier carrière (commune de Thiès), CPRS de Nguinth sur la route de St-Louis (commune de Thiès) et le CPRS de Khombole (commune de Khombole). Le département de Mbour dispose d'un service départemental,

CPRS de Mbour (commune de Mbour) et le CPRS communal de Joal (commune de Joal). Quant au département de Tivaouane, il dispose seulement d'un service départemental et n'a aucun CPRS.

XV.1.2 Structures Rattachées à caractère social

La région dispose aussi d'autres structures à caractères sociales. Ainsi on a: trois **(3)** centres socioprofessionnels de personnes handicapées motrices (à Thiès, Mbour et Tivaouane), le Centre Robinson House des Albinos à Thiès, l'Ecole des Sourds Muets s/c de CPRS route de St-Louis à Thiès, le Centre des aveugles de Mbour et Thiès, le Centre « Handisables » pour enfants handicapés à NDiaguagnao (dans le département de Mbour et qui est la seule structure existante en milieu rural), la maison de la mère « KEUR YAYE » à Thiès, le centre « Domi neep », deux villages de reclassement social (Touba Peycouck à Thiès et de MBalling à Mbour),le village d'anciens rapatriés de Mauritanie à Mbour (dans la communauté rurale de sandiara) et la Communauté des anceniens (lépreux blanchis) de la commune de Mbour.

Tableau 72: Evolution et répartition de structures étatiques de l'Action Sociale de 2000 à 2012

Année	2000	2012			
Désignation		Thiès	Mbour	Tivaouane	Total
Service régional	00	01			01
Service départemental	00	01	01	01	03
CPRS	05	03	02	00	05

Source : Service Régional de l'Action Sociale (2012)

Entre 2000 et 2012, le nombre de CPRS (Centres de Promotion et de Réinsertion social) n'a pas varié (5 centres) avec 3 centres à Thiès, 2 Mbour et le département de Tivaouane qui n'en a pas.

Tableau 73: Evolution et répartition des structures non étatiques et communautés encadrées par l'Action Sociale en 2000 et en 2012

Année	2000	2012			
Désignation		Thiès	Mbour	Tivaouane	Total
Centres socioprofessionnels spécialisés pour personnes handicapées	07	05	03	01	09
Villages de reclassement social	02	01	01		02
Village d'anciens rapatriés de Mauritanie à Mbour (Louly ndia)	01		01		01

Source : Service Régional de l'Action Sociale (2012)

La région de Thiès est relativement pourvue en infrastructures de prise en charge de groupes cibles de l'action sociale. Elle est la deuxième région la mieux dotée après celle de Dakar. On note cependant une double disparité ; celle-ci entre les départements ; Tivaouane ne dispose d'aucun CPRS, de même que entre les zones urbaines et rurales ; plusieurs communes et aucune communauté rurale ne dispose d'un CPRS**.** Les chefs de service départementaux de Mbour et Tivaouane sont obligés d'assurer seuls les fonctions de SDAS et de directeur de CPRS. Il faut dire aussi il n'y a pratiquement pas d'évolution du nombre de structures œuvrant dans le domaine sociale entre 2000 et 2012 (seulement 2 centres socioprofessionnels spécialisés pour personnes handicapées se sont ajoutés à la liste entre 2000 et 2012).

XV.2.GESTION DES FONDS DE DOTATION

Elle concerne la mise en place d'un fonds de dotation pour les dépenses permanentes et de crédits destinés aux CPRS de la région. A ce titre, le conseil régional effectue des achats groupés de fournitures de bureau, de produits d'entretien et de carburant. Il faut signaler que le CPRS communal de Joal n'est pas prise en compte dans la gestion de ces ressources. Il est souvent appuyé dans son fonctionnement par la Mairie de Joal.

Dans le cadre de la gestion du fonds de secours aux indigents et d'assistance aux sinistrés, le conseil régional a dégagé une l'enveloppe financière de sept millions de francs **(**7.000**.**000 FCFA) et de deux millions (2.000.000 FCFA**)** pour les sinistres dans la gestion 2012, destinée aux groupes vulnérables.

La commission « Santé-Population-Action Sociale » avec la collaboration du Service Régional de l'Action Sociale (SRAS), a travaillé dans la plus grande transparence pour statuer sur les demandes d'aides et de secours recueillis au niveau du conseil régional et des services de base de l'action sociale. Les montants affectés à chaque catégorie de demandes ont été discuté tout en restant dans la limite des inscriptions budgétaires votées par le Conseil régional à savoir neuf millions (9.000.000 FCFA).

Tableau 74: Montants affectés aux différentes catégories de demandes

Catégories de demandeurs	Montants alloués personne	Nombre de bénéficiaires	Montants totaux alloués
Personnes indigentes	20 000F	231	4 620 000F
Malades et personnes vivant avec handicap	35 000F	37	1 295 000F
Institutions et associations	180 000F	1	1 80 000F
	1 75 000 F	1	175 000F
	70 000F	4	280 000F
	45 000F	10	450 000F
MONTANT TOTAL DISTRIBUE			**7 000 000F**
Sinistres			2.000.000 F

Source : Service Régional de l'Action Sociale

Plus de la moitié de la somme allouée par la commission (9.000.000 FCFA) revient aux 231 personnes indigentes (4.620.000 FCFA). Il faut cependant noter que les sinistrés ici constituent essentiellement des victimes de calamités naturelles : incendies, inondations etc.
Il a été finalement retenu que, compte tenu du montant très faible du budget **(2.000 000F**) et surtout du nouveau contexte né avec les inondations ; les sinistrés recevront des dons en nature composés essentiellement de riz.

XV.3) ACTIVITES MENEES

Les activités des services décentralisés sont fonction des grandes orientations de la politique d'action sociale et des attentes sociales des populations notamment celles des groupes cibles de la localité d'intervention.

XV.3.1 Activités au niveau régional

En 2012, un certain nombre d'activité ont été menées par le SRAS. On peut citer entre autres :

La participation à des rencontres, des sessions de formation au niveau national et local par la coordination, la supervision et le suivi des programmes mis en œuvre et des activités propres au service régional ; la contribution aux initiatives prises à la base et également à l'appui aux organisations cible de l'action sociale dans le processus de développement, enfin de l'inter relation entre les partenaires et les groupes cibles. Le SRAS participe en sa qualité de coordonnatrice du CTR à toutes les activités planifiées (formations, supervisions, campagnes etc.) et des mises en œuvre par le programme de lutte contre le VHI/SIDA.

XV.3 .2) Activités au niveau des Services Départementaux de l'Action Sociale

Les services départementaux de la région regroupent les structures étatiques de proximité qui assurent la coordination de plusieurs structures privées œuvrant dans le domaine de l'action sociale. Les activités annuelles des services départementaux de Mbour, Thiès et Tivaouane se résument pour l'année par la mise en œuvre des activités traditionnelles et de suivi.

Au niveau du département de Mbour :

Le département de Mbour a enregistré un nombre important de sinistres causés par les inondations avec des dégâts matériels importants. A ce titre il faut noter l'appui considérables des pouvoirs publics et celui du Ministère de la santé et de l'action sociale apporté aux familles des sinistrés. C'est ainsi que 472 familles soit 3189 personnes ont bénéficié de soutient en denrées alimentaires et produits d'entretien. Les bénéficiaires ont reçu 17 tonnes de riz ; 1650kgs de sucre ; 900 litres huile ; 1000(mille) moustiquaires ; 100 bouteilles de crésyl ; 478 morceaux de savon ; 292 bouteilles de javel ; 36 8bouteilles de savon liquide; 168 gobelets en plastique et un ballot de friperie.

Au niveau du département de Thiès :

Dans le cadre de l'assistance apportée aux victimes de sinistre, et l'exécution du plan ORSEC dirigé par l'autorité administrative en rapport avec le service départemental un lot de matériels à été distribué aux populations de Thiès à savoir : 3tonnes de riz ; 150 litres huile ; 150 kilogrammes (kgs) de sucre ; 30 pots de tomates ; 90 sachets d'effets vestimentaires ; 90 cartons de javel ; 300 moustiquaires ; 1.500 sacs à terre. Le Lion's club a appuyé aussi les sinistrés du quartier de Nguint avec 500kgs de riz, 150kgs de sucre ; 150kgs de lait ; 300 litres d'eau de javel ; Don de 50cartons de dattes distribuées au mois de ramadan

Au niveau du département de Tivaouane :

Dans le département de Tivaouane, pour une gestion de proximité de la demande sociale ; le conseil régional en collaboration avec le service de l'action sociale, a distribué une enveloppe financière de 1.220.000 à plus de 100 bénéficiaires du département.

XV.4. CONTRAINTES

Le domaine de l'action sociale présente beaucoup de difficultés au niveau de la région de Thiès. On peut citer entre autres :

- Aujourd'hui, le secteur social avec ses nombreuses mutations et ces corollaires, a connu un disfonctionnement réel qui s'est répercuté sur les services d'encadrement des populations à tous les niveaux. Une telle démarche souffre de cohérence du point de vue de la conduite rationnelle et efficace du département avec les liens très forts qu'entretiennent ces différents aspects d'une même réalité.
- Un aspect important à prendre en compte et qui constitue une contrainte de taille ; est la réglementation de certains textes de loi ; il a été constaté en général, leur inadaptation au contexte actuel notamment en ce qui concerne les Villages de reclassement social : la loi 76/03 et le décret d'application 78 –541 du 05 Juin 1978.
- Un personnel social insuffisant et peu motivé ; cette situation est des plus préoccupantes. Dans presque tous les services régionaux, départementaux, dans les CPRS, le personnel se limite très souvent à un seul agent.
- Insuffisance d'équipements (presque inexistant) en mobilier de bureau ; matériels informatiques
- Pour le département de Tivaouane ; un seul SDAS et aucun CPRS, ce qui pose un problème réel de couverture au détriment des populations.
- Difficultés dans le suivi et l'évaluation des projets financés ; faute de l'indisponibilité de ressources, il faut rappeler que les deux départements test Tivaouane et Mbour avaient bénéficié de trente projets(30) pour un montant de trente millions (30.000.000) en 2009 et dix (10) projets retenus pour le département de Thiès.
- Non maitrise des données sur les groupes cibles.
- Insuffisante prise en charge des personnes vulnérables dans les Plans développement.
- Le non respect des prérogatives stipulées par la loi sur le transfert des compétences : Les fonds alloués par l'Etat aux nécessiteux reste un facteur très limitant.

XV.5) PERSPECTIVES

Pour la bonne marche du secteur de l'assistance sociale, on peut citer entre autres comme perspectives :

- appuyer en ressources financières les services techniques pour assurer la coordination et la supervision du programme RBC ;
- la mise en place des fonds additionnels relatifs aux projets du département de Thiès déjà retenus ;

- ❖ l'extension du Projet d'Appui aux Personnes Agées (PAPA) vers les autres départements et mettre en place un plan de suivi ;
- ❖ élaborer un programme régional d'accompagnement, de solidarité et de prise en charge des groupes vulnérables (proposition intégrée dans le plan d'action du conseil régional 2010-2015);
- ❖ amener les services de bases à appuyer à leur tour les populations défavorisées à mettre en place ou à multiplier des structures appropriées pour une meilleure couverture médicale (mutuelles de santé par exemple) ou d'autres structures sociales qui pourraient aussi assurer une sécurité sociale relative à la demande sociale;
- ❖ porter avec fermeté certaines revendications autour d'une nouvelle cohérence du secteur social en partant des besoins réels et des préoccupations des cibles.
- ❖ avoir une bonne maitrise des données relatives aux groupes vulnérables encadrés ; par la réalisation de cartographie de vulnérabilité et celle des interventions ;
- ❖ mise en place de stocks de vivres et matériels (denrées alimentaires, friperies, matelas, couvertures etc.) pour les secours d'urgence et compte tenu de la demande sociale croissante.

CONCLUSION :

En définitive, on peut retenir que le secteur de l'assistance sociale bénéficie de la part de l'Etat et de ses partenaires des appuis financiers considérables souvent méconnus des supposés bénéficières. Au regard de l'analyse faite sur la situation actuelle du secteur de l'action sociale dans la région de Thiès, le constat aujourd'hui est l'accroissement de la demande sociale qui prend de plus en plus des proportions inquiétantes du fait de la crise financière généralisée. Conscient des effets néfastes de la pauvreté sur les populations défavorisées, la direction doit mener une réflexion approfondie sur des stratégies et des perspectives de développement par la mise en place de programmes d'envergure, définir également des axes d'orientations claires et durables visant à trouver des solutions structurelles aux facteurs principaux de vulnérabilité auxquels ces groupes sont confrontés. Il apparaît que la réalisation des différents objectifs précités passe aussi par une forte implication des collectivités locales dans la politique sociale décentralisée et par la mise en œuvre de stratégies qui tiennent compte des préoccupations des groupes vulnérables défavorisés. Il est aussi important de prendre en considération les actions prioritaires et les recommandations relatives au fonctionnement ; de lutte contre certains fléaux et celles du phénomène de cette pauvreté persistante qui gangrène notre société.

CHAPITRE XVI : JEUNESSE

INTRODUCTION :

Les activités liées à la jeunesse se sont plus orientées en 2012 vers une campagne des collectivités éducatives rythmée par le thème « lutte contre la maltraitance des enfants ». Elles ont été mises en œuvre, dans les trois départements, à travers l'organisation des colonies de vacance et de patronages, de recyclages et des sessions de formations initiales.

Au total, 43 activités ont été organisées dans la région en 2012 dont la majorité (86,1%), soit 37 activités, dans le département de Mbour.

XVI.1. LES STAGES DE FORMATIONS INITIALES ET DE RECYCLAGES

Sur les 43 activités organisées au cours de l'année 2012, huit (8) concernent les stages de formations initiales et de recyclages. Ainsi, six (6) stages de formations initiales et deux (2) stages de recyclages (au profit de quinze (15) moniteurs) ont été réalisés dans la région avec une démarche participative incluant fortement les collectivités locales. Cela a permis la formation de 221 moniteurs stagiaires.

Figure 34: Répartition du nombre de stages théoriques des moniteurs suivant le département

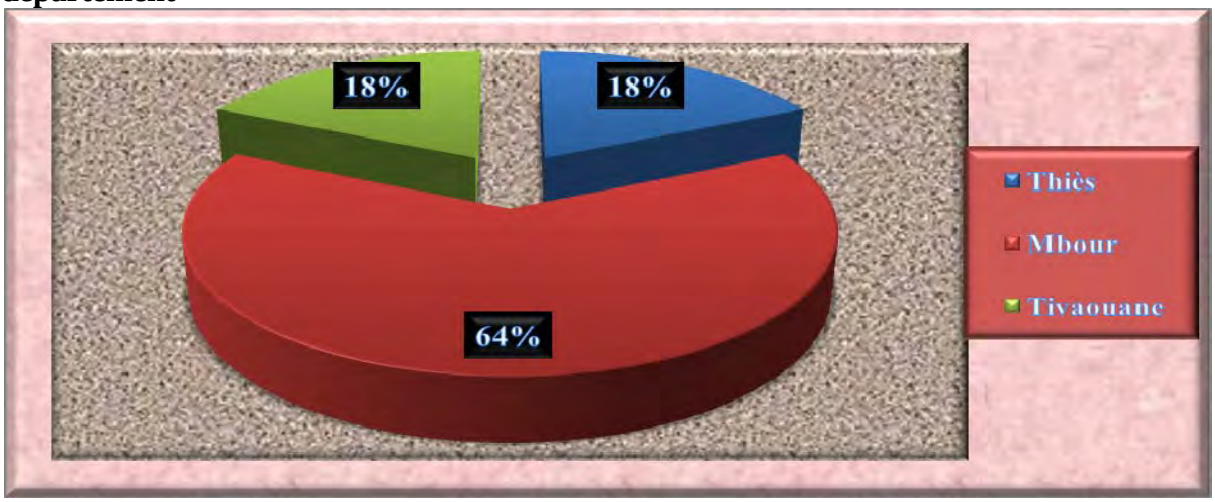

Source : Service Régionale de la Jeunesse de Thiès (2012)

Près des deux tiers (64%) des moniteurs stagiaires sont formés dans le département de Mbour (141 personnes). Les départements de Thiès et Tivaouane occupent les mêmes proportions (18% chacun).

Par ailleurs, il convient de signaler que la totalité des stages de moniteurs recyclés (15) se retrouve dans le département de Mbour.

XVI.2. LES COLLECTIVITES EDUCATIVES

Les collectivités éducatives constituent des activités importantes pour les jeunes, elles permettent à ces derniers de découvrir d'autres villes du pays, de se détendre et de faire la connaissance d'autres personnes**.**

Au cours de l'année 2012, trente-quatre (34) collectivités éducatives ont été organisées dans la région de Thiès pour un montant de 512.003.692 FCFA grâce à la SONATEL, WORLD VISION, la SENELEC, DP WORLD, le MEF etc. Ces dites collectivités sont composées essentiellement de colonies de vacances qui sont au nombre de vingt-six (26). A côté des colonies il y a les activités de patronages (7) et une caravane dans le département de Thiès.

Tableau 75: Répartitions des collectivités éducatives installées et le montant dépensé suivant le département

Département	Nb Colonies	Nb Patronages	Nb Caravanes	Montant (FCFA)
Mbour	23	4	0	510.931.223
Thiès	1	1	1	19.122.000
Tivaouane	2	2	0	89.872.469

Source : Service Régionale de la Jeunesse de Thiès (2012)

La quasi-totalité des colonies (88,4%) et un peu plus de la moitié des patronages (4) se sont installés dans le département de Mbour, soit 23 colonies avec un montant de 510.931.223 FCFA (soit 99,8% du montant global). Dans le département de Tivaouane, avec une somme de 89.872.469 FCFA, deux (2) colonies et deux (2) patronages ont pu être installées. Par ailleurs, une (1) colonie, un (1) patronage et une (1) caravane ont été installés dans le département de Thiès. Cette inégale répartition des collectivités en faveur du département de Mbour peut s'expliquer par le fait que ce dernier est un site touristique qui présente beaucoup d'hôtels et de plages où on peut installer ces dites activités.

Il convient de noter que durant la campagne, un certain nombre de difficultés a été constaté. Il s'agit entre autres :

- la difficulté majeure et incontournable à assurer un contrôle efficient en ce qui concerne les patronages permanents et conséquemment, la conduite des activités pédagogiques ;
- la gestion financière pour laquelle la plupart des organisateurs n'établissent que des projets de budgets fictifs ;

- La difficulté à obtenir l'intégralité des données concernant le projet de budget du fait que les parties essentielles relatives à l'hébergement et à la restauration sont directement négociés par les œuvres et dès fois, à l'insu des directeurs ;

Nonobstant cela, aucun incident majeur ayant eu un impact négatif dans le déroulement des collectivités aussi bien dans leur phase préparatoire que dans leur phase active n'a été enregistré.

XVI.3.) LES CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE

La tendance à organiser les séjours dans les établissements hôteliers s'est confirmée encore dans la région de Thiès pour la présente campagne.

Ceci aura permis de circonscrire les questions d'hygiène et de sécurité.

Au demeurant, certaines colonies dites traditionnelles ont connu quelques difficultés dans ce domaine du fait de pléthores d'effectifs créant un encombrement dans les chambres souvent transformés en dortoirs ou en magasin de stockage.

Certaines colonies ont même logés six à sept personnes dans une chambre prévue pour deux ; cet état de fait étant le plus souvent dû à la pléthore constatée dans les effectifs des personnels techniques et plus précisément de cuisine.

XVI.4.) QUELQUES RECOMMANDATIONS

Pour améliorer l'organisation des activités de la jeunesse dans la région de Thiès, nous formulons les recommandations suivantes à l'endroit de tous les acteurs.

Stages de formations initiales,

Il semble important de redéfinir de nouveaux critères tant pour les instructeurs que pour les moniteurs d'appui étant entendu que seul les critères de titularisation et d'ancienneté ne suffisent plus pour transmettre les connaissances attendues pour une formation solide des stagiaires.

Patronages permanents

Il apparait opportun, pour la crédibilité de ce secteur, de mettre un terme à cette forme d'organisation.

Aucune structure ne saurait se prévaloir l'assurance d'avoir exercé un contrôle sur l'effectivité des présences de tous les candidats à toutes les séances et par conséquent, des conditions de validité de tels stages pratiques.

En vérité, pour une question de justice et d'équité, il semble inadéquat de valider de telles pratiques et de refuser des séjours de quinze (15) jours dans une colonie de vacances.

Dépôt des dossiers

Il convient de contraindre les œuvres organisatrices à veiller au respect des délais édictés pour le dépôt des dossiers et d'exiger d'elles de verser dans le dossier les contrats établis avec les hôteliers.

Cette disposition permettrait de traiter les demandes avec beaucoup plus de lucidité.

La gestion financière :

Au vu de la disparité qui existe dans les négociations avec les centres d'accueil, il semble dorénavant important d'exiger les contrats souscrits directement par les œuvres comme pièce obligatoire dans les dossiers de déclaration et d'en faire la précision dans la lettre circulaire pour l'année 2013.

CONCLUSION :

En définitive on peut dire que la région de Thiès a connu une évolution d'environ 10% dans l'organisation des collectivités éducatives et de 20% en ce qui concerne la formation. La majorité des collectivités éducatives se sont installées dans le département de Mbour de par ses nombreux sites (plages et hôtels) qui offrent un environnement propice à l'organisation des activités des jeunes (colonies, patronages et caravanes). Nonobstant, il faut signaler que la collaboration dans la gestion administrative des dossiers avec le conseil régional a posé de réelles difficultés notamment en ce qui concerne la délivrance des autorisations.

CHAPITRE XVII : SPORT

INTRODUCTION :

Le sport est un ensemble d'exercices physiques dans la plupart des cas et qui est pratiqué sous formes de jeux (collectifs ou individuels), pouvant aboutir à des compétitions dans le but de faciliter l'intégration et le rapprochement des individus, jeunes et vieux, qui y prennent part. C'est dans ce contexte que le Service Régional des Sport (SRS) s'est doté comme mission de veiller au développement des activités sportives dans la région de Thiès et au bon fonctionnement des structures de base. Pour bien mener cette mission, le SRS est relayé par des services départementaux au niveau de Thiès, Mbour et Tivaouane.

Dans ce chapitre, il sera question d'aborder les structures sportives d'une part et la situation des licenciés d'autre part.

XVII.1.) LES STRUCTURES

XVII.1.1) Les ligues, comités, disciplines et écoles sportifs

Au niveau régional, chaque discipline ou activité sportive est encadrée par une structure dénommée ligue ou comité. Le SRS administre quinze (15) ligues et sept (7) comités régionaux d'exception. Les ligues représentent les fédérations au niveau régional et les comités régionaux d'exception sont les prolongements de comités nationaux mis en place par le ministre.

Au niveau départemental, les activités sportives sont gérées par des structures décentralisées tel que le district et le comité départemental. Le district représente la ligue dans le département et le comité départemental est l'antenne du comité régional d'exception dans le département. Au total, la région dispose de quatorze (14) districts et (6) comités départementaux.

Au niveau local, les activités sportives sont encadrées par les comités locaux qui sont au nombre de neuf (9) dans la région. Le comité régional pour la gestion de la lutte a procédé à l'installation des sept (7) comités locaux dans les trois départements de la région.

En 2012, la région dispose de 856 clubs sportifs, 131 écoles de sports et environ huit cent (800) associations sportives qui s'activent dans 22 disciplines.

Tableau 76: Répartition des structures sportives par disciplines

Discipline	Clubs	Ecoles De Sport
Football	40	81
Basketball	12	19
Volleyball	2	4
Handball	6	4
Athlétisme	4	10
Judo	7	7
Gymnastique	1	5
Natation	3	1
Karaté	15	0
Lutte Formelle	1	0
Lutte Non Formelle	40	0
Handisport	3	0
Taekwondo	29	0
Nambudo	2	0
UASSU	10	0
ORCAV	641	0
Jeu De Dames	8	0
Hippisme	0	0
Cyclisme	2	0
Scrabble	11	0
Aïkido	1	0
Escrime	0	0
Boxe	0	0
Tennis De Table	9	0
Randonnée	9	0
Total Région	**856**	**131**

Source : Service Régional des Sports de Thiès (2012)

L'Organisme Régional de Coordination des Activités de Vacances (ORCAV) gère près de trois clubs sur quatre (74,88%) à l'occasion des activités de navétane. Quarante (40) clubs s'intéressent au football qui absorbe plus de la moitié (61,8%) des écoles de sport (soit 81 écoles). Le basketball se contente de 12 clubs et 19 écoles de sport fonctionnelles. Le Taekwondo, le Scrabble et la lutte, qui sont des disciplines pour lesquelles la région ne dispose pas d'écoles de sport, absorbent respectivement vingt-neuf (29), quarante (40) et onze (11) clubs sportifs. Nonobstant, il faut signaler que la région, dont la moyenne est de cinq (5) écoles de sports par activité, n'a pas de clubs ni d'écoles de sport pour certaines disciplines célèbre telles que la boxe, le escrime et le Hippisme.

XVII.1.2) Les infrastructures

Les infrastructures disponibles dans la région appartiennent d'une part à l'Etat et d'autre part au secteur privé.

Figure 35: Répartition des infrastructures sportives selon le département

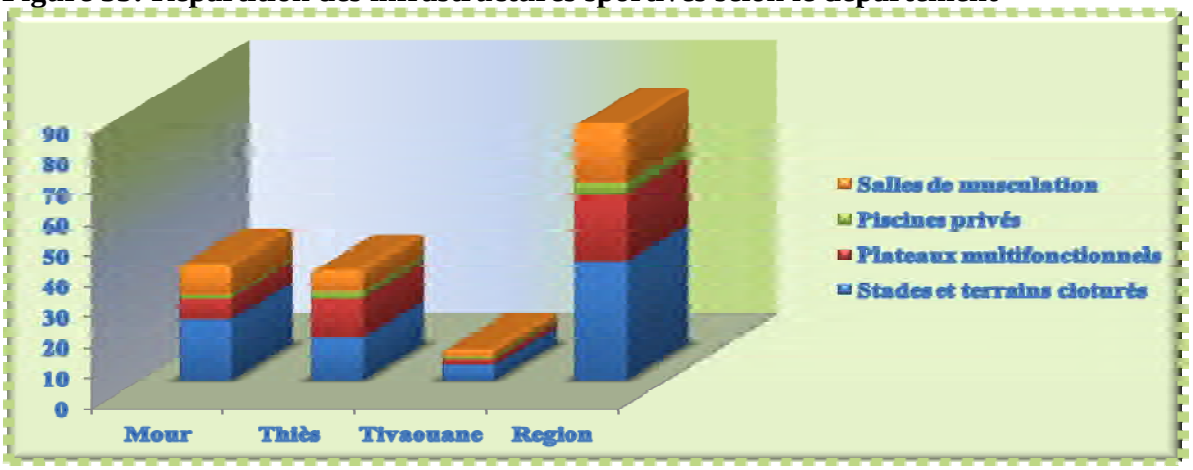

Source : Service Régional des Sports de Thiès (2012)

La région de Thiès compte en 2012, 84 infrastructures sportives qui sont inégalement réparties suivants les départements de Thiès (43%, soit 36 unités), Mbour (45%, soit 38 unités) et Tivaouane se contente du reste (soit 12 infrastructures sportives). Un peu plus de 4 infrastructures sur 9 (soit 46%), dont la moitié se localise dans le département de Mbour (soit 20 unités), sont constituées de terrains et de stades clôturés. Les plateaux multifonctionnels (26%) se retrouvent plus dans le département de Thiès (13 unités) au moment où le département de Mbour est mieux doté en salles de musculation avec un peu plus de la moitié des unités (10).

XVII.1.3) Les encadreurs techniques

Tableau 77: Répartition des encadreurs techniques selon les disciplines

Discipline	Animateurs		Total	Arbitres		Total	Total General
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		
Football	115	20	**135**	168	12	**180**	**315**
Basketball	32	17	**49**	7	0	**7**	**56**
Volleyball	8	0	**8**	0	0	**0**	**8**
Handball	5	0	**5**	14	0	**14**	**19**
Athlétisme	218	2	**220**	25	5	**30**	**250**
Judo	6	1	**7**	1	1	**2**	**9**
Gymnastique	3	0	**3**	3	0	**3**	**6**
Natation	8	0	**8**	6	0	**6**	**14**
Karaté	15	0	**15**	11	0	**11**	**26**
Lutte	50	0	**50**	140	0	**140**	**190**
Handisport	5	0	**5**	5	0	**5**	**10**
Taekwondo	8	3	**11**	0	0	**0**	**11**
Nambudo	2	0	**2**	1	0	**1**	**3**
Jeu De Dames	0	0	**0**	2	0	**2**	**2**
Cyclisme	2	0	**2**	0	0	**0**	**2**
Scrabble	1	0	**1**	2	0	**2**	**3**
Aïkido	1	0	**1**	0	0	**0**	**1**
Escrime	1	0	**1**	2		**2**	**3**
Boxe	1	0	**1**	1	0	**1**	**2**
Tennis De Table	3	0	**3**	0	0	**0**	**3**
Randonnée	2	0	**2**	0	0	**0**	**2**
Total	**486**	**43**	**529**	**388**	**18**	**406**	**935**

Source : Service Régional des Sports de Thiès

La région de Thiès dispose de 935 encadreurs techniques en 2012, dont 56,6% (soit 529) sont des animateurs et le reste (406) est constitué d'arbitres et d'officiels techniques. Du point de vue du genre, neuf (9) encadreurs sur dix (10) sont des hommes (soit 93,5%, dont 55,6% d'animateurs). On note une prédominance des hommes dans toutes les disciplines et une absence d'encadreur femme dans dix-neuf (19) disciplines sportives sur les vingt-deux (22) pratiquées dans la région. L'analyse suivant les disciplines permet de mettre en exergue qu'un peu plus du tiers des encadreurs (33,7%) s'activent dans le football et sont répartis entre les arbitres (57,1%) et les animateurs (42,9%) d'une part et d'autre part entre les hommes (89,8%) et les femmes (10,16%). L'athlétisme vient en seconde position (26,7%), suivi par la lutte avec un peu plus du quart des encadreurs (20,3%). Les disciplines telles que la boxe, le cyclisme, les jeux de dames et la randonnée occupent des proportions minimes (0,2% chacune).

XVII.2.) SITUATION DES LICENCIES

Sur les 22 disciplines pratiquées dans la région en 2012, on dénombre 31.510 licenciés, répartis inégalement selon la discipline et le sexe.

Figure 36: Situation des licenciés suivant le sexe et la discipline

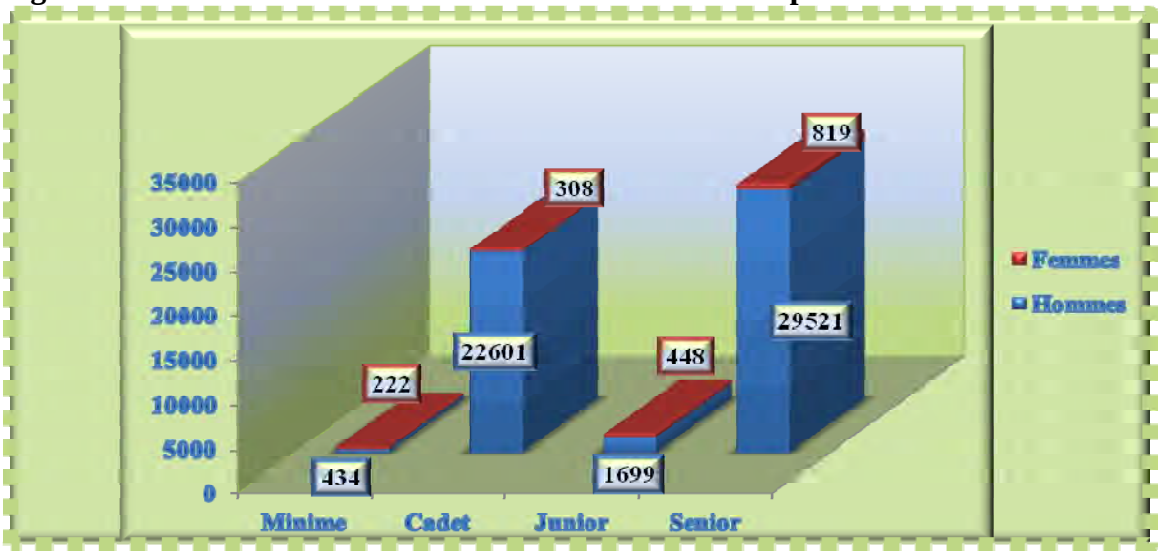

Source : Service Régional des Sports de Thiès (2012)

La répartition est en faveur du football (voir tableau en annexe) qui absorbe 16,1% (soit 5117 pratiquants). Il est suivi par le taekwondo (989 licenciés), le karaté (772 licenciés), le basketball (533 licenciés) et le handball (383 licenciés). Les disciplines telles que la randonnée, la boxe et l'escrime n'ont pas de licenciés. Par ailleurs, plus de sept (7) licenciés sur dix (10), soit 70,9%, sont gérés par l'ORCAV lors des activités de navétane.

L'analyse des pratiquants du sport selon les catégories montre que la moitié des licenciés (50,4%) sont dans la catégorie des séniors ; quatre (4) sur dix (10), soit 13.170 pratiquants sont des cadets ; 4,9% sont des juniors et le reste (4,7%) est réparti dans la catégorie des minimes.

L'analyse selon le sexe révèle que la quasi-totalité des licenciés (95,9%) est constituée d'hommes. Ce déséquilibre en faveur des hommes est plus ressenti au niveau des catégories séniors (50,9%) et des cadets (42,6%) ainsi que dans les activités de navétane (100%). Quant aux femmes (seulement 4,3% des licenciés), elles se sont plus penchées sur le taekwondo (23%), le handball (15,5%) et le basketball (14,5%) et délaissent complètement certaines disciplines telles que le cyclisme, le scrabble et l'aïkido.

CONCLUSION :

La région de Thiès dispose d'importantes structures sportives avec une décentralisation bien suivie au niveau des comités et ligues. Cependant, la région souffre de manque criarde d'infrastructures et ceux existantes pour la plupart des travaux de réhabilitation. Toutefois on doit amener les femmes, qui représentent moins de 5% des licenciés, à s'impliquer davantage dans les activités sportives de la région mais aussi renforcer les écoles de sports pour diminuer le nombre de disciplines (14) qui n'en disposent pas. Aussi les autorités doivent veiller à ce que certains sports célèbres tels que la boxe et l'escrime soient plus pratiqués dans la région.

ANNEXE AGRICULTURE

Tableau Annexe 78 : Résultats de la campagne agricole 2012-2013 : Production d'arachide et espèces diverses

	ARACHIDE HUILERIE			NIEBE			MANIOC			PASTEQUE			COURGE		
LOCALITES	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)
MBOUR	13181	1093	14 413	3519	336	1 182	1523	15 000	22 838	229	8 000	1 835			
THIES	18266	1068	19 512	5014	461	2 310	4784	9 500	45 448	1424	7886	11 226			
TIVAOUANE	47185	890	41 993	12409	488	6 061	11962	6 500	77 752						
REGION (1)	78 632	965	75 917	20 942	456	9 553	18 268	7 994	146 038	1 653	7 902	13 061			
RESULTATS 2011/2012 (2)	83 435	549	45 802	12 332	113	1 389	11 935	7 134	85 139	2 479	10 000	24 787			
ECART(1)&(2) en%	-6	76	66	70	305	588	53	12	72	-33	-21	-47			

Sources : DRDR (2012)

Tableau annexe 79: Résultats de la campagne agricole 2012-2013 : Production d'espèces diverse (suite)

	BISSAP			GOMBO			AUBERGINE			DIAKHATOU			TOMATE		
LOCALITES	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)
MBOUR	95	300	29	13	10000	133	205	10 000	2 046	86	8 000	686	16	8 000	127
THIES	477	300	143	128	10000	1 280	64	10 000	640	63	8 000	501	101	8 000	806
TIVAOUANE															
REGION (1)	572	300	172	141	10 000	1 413	269	10 000	2 686	148	8 000	1 188	117	8 000	933
RESULTATS 2011/2012 (2)	711	250	178	387	10 000	3 866	414	10 000	4 137						
ECART(1)&(2) en%	-20	20	-3	-63	0	-63	-35	0	-35						

Sources : DRDR (2012)

Tableau annexe 80: Mise en place et vente de semences de céréales et niébé

	NIEBE				MAIS				MIL SOUNA				SORGHO			
	P	R	V	RL	P	R	V	RL	P	R	V	RL	P	R	V	RL
Mbour	55	55	55	0	30	42	42	0	5	5	5	0	4	0	0	0
Thiès	58	58	58	0	23	23	23	0	4	4	4	0	4	0	0	0
Tivaouane	110	110	110	0	51	49,9	49,9	0	9	9	9	0	5	3	0,50	2,5
Région	223	223	223	0	104	114,9	114,9	0	18	18	18	0	13	3	0,5	2,5

Sources : DRDR (2012)

ANNEXE ELEVAGE

Figure 37 (annexe): Evolution du cheptel entre 1987 et 2012

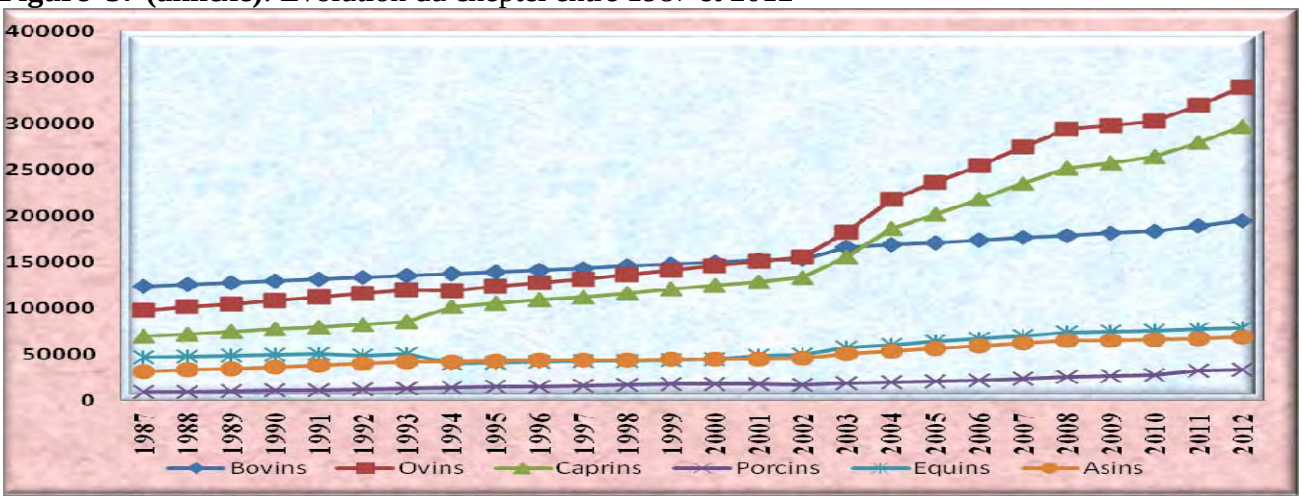

Source : inspection régionale des services vétérinaires de Thiès (2012)

Tableau 81 (annexe): Evolution des sorties

Mois	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volailles
Janvier	4528	5725	2360	393	68	2900
février	1506	2715	2570	95	51	7900
mars	3475	6806	3987	360	197	5801
avril	3841	6145	5323	287	106	7181
mai	3066	5782	3024	415	289	4450
juin	3724	5240	2962	407	279	6241
juillet	2410	4431	3196	361	220	6680
aout	3975	6788	5807	341	188	6680
sept	3686	7191	5228	334	178	6682
Oct.	2739	5693	4552	205	101	7150
nov.	2091	3041	1063	133	81	3100
déc.	4018	6033	3018	252	146	2250

Source : inspection régionale des services vétérinaires de Thiès (2012)

Tableau 82 (annexe): Evolution des entrées

Mois	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volailles
Janvier	11617	10544	3861	644	231	3909
février	4336	7198	2990	421	86	10460
mars	6929	13280	5030	993	451	10140
avril	6456	11424	4971	731	384	10140
mai	5429	10940	4572	1022	879	7500
juin	8798	8664	3527	1316	851	9010
juillet	4641	10164	4403	1249	670	6950
aout	6715	15743	8811	1153	443	3050
sept	9462	23090	11064	1333	470	3000
oct.	4846	19927	7384	400	212	10110
nov.	4464	6132	2116	795	607	6500
déc.	6815	12670	5253	654	336	3700

Source : inspection régionale des services vétérinaires de Thiès (2012)

ANNEXE PECHE :

Tableau 83 (annexe): Valeur commerciale mensuelle estimée

MOIS	VALEUR COMMERCIALE ESTIMEE (EN MILLIARD DE FCFA)
JANVIER	3 688 614 163
FEVRIER	4 040 341 235
MARS	4 012 099 690
AVRIL	5 099 186 633
MAIS	6 119 546 489
JUIN	4 116 497 677
JUILLET	2 922 806 089
AOUT	2 154 296 945
SEPTEMBRE	3 981 729 506
OCTOBRE	2 804 820 587
NOVEMBRE	2 154 296 945
DECEMBRE	3 157 224 762
TOTAL	**44 251 460 721**

Source : Service Régional des Pêches Maritimes (2012)

Tableau 84 (annexe) : Les secteurs de la pêche dans la région de Thiès

SECTEURS	POINTS DE DEBARQUEMENTS	PRINCIPAUX LIEUX DITS DE PECHE	PRINCIPALES ESPECES DEBARQUEES
MBOUR	JOAL POINTE SARENE NIANNING MBOUR NGAPAROU SALY	JOAL /SANGOMAR PALMARIN / DJIFERE CASAMANCE / SALY BOUEE 50 / NGAPAROU GAMBIE / MBOUR ALLEMAGNE, GORGUI GUINEE BISSAO SOMONE, POPENGUINE NIANING, POINTE SARENE	Sardinelle plate Sardinelle ronde Ethmalose Chinchard jaune Petite carangue Machoiron Faux perroquet pagre à points bleus Yet Seiches Poulpes
KAYAR	KAYAR	MBORO,NIARI RAYA KELLE,DIOR NDAR,GORANE GOP, KEUROUSS KHAUTE BI,TAMBADJI PASS GOPP PASS TANK,BEUREUP FILAO,RYBOTE,AGOULE KEUR MALATYR LOMPOUL,MALIKA,YOFF DIENE WAR,FASS BOYE KEUR BARKA,BATHIE TANK,KEUR YA AWA	Sardinelle ronde Chinchard jaune Sardinelle plate otolithe du senegal pagre a ponts bleus Pelon Tassergal Rouget Poulpe
MBORO	FASS-BOYE BONO DIOGO LITT	GOPP KELLE TANK	Mane Sole langue Sompatt Otolithe du senegal Ombrines sardinelles plates Otolithe nain Pelon

Source : Service Régional des Pêches Maritimes (2012)

ANNEXE INDUSTRIES ET MINES:

Tableau 85 (annexe): Evolution des entreprises minières de 2007 à 2012

Type	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Attapulgite	7	7	7	7	3	3
Phosphate	3	4	6	4	7	6
Argile et Latérite					3	3
Calcaire	2	3	3	3	4	6
Sable Titaniére	1	1	1	1	1	1

Source : service régional des mines de Thiès (2012)

ANNEXE SANTE

Tableau 86 (annexe): Perspectives d'atteinte des OMD 4 et 5

INDICATEURS	EDS V	2015 CIBLE	GAP
Mortalité Infantile	36‰	22‰	**14‰**
Mortalité Infanto- Juvénile	56‰	44‰	**12‰**
Mortalité Maternelle	392/100000 NV	139/ 100000 NV	**253/ 100000 NV**

Source Région Médicale de Thiès (2012)

Tableau 87 (annexe) : Synthèse des résultats de PEC de la malnutrition dans les UREN et CREN

Région de Thiès	Nombre
MAS avec Complication cumulées depuis le début du projet	101
MAS sans Complication cumulées depuis le début du projet	160
Abandons cumulés depuis le début du projet	12 dont 2 au CREN
Décès cumulés depuis le début du projet	17

Source Région Médicale de Thiès (2012)

Tableau 88 (annexe) : Bilan de la surveillance intégrée des maladies

DISTRICTS	Rougeole	Méningite	Diarrhée S	Gastro Ent	cholera	Cas confirmés	décès	PFA	ICTERE F	TNN	Tétanos	MAPI	TYPHOIDES	MORS/CHIEN
THIES	1	7	0	0	0	0	0	4	2	0	0	0	0	1
MBOUR	45	43	14	0	0	0	0	15	8	1	3	5	0	19
TIVAOUANE	15	2	48	0	0	0	0	3	4	0	0	3	0	1
MEKHE	4	5	28	0	0	0	0	3	1	0	0	2NN	0	0
THIADIAYE	1	6	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
KHOMBOLE	2	5	0	10	0	0	0	1	0	0	1	2	0	3
POUT	1	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	215	0
JOAL	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
POPONGUINE	1	4	7	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	2
TOTAL	**70**	**82**	**97**	**10**	**0**	**0**	**0**	**29**	**16**	**1**	4	**12**	**215**	**28**

Source Région Médicale de Thiès (2012)

ANNEXE HYGIENNE :

Tableau 89 (annexe) : Infractions constatées lors des prospections domiciliaires

INFRACTIONS CONSTATEES	S/B THIES		S/B KHOM	S/B TIVAO	S/B MEKH	S/B MBOU	S/B JOAL	S/B THIAD	S/B POPON	TOT REG°
	THIES	POUT								
DEFAUTS DE BALAYAGE	20	0	63	3	2	103	17	62	20	**290**
DEPOTS ORDUR. NON CONF.	8	0	27	23	4	32	13	76	12	**195**
JETS EAUX USEES	605	50	156	95	103	339	80	91	53	**1572**
ECOULEMENST EAUX USEES	90	2	23	6	16	198	37	18	5	**395**
SYS.EVACUATION SAN.NON C	20	0	78	4	22	0	81	18	9	**232**
DEFAUT SYS.EVACUA .SANIT.	16	0	16	2	0	7	305	13	3	**362**
DEFAUTS POUBELLES REGL.	82	0	0	8	0	14	1282	217	22	**1625**
DEPOT GRAVATS SUR V.PUB	14	0	0	1	0	17	0	8	0	**40**
DEFAUTS DESHERBAGE	18	0	4	1	1	1	2	44	79	**150**
ECURIES/ENCLOS INSALUBRE	36	1	23	3	21	50	2	20	27	**183**
DEPOT DE FUMIER	0	0	0	0	0	36	7	0	5	**48**
URINOIR NON CONFORME	0	0	0	0	0	0	2	1	0	**3**
VIDANGE FOSSE SEPTIQUE	0	0	0	0	0	3	2	0	0	**5**
INSALUBRITE NOTOIRE	58	1	6	1	5	1	24	1	1	**98**
ENCOMBREMENT VOIE PUBLIQ	0	0	0	0	0	0	1	0	1	**2**
PUISARD/FOSSES SUR V. PUBLIQ	9	0	3	0	0	4	4	0	0	**20**
FOSSE DEFECTUEUSES	0	0	4	5	0	0	0	28	0	**37**
AUTRES	3	0	20	0	0	0	1	21	1	**46**
TOTAL	**467**	**54**	**190**	**84**	**105**	**377**	**642**	**203**	**106**	**5 303**

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Thiès (2012)

ANNEXE SPORT

Tableau 90 (annexe): Situation des licenciés

Discipline	Hommes					Femmes					Région
	Minime	Cadet	Junior	Senior	Total	Minime	Cadet	Junior	Senior	Total	
Football	109	3009	779	1099	4996	6	33	31	51	121	5117
Basketball	39	80	36	179	334	59	61	26	53	199	533
Volleyball	18	12	12	0	42	10	10	0	0	20	62
Handball	50	90	15	25	180	45	100	28	30	203	383
Athlétisme	14	26	23	54	117	8	10	25	47	90	207
Judo					139					90	229
Gymnastique	0	5	7	22	34	3	7	4	10	24	58
Natation	2	3	0	4	9	3	2	3	0	8	17
Karaté	77	59	83	418	637	27	28	30	50	135	772
Lutte					136					0	136
Handisport					15					0	15
Taekwondo	0	0	317	371	688			122	179	301	989
Nambudo	23	10	10	50	93	14	10	10	50	84	17
											7
UASSU				270	270				30	30	300
ORCAV	0	9615	0	12820	22435					0	22435
Jeu De Dames	0	0	0	45	45	0	0	0	0	0	45
Cyclisme	0	0	0	23	23					0	23
Scrabble				30	30				0	0	30
Aïkido				29	29					0	29
Escrime	0	0	0	0	0					0	0
Boxe	0	0	0	0	0					0	0
Tennis De Table					75					0	75
Randonnée	0				0					0	0
Total	**332**	**12909**	**1282**	**15439**	**30327**	**175**	**261**	**279**	**500**	**1305**	**31632**

Source : Service Régional des Sports de Thiès (2012)

Tableau 91 (annexe): Répartition des infrastructures sportives selon les départements

Infrastructures	Mbour	Thiès	Tivaouane	Région
Stades et terrains clôturés	20	14	5	**39**
Plateaux multifonctionnels	7	13	2	**22**
Piscines privés	1	2	1	**4**
Salles de musculation	10	7	2	**19**
TOTAL	**38**	**36**	**10**	**84**

Source : Service Régional des Sports de Thiès